Sahel Dimanche

N°1651 Sahel Dimanche
du 7 Août 2015
— Prix : 250 francs

OFFICE NATIONAL D'EDITION
ET DE PRESSE
Place du Petit Marché
Tél : 20 73 34 86/87
Télécopieur : 20 73 30 90
BP : 13 182 Niamey -Niger
26ème ANNÉE

Région d'Agadez : Bilma

© DR

Lever le poids de l'enclavement

Bilma, dans le Kawar, fait partie de l'univers du Ténéré. Bilma, c'est avant tout une importante zone de transit où des personnes de nationalités diverses du Continent vont à destination de la Libye, à partir d'Agadez via Dirkou, Séguédine, Madama, jusqu'en Libye. Le mouvement migratoire a eu un impact économique certains dans cette partie du territoire national. Le département, certes, n'a pas une vocation agricole mais la faisabilité de la culture irriguée a été testée avec succès dans les oasis.

Bilma, à l'extrême nord-est du pays, dans l'univers du Ténéré, se trouve à 650 kilomètres d'Agadez et à plus de 1650 kilomètres de Niamey. Une zone pratiquement isolée où il n'existe nulle part de petite distance d'une oasis à une autre.

Pour rejoindre la capitale du Kawar, la piste des puits d'Achegour au pied d'une falaise, que l'on ne remarquerait pas si elle se trouvait ailleurs qu'en plein milieu du Ténéré, est la plus empruntée. De la falaise, il faut regagner d'abord la commune de Dirkou qui abrite le 24ème Bataillon inter armes des Forces Armées Nigériennes.

P.14-15

Invité

M. Cheikh Bello Garba, Commissaire à l'Organisation du Hadj et de la Oumra (COHO)

"Le Hadj demande de la patience, et surtout de la tolérance. Le pèlerin doit être patient et tolérant ; et on pense qu'à cette condition là, il évolue vers un Hadj mabrour"

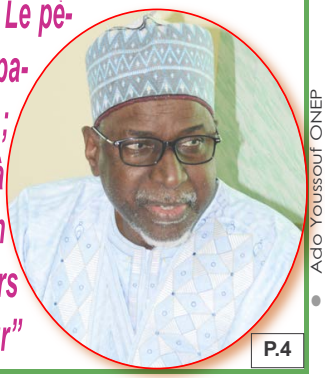

© Ado Youssouf ONEP

P.4

Le Président Issoufou Mahamadou assiste à l'ouverture du nouveau Canal de Suez, en Egypte

Une cérémonie grandiose pour un projet pharaonique

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SEM Issoufou Mahamadou, a pris part jeudi après-midi, 6 août 2015, à la cérémonie officielle d'ouverture du nouveau Canal de Suez. Cette cérémonie grandiose, marquée notamment par une parade navale et un défilé aérien, s'est déroulée en présence d'une quarantaine de dirigeants du monde entier, invités du Président de la République Arabe d'Egypte, SEM Abdel Fattah Al Sissi.

Plusieurs Rois, Chefs d'Etat et Princes ont également pris part, aux côtés du Président de la République Arabe d'Egypte, SEM. Abdel Fattah Al Sissi, à l'inauguration du Canal de Suez élargi, à 120 km du Caire. L'ouverture de cette 2ème voie permettra d'augmenter la capacité d'accueil du canal qui rapportera désormais à l'Egypte quelque 13 milliards de dollars par an, contre 5 milliards avant les travaux d'extension. En effet, avec cette nouvelle voie d'une longueur de 72 km, deux navires peuvent passer au même moment, ce qui permettra de doubler la capacité du trafic sur ''cette artère majeure du commerce maritime mondial et poumon économique du pays'' reliant la mer Rouge et la mer Méditerranée.

DR

Le maréchal Abdel Fattah Al Sissi à l'inauguration du Canal, hier

Lors de l'inauguration du Nouveau Canal de Suez, les invités du Président égyptien ont suivi, entre autres, un film documentaire sur le canal et assisté au passage simultané de deux bateaux. Une parade navale et un défilé aérien ont également été organisés au cours de cette importante manifestation. M. Abdel Fattah Al Sissi, après avoir prononcé son discours, a convié ses hôtes de marque à un dîner officiel. Le Canal de Suez a été construit il y a 146 ans, rappelle-t-on.

Il faut rappeler qu'avant de se rendre à la cérémonie d'inauguration du canal, le Président de la République a reçu le vice-président du Ghana, M. Kwesi Bekoe Amissah-Arthur. Le Chef de l'Etat s'est ensuite entretenu avec son homologue du Togo, SEM Faure E. Gnassingbé. A l'issue de cet entretien, le Président Issoufou Mahamadou, répondant à la presse togolaise, a indiqué qu'il a toujours eu d'excellents rapports avec le Président togolais. SEM Issoufou Mahamadou a souligné que le Niger et le Togo ont des relations étroites aux plans bilatéral et multilatéral, précisant que l'entretien a porté sur l'état des relations entre les deux pays, la sécurité et les chantiers dans le cadre de l'intégration régionale, notamment les infrastructures, la boucle ferroviaire et l'énergie.

Le Président togolais et le Vice-président ghanéen ont également participé à l'inauguration de la 2ème voie du Canal de Suez qui doit permettre le doublement, d'ici à 2023, du trafic maritime entre la mer Rouge et la mer Méditerranée.

Au cours de son séjour en Egypte, le Chef de l'Etat aura un entretien avec le Président Abdel Fattah Al Sissi sur les voies et moyens de renforcer et d'améliorer les relations bilatérales entre les deux pays.

Le Chef de l'Etat est accompagné dans ce déplacement de Mme Aissata Issoufou Mahamadou, Première Dame; M. Mahamadou Ouhoumoudou, ministre, directeur de Cabinet du Président de la République ; Mme Kaffa Rakia Christelle Jackou, ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Nigériens à l'Extérieur, chargée de l'Intégration Africaine ; et M. Moumouni Boureima, ambassadeur du Niger en Egypte.

(Service de presse PRN)

Nouveau Canal de Suez

Le pari gagné du Maréchal Al Sissi

Décidément, au pays des pharaons, tout se fait aussi en grand. Et ce n'est pas les derniers travaux d'extension du canal de Suez qui feront exception. 7,8 milliards d'euros, c'est la somme pharaonique investie et c'est 43.000 ouvriers qui y ont travaillé pour donner une nouvelle dimension au canal de Suez. La cérémonie d'inauguration de cette infrastructure qui se veut un ''cadeau au monde'' voulu par le maréchal Abdel Fattah Al Sissi, s'est déroulée hier à Ismaïlia, en présence de plusieurs Chefs d'Etat africains et du monde, dont les présidents Issoufou Mahamadou du Niger et François Hollande de France.

Les travaux ont consisté entre autres en l'élargissement et l'approfondissement de 37 des 193 km de l'ancien canal d'une part, et en la construction de 35 autres km de voies parallèles larges de 317 mètres, d'autre part. C'est là un pari gagné pour le maréchal Al Sissi qui a exigé que les travaux durent un (1) au lieu de trois (3) ans comme le prévoyaient les ingénieurs. Si les travaux ont été impressionnants, le mode de financement ne l'est pas moins. En effet, les 7,8 milliards d'euros ont été mobilisés par une souscription auprès des Egyptiens eux-mêmes. Une démarche qui doit servir de modèle pour d'autres Etats africains, notamment au sud du Sahara. Pour nos confrères du journal français ''Les Echos'', le nouveau canal de Suez est un ''pari économique et politique''.

DR

Une vue du nouveau Canal de Suez

Pour les autorités égyptiennes, il s'agit à travers ce projet de renforcer la position du canal de Suez parmi les toutes premières voies maritimes du monde afin d'augmenter les revenus d'un pays, surtout après la tourmente politique et économique dans laquelle s'est trouvé l'Egypte depuis la chute d'Hosni Moubarak en 2011. Les travaux ainsi réalisés permettront désormais une circulation croisée (et non plus alternée) des navires sur son parcours. Ce qui permettra un gain de temps et donc de flux. En effet, la durée du transit sera désormais 11 heures au lieu de 18 heures avant, et celle du temps d'attente à l'entrée du nouveau canal sera de 3 heures au lieu de 11 heures auparavant. Ce qui devra permettre un doublement du trafic

et une augmentation de la compétitivité de Suez face à Panama.
D'après les prévisions de la Suez Canal Authority en effet, ces travaux devront conduire à un doublement du trafic. Citant la même autorité, ''Les Echos'' indique que 97 bateaux transiteront quotidiennement dans le canal en 2023 contre 49 aujourd'hui. Ce qui propulsera, écrit ''Les Echos'', les recettes de la Suez Canal Authority -sans augmentation des tarifs- à quelque 11,7 milliards d'euros à cet horizon 2023, contre 4,7 milliards prévus cette année. Cela est cependant conditionné par la reprise effective du commerce mondial auquel la vie du canal est liée.

Par ailleurs, un autre objectif poursuivi par les autorités égyptiennes, c'est l'effet de levier que doit avoir le nouveau canal. En effet, d'après ''Les Echos'', près de la moitié des 7,8 milliards d'euros de l'investissement total du projet ont été consacrés au développement de la zone qui borde le canal, afin d'y créer une plate-forme industrielle et commerciale à partir des quatre ports

Idrissa Hamadou ONEP

Le Canal de Suez vu sur la carte

existants (Port Saïd, Port Fouad, Ismaïlia et Suez). A cela, il faut ajouter la création d'un centre de services pour les flottes commerciales qui traversent le canal. Au total, le regain d'activités du canal devra créer, selon les estimations des autorités égyptiennes, plus d'un million d'emplois au cours des quinze prochaines années.
Avec l'inauguration du nouveau canal de Suez, l'Egypte fait un retour en force dans le commerce mondial et conforte sa place dans la région. Il suffit, pour en juger, de voir la présence massive des hautes personnalités à la cérémonie d'inauguration du canal. Outre les Présidents des pays d'Afrique, et les Rois du monde arabe, on notera la présence à cette cérémonie du Président François Hollande, invité d'honneur, du Premier ministre russe, Dmitri Medvedev, du chef de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, ou encore du Premier ministre grec, Alexis Tsipras.
A cette occasion, le Président égyptien a réaffirmé sa volonté d'éradiquer le terrorisme. Soulignant que le nouveau canal avait été construit "en pleine guerre contre le terrorisme", le maréchal Al Sissi déclare que "cette guerre continuera tant que la menace persistera. Et nous ne pourrons qu'être victorieux". Il faut noter que l'ancien canal de Suez est vieux de quelque 146 ans.

Siradji Sanda

Tournée en profondeur du CESOC

Recherche d'une meilleure visibilité de l'institution

Plusieurs missions d'informations et d'échanges avec les autorités et organisations de la société civile, initiées par le Conseil Economique, Social et Culturel (CESOC), conduites par les quatre vice-présidents de ladite institution, sillonnent l'intérieur du pays depuis, le mardi 4 août, et ce pour une dizaine de jours.
Ces missions, réparties sur quatre axes, sont conduites respectivement par M. Akoli Daouel, 1er vice-président ; M. Samaila Bagna, 2ème vice-président ; Madames Ingadé Hadiza Noma Kaka, 3ème vice-présidente ; et Mme Mamata Hamani, 4ème vice-présidente. Elles comprennent en outre les présidents et les rapporteurs des commissions.
L'objectif pour le CESOC, en tant qu'assemblée consultative, est de mettre en place des mécanismes de consultation et de concertation lui permettant d'avoir une contribution à la hauteur de sa mission. Il s'agit notamment, à travers ces missions qui vont parcourir tous les chefs-lieux des huit régions du pays

Archives ONEP

Les membres du bureau du CESOC à l'ouverture de la 1ère session pour l'année 2015

pendant une dizaine de jours, d'échanger avec les acteurs intervenant dans les différents programmes de développement et d'effectuer des visites guidées de sites au niveau de chaque région dont l'activité est en rapport avec une étude programmée par une commission du CESOC. Ceci, en vue de constituer une banque de données dans le cadre de la réalisation des études et d'émettre des recommandations et des avis motivés au Président de la République et à l'Assemblée Nationale, conformément à sa mission.
En outre, cette tournée permet de créer les conditions d'une visibilité du CESOC au niveau des régions, d'établir et de renforcer les liens de travail entre les conseillers du CESOC et les autorités régionales, sous régionales et locales.
Ces missions seront également mises à profit pour présenter aux différentes couches socio-professionnelles, le Conseil Economique, Social et Culturel, ainsi que ses réalisations, ses missions et ses attributions. Elle permettra également d'échanger avec les responsables des collectivités, les autorités coutumières, les medias et les organisations de la société civile au niveau décentralisé.

Hassane Yayé
AP/CESOC

M. Cheikh Bello Garba, Commissaire à l'Organisation du Hadj et de la Oumra (COHO)

"Le Hadj demande de la patience, et surtout de la tolérance. Le pèlerin doit être patient et tolérant ; et on pense qu'à cette condition là, il évolue vers un Hadj mabrour"

Réalisée par Oumarou Moussa

Chaque année, il y a un certain quota réservé aux pays concernant leur nombre de pèlerins. Quel est cette année celui du Niger, et quelle appréciation en faites-vous ?

Vous savez, les quotas sont fixés pour l'ensemble des pays musulmans par une résolution des ministres des Affaires Etrangères de l'OCI depuis 1987. Ce quota est de 1 pour 1000 de la population musulmane de chaque pays. C'est la règle de base. Depuis 2013, l'Arabie Saoudite a entrepris de très grands travaux au niveau des sites du Hadj, notamment autour de la Kaba, à Médine, et à Mina. Pour l'encombrement que cela génère, l'Arabie Saoudite a pris la décision de faire un abattement de 20% sur le quota de chaque pays, et de 50% sur son propre quota. C'est donc l'application de ces deux règles là qui a conduit cette année à l'attribution au Niger d'un quota de 12.712 pélerins. Ce quota est conforme aux règles qui sont générales à tous les pays. Donc nous pensons que nous pouvons travailler avec ce quota là.

Monsieur le Commissaire à l'Organisation du Hadj et de la Oumra, peut-on connaitre actuellement le niveau de préparation du pèlerinage 2015 ?

Nous avons pour coutume de découper par phases nos préparatifs pour que les gens puissent bien comprendre. La phase administrative est la plus lourde du point de vue paperasse. Nous sommes à la fin de cette phase. Quelle est cette phase ? C'est la phase au cours de laquelle nous signons les protocoles avec l'Arabie Saoudite, nous donnons des agréments aux agences, au cours de laquelle nous constituons les groupes des agences qui sont appelées à organiser le Hadj, et nous enregistrons l'ensemble des pèlerins dans notre système d'enregistrement. Cette phase est bien menée: tous les 12.712 pèlerins ont été enregistrés; les 28 groupes organisateurs ont été constitués, et chaque groupe est arrivé en Arabie Saoudite et a pu avoir sa carte d'organisateur et surtout son code d'accès. Cette année, la préparation du Hadj est faite sous l'emprise des modifications qui ont cours en Arabie Saoudite. Une des modifications majeures, est ce qu'on appelle le MASSAR électronique. Ce Massar est une trajectoire électronique dans laquelle on inscrit tout ce qui a trait au Hadj, aux pèlerins, leurs prestations, les contrats de logement, le transport, et le plan de vol. Donc en principe, si on accède à ce système en Arabie Saoudite, on a des informations sur chaque pays et où en est le pays en termes de préparation. Le Massar est un système de gestion pour assurer la transparence et aussi pour que l'Arabie Saoudite s'assure que tous ceux qui sont rentrés vont ressortir, et s'assurer aussi que les transactions financières qui sont faites, le sont de manière traçable, lisible. Tous les préparatifs ont été faits sous l'emprise de ces modifications techniques et juridiques que nous acceptons, et que les agences ont accepté. Nous faisons tout pour nous y adapter. C'est sûr que dans certains aspects, ces modifications comportaient l'ouverture en banque pour tout le monde, et le paiement de toutes les prestations par voie électronique. Face à l'ampleur de la tâche, l'Arabie Saoudite a dû faire un peu marche arrière ; cette année par exemple, l'ouverture des comptes a été reportée. L'un dans l'autre, on pense qu'on a fini cette préparation. Les agences ont eu leurs codes d'accès, chacune sait comment enregistrer ses pèlerins au Niger et en Arabie Saoudite. Et chacune a sa carte d'organisateur pour signer ses contrats. La phase suivante est celle que nous appelons la phase de mise en état des pèlerins. C'est celle qui comporte tous les aspects sanitaires: les vaccinations, la formation, et l'encadrement du pèlerin. Les vaccins sont disponibles et en nombre suffisant ; les vaccinations doivent en principe commencer aujourd'hui ou demain. Pour la formation et l'encadrement qui est un gros volet, cette année la formation se fait à Niamey et à l'intérieur du pays. Les salles sont ouvertes à Niamey depuis un certain temps, et la formation est en cours. Ce sont des formations qui sont assurées par les agences de voyage sous la supervision du COHO. A l'intérieur du pays, l'innovation cette année, c'est que nous avons des points focaux, les secrétaires généraux des gouvernorats. Ce sont eux qui supervisent les formations. Et selon les informations que nous avons, des salles sont ouvertes à Dosso, Zinder, à Maradi, à Tahoua. Donc la formation et la sensibilisation sont en cours. On invite les pèlerins à aller se former dans ces centres. La formation porte sur plusieurs thèmes. D'abord, c'est tous les thèmes qui ont trait au rite du Hadj même, mais aussi sur la santé du pèlerin, sur son comportement. On a eu cette année aussi la contribution spontanée des gens qui s'occupent de l'hygiène et de l'assainissement. On a rapporté qu'à Mina la salubrité laisse à désirer. Cette année, on a eu des techniciens qui sont intégrés aux équipes de formation. Nous avons des formations qui sont animées par une équipe pluridisciplinaire, des Oulémas, des médecins, des agents d'hygiène, et des conseillers sur le bon comportement du pèlerin. Cette formation va durer jusqu'au départ des pèlerins pour le Hadj. Ceux qui n'ont pas pu la faire chez eux, il y a des centres de rattrapage ici au moment du regroupement pour le départ. Dans le protocole que nous avons signé, il y a l'obligation de nourrir les pèlerins dans leurs lieux de résidences à la Mecque et à Médine. On a trouvé la mesure pertinente, parce que ceux qui ont été à la Mecque ont vu que tous les petits restaurants qui existaient avant, ont disparu. Donc, un pèlerin qui vient la première fois, aura des problèmes pour se nourrir. C'était judicieux d'organiser la restauration des pèlerins dans leurs lieux de résidence. Je crois que face à l'ampleur du travail, c'est devenu une tolérance plus qu'une obligation. Nous incitons les agences à essayer de le faire bien, que cela ne soit pas une obligation. A Mina, cette année, la restauration est une obligation pour les agences. Elles peuvent s'organiser comme elles peuvent, l'essentiel est qu'elles réussissent. Et je pense qu'elles sont en train de prendre des dispositions pour que cela se passe très bien. Il reste à s'atteler à la délivrance des visas. Et cette année, il y a quelques innovations. La délivrance de visas est conditionnée par ce qu'on appelle la constitution de package. Le paquet est l'ensemble des prestations rendues aux pèlerins : le transport interne, l'hébergement, l'alimentation, le tout accompagné des différentes cautions. Tout ça rattaché au plan de vol qui prévoie la date d'entrée et le lieu d'entrée du pèlerin et sa date de sortie. Chaque pèlerin est rattaché à un paquet. Les passeports des pèlerins rattachés à un paquet sont scannés et envoyés dans le site du Ministère saoudien du Hadj **(haj.gov.sa)** qui le transfert sur le site du Ministère saoudien des Affaires Etrangères où chaque consulat peut avoir accès aux pèlerins auxquels il délivre le visas. Ici deux choses sont importantes : le paquetage qui comporte les plans de vol connus et tous les contrats signés; et le scannage qui nécessite des scanners adaptés et une bonne maitrise. Toutes ces opérations sont à faire par les professionnels (organisateurs) avec l'appui et sous la supervision du COHO. Des dispositions sont prises pour que cette phase cruciale se déroule normalement.

Ado Youssouf ONEP

M. Cheikh Bello Garba

Le transport des pèlerins a toujours été un véritable casse-tête dans l'organisation du Hadj. Est-ce qu'on peut dire que ce volet a été définitivement réglé?

C'est bien de rappeler que le Hadj c'est le transport. Vraiment, chaque Hadj est un défi logistique surtout pour un pays enclavé. Un pays enclavé qui plus est, n'a pas de grandes capacités propres pour assurer le transport des pèlerins. En matière de transport, nous avons, avec l'Arabie Saoudite, une relation qui consiste à partager le quota en deux : 50% pour les compagnies saoudiennes et 50% pour les compagnies nigériennes. En principe, les 50% pour les Saoudiens seront assurés par Fly NAS, que l'on connait déjà, et qui est une compagnie assez performante. Pour les 50% du Niger, cette année, on a innové. On a une compagnie nationale qui est créée, Niger Airways. On lui confie la gestion du transport aérien, quitte à elle de trouver avec qui elle va s'associer pour faire ce transport. Elle est en train de s'activer, et notre souhait c'est qu'elle réussisse cette première phase là. Elle est actuellement là-dessus, et nous attendons qu'elle dévoile ses plans d'action et son mode opératoire. En tout cas, nous lui faisons confiance et nous pensons que cela va très bien se passer. Je pense qu'il n'y a pas de grand souci à se faire. Il faut espérer que tout se passe bien parce que le transport c'est toujours délicat, car il y a des impondérables qu'on ne maîtrise pas. Mais nous pensons que nous ne serons pas dans cette situation là.

A quelle date envisagez-vous le premier vol ?

D'après nos premières indications, le premier vol aura lieu autour du 2 septembre prochain. Mais cela est encore à préciser ; on attend les plans de vol.

Selon certaines indiscrétions, le COHO a rehaussé le prix du Hadj, et cette situation serait à l'origine d'une polémique avec les agences de pèlerinage. Qu'en est-il exactement?

Il faut tout de suite dire que le COHO n'a pas de compétence en matière de prix. Les prix dépendent du Ministère du Commerce. C'est de sa compétence. Vous vous rappelez, il y a quelques mois de cela, le ministre en charge du Commerce a personnellement intervenu sur les médias pour diffuser la structure des prix du Hadj au Niger avec des prix indicatifs de prestation. Donc le COHO ne peut pas modifier cette structure. Les huit éléments sont des éléments communiqués par des agences. Un seul élément n'est pas du ressort des agences, c'est le prix du billet. Fort heureusement le prix du billet n'a pas bougé par rapport à l'an passé. Normalement, la structure telle qu'elle a été publiée par le ministre du Commerce doit pouvoir être appliquée sans problème. Il n'y a aucune raison à ce qu'on entende que le prix est en train de bouger tout seul. Objectivement, rien ne peut justifier une modification de prix par rapport à ce que vous savez. Puisque le prix du billet n'a pas bougé, les autres éléments sont communiqués par les professionnels eux-mêmes, donc il n'y a pas de raison à ce que ça bouge. Donc ce sont juste des manœuvres spéculatives qui sont à la base de cette situation. Si on compare aux autres pays de la sous région, le Niger a le prix du billet le plus bas. Nous venons après le Tchad. Le Tchad fait le billet à 715.000FCFA. Nous, nous le faisons à 950.000FCFA, pendant que le Togo fait 1.260.000 FCFA ; le Sénégal 1.150.000FCFA; le Bénin 1.153.000FCFA ; le Burkina Faso 1.183.000FCFA ; et la Côte d'ivoire 1.600.000FCFA. Nous avons l'un des billets les plus bas ; donc normalement on devrait être parmi ceux qui ont le prix du Hadj le plus bas. Malheureusement, ce n'est pas ce qu'on constate. Nous avons un comité qui est en train de suivre la mise en œuvre des mesures qui sont comprises dans la structure des prix. Et ce comité est en train de travailler pour voir ce qui s'est passé, et voir s'il y a des corrections à apporter pour la suite.

Avez-vous un message particulier à l'adresse de tous les pèlerins 2015 ?

Le Hadj étant un parcours spirituel, c'est un acte d'adoration. Le pèlerin doit savoir ce qu'il est en train de faire, et pourquoi il le fait. C'est essentiellement obéir à son Seigneur. Donc par rapport à cet objectif principal, tout le reste devient secondaire. Cela étant dit, c'est un voyage qui demande un minimum de précautions, des moyens, des provisions. La première provision, c'est la provision spirituelle. Il y a des formations qui sont en cours ; il faut aller écouter ce qui se dit. Il faut apprendre le minimum là. Il faut aussi avoir quelques provisions physiques ; il faut être en bonne santé. Il y a des médecins qui sont là, il faut les consulter. Il faut leur dire ce qui ne va pas ; il ne faut rien leur cacher. Il faut s'entretenir physiquement parce que c'est aussi un travail physique. La troisième provision, il faut avoir de quoi s'entretenir dignement ; il ne faut pas aller pour tendre la main. Il faut aller pour s'entretenir avec ses propres moyens. A ce niveau, je dois dire à ceux qui envoient leurs parents, que ce n'est pas tout que de leur payer le billet et de leur donner quelques billets de banque. Le coût de la vie est très élevé là-bas, quoi qu'on dise. Il faut donc leur donner les moyens qu'il faut pour s'entretenir, mais aussi éventuellement pour se faire aider car il y en a qui ne peuvent pas faire le Tawaf etc. Donc il faut vraiment avoir un pécule qui permet de se prendre en charge dignement pour être parmi les dignes serviteurs de son Seigneur. Enfin, le Hadj demande de la patience, et surtout de la tolérance. Le pèlerin doit être patient et tolérant ; et on pense qu'à cette condition là, il évolue vers un Hadj '' Mabrour'', donc un Hadj agréé dont la récompense n'est que l'absolution totale des péchés. C'est cela qu'on souhaite à tous les Nigériens qui vont faire le Hadj cette année.

L'air du temps

Changements climatiques: les dures lois de la nature

Décidément, les prévisionnistes des questions climatiques ne se sont pas trompés en prévenant le monde que des bouleversements inhérents aux conséquences des variations climatiques sont devant nous. En effet, comme on peut le constater ces dernières années, les bouleversements des données climatiques dépassent tous les pronostics.

Par exemple, l'on constate que dans les pays de la bande sahélienne, la saison pluvieuse tarde beaucoup à s'installer, mais quand ça commence à pleuvoir, c'est une succession de déluges qui s'abattent sur ces zones habituellement très peu arrosées. C'est d'ailleurs ce que nous vivons, depuis quelques jours, dans notre pays où, pratiquement, une pluie annonce une autre encore plus forte. Actuellement, tous les regards sont rivés vers le ciel comme l'implorer à observer un tant soit peu de répit. Déjà des cas d'inondations sont enregistrés, dont le plus grave à Maradi où un quartier entier a été submergé par les eaux du Goulbi, tandis que la brusque montée des eaux du fleuve Niger constitue une menace réelle pour certains quartiers riverains. Près de nous au Burkina Faso, ce sont certains quartiers de la ville de Ouagadougou qui sont déclarés sinistrés.

Autant dire que de nos jours, tous les ingrédients de l'effet ''boule de neige'' des variations climatiques sont là, sous nos yeux. Ce sont notamment tous ces phénomènes exceptionnels se traduisant par ce cortège d'inondations enregistré ces dernières années en Afrique, allant jusqu'à constituer une menace réelle même dans les zones les plus arides, comme par exemple celle des pays du Sahel. Ce sont également ces vagues de canicule qui acculent les gens en Europe et en Amérique où elles engendrent de gigantesques incendies de forêt.

Au regard du développement rapide des changements observés ici et là, il y a une absolue urgence à agir. Il s'agira, comme le conseillent les spécialistes, de développer au plus vite des stratégies afin de ne pas courir à la catastrophe. Car, avec les effets climatiques, la règle est claire et c'est à prendre ou à laisser: l'humanité doit se conformer aux règles, ou s'apprêter à disparaître sous peu dans les décombres de l'histoire des phénomènes naturels.

Assane Soumana

C'est arrivé

Un zoophile trahi en pleine action par son téléphone

Un homme de 54 ans a comparu mardi dernier devant la cour de justice d'Alabama. Il pourrait être reconnu comme un délinquant sexuel pour avoir violé son Berger allemand à quatre reprises. Son téléphone, qui a tout enregistré, l'a trahi.

Russell Meyers ne souhaitait pas, à la base, partager ainsi ses exploits. Ce jour-là, cet homme de 54 ans, vivant en Alabama (Etats-Unis) est en pleine séance d'ébats... avec son chien. Dans sa poche, son téléphone appelle accidentellement un contact du répertoire. Au bout du fil, il n'y a personne, la boîte vocale s'enclenche. Et enregistre chaque seconde de la scène.

C'est le destinataire de ce message, dont le lien avec le quinquagénaire n'a pas été révélé, qui identifie ce qu'il entend comme un acte zoophile et prévient la police. Interrogé par les forces de l'ordre, Russel Meyers avoue s'être adonné au viol de son berger allemand à quatre reprises déjà, selon le journal local, AL.com.

Et le chihuahua ?

Le zoophile présumé a comparu devant un juge de l'Alabama. Manque de chance pour lui, une loi est passée dans l'Etat tout juste un an avant les faits. Ce texte récent fait des sévices sexuels infligés aux animaux une infraction de classe A. Concrètement : le quinquagénaire risque d'être jugé au même titre qu'un délinquant sexuel. Quant à l'animal, il a été placé en lieu sûr et sera bientôt examiné par un vétérinaire.

En attendant le délibéré, l'accusé est détenu en prison, sa caution de 6000 dollars (5523 euros) n'ayant pas encore été réglée. Lors d'une perquisition à son domicile, les policiers remarquent que Russel est également propriétaire d'un tout petit chihuahua. "Mais je ne couche qu'avec le Berger allemand", a-t-il cru bon de préciser.

Entre nous

Des neems ont été plantés de part et d'autre sur les abords de certaines voies de la capitale, particulièrement celles nouvellement construites, ce qui est une très belle initiative qui, en même temps qu'elle contribuera à donner une vue féérique à notre chère Nyala, participera à la lutte contre la désertification et à la préservation de l'environnement. D'une pierre deux coups ! Mais les services concernés pourraient faire plus, c'est-à-dire d'une pierre trois coups, en plantant des espèces aux fruits comestibles comme le manguier, cette espèce au port étalé et pouvant atteindre plus de 10 mètres de haut, au feuillage luxuriant et résistant, aux fruits riches en vitamines A et C. Une belle action en faveur des démunis, car ce ne sera certainement pas les enfants des nantis qui s'arrêteront aux abords des routes pour cueillir et manger une mangue verte. Embellissement, Environnement, Alimentation des couches vulnérables. 2E + A.

Faits divers

L'histoire d'une chienne enterrée vivante bouleverse le web

Son malheur a été partagé près de 150.000 fois mercredi sur le réseau social Facebook: une chienne sauvée par un promeneur alors qu'elle avait été enterrée vivante à Carrières-sur-Seine, dans les Yvelines, a provoqué émotion et indignation sur le web.

L'animal, un dogue de Bordeaux, a été découvert en début d'après-midi samedi dans un terrain vague par un riverain qui promenait son chien, a-t-on appris de sources concordantes. «Son corps était entouré de pierres et un sac de gravats était accroché à sa laisse pour l'empêcher de se dégager», relate une source policière.

«Seule sa tête était difficilement visible, compte tenu de la quantité de terre qui la recouvrait», raconte le sauveteur dans un message posté sur Facebook, photos à l'appui, qui a été partagé près de 150.000 fois.

Celui-ci prévient les secours et commence à libérer l'animal. «Choqué et déshydraté» selon la source policière, la chienne est transportée dans une clinique vétérinaire de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Grâce à son tatouage, la police identifie rapidement le propriétaire.

Interpellé samedi en fin d'après-midi à son domicile tout proche du terrain vague et placé en garde à vue au commissariat de Sartrouville, le jeune homme de 21 ans nie les faits, affirmant que son chien s'est enfui. Une version «peu convaincante» pour les enquêteurs. «La chienne a plus de dix ans et souffre d'arthrose, on l'imagine mal prendre la fuite en courant», explique la même source.

Le propriétaire sera jugé pour acte de cruauté sur un animal et outrage sur une personne dépositaire de l'autorité publique. Il risque jusqu'à deux ans de prison et 30.000 euros d'amende, comme le rappelle d'ailleurs le bon samaritain dans son message sur Facebook.

Une pétition réclamant la «peine maximale pour le maître de la dogue de Bordeaux retrouvée enterrée vivante !» a également été publiée sur le site mesopinions.com. Mercredi, elle avait recueilli plus de 127.000 signatures.

En début d'année dernière, une vague d'indignation similaire avait déferlé sur les réseaux sociaux après la publication de vidéos sur internet montrant un homme projetant un chat en l'air à plusieurs reprises. Jugé en comparution immédiate, il avait été condamné à un an de prison ferme.

YVELINES

Initiatives

Groupement ''Goninta''

Une fabrique de matériel de qualité

Situé en face de l'immeuble El Nasr, le groupement ''Goninta'' est une association de jeunes handicapés qui a vu le jour en 2000 grâce à l'appui de l'ONG CARITAS Niger.

Agé de 35 ans, Abdoul Kader Oumarou en est le secrétaire général. Il nous explique qu'ils sont au nombre de dix-neuf (19) dont sept (7) formateurs et douze (12) apprentis. C'est un groupement qui excelle entre autres dans la fabrication des chaises nattées, des lits et du matériel sportif (ballon de football, de handball etc.). Ayant commencé sa formation en 1995, Abdoul Kader Oumarou obtient son diplôme en 2000 et devient membre du groupement dans la même année. Par la suite, avec l'élargissement des activités du groupement, leurs locaux ont été réaménagés grâce à un appui de l'Union Européenne.

Grâce à la facilité d'acquisition des matériaux de fabrication dans des différents marchés de la place, les membres de ''Goninta'' produisent en grande quantité, mais font souvent face à des difficultés d'écoulement de leurs produits. Ce qui, disent-ils, est imputable au manque de boutique de vente et de partenaire dans le cadre de la commercialisation de leurs produits.

Issa Mousa/ONEP

M. Abdoul Kader Oumarou

Les prix des objets fabriqués varient en fonction du modèle et de la qualité des matériaux de base. ''Par exemple, le prix moyen de la chaise nattée est de 6500 francs CFA ; celui du lit 18000 francs CFA et le ballon coûte 10000 francs CFA. Toutefois, nous faisons des réductions sur le prix des ballons dans le cadre du soutien aux différentes équipes de football de la capitale'', nous confie le secrétaire général du groupement ''Goninta ''.

Abdoul Kader lance un appel aux autorités et aux partenaires afin qu'ils assistent son groupement dans le processus d'écoulement de leurs produits, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Il appelle également ses frères handicapés à s'investir dans les travaux manuels, car seul le travail paye, et le ''fait d'être un handicapé n'est pas la fin du monde'', a-t-il conclu.

Sahina Issoufou Seyni et Zeinabou Abdou Saïdou (stagiaires)

Hymne national

Auprès du Grand Niger Puissant
Qui rend la nature plus belle
Soyons fiers et reconnaissants
De notre liberté nouvelle
Evitons les vaines querelles
Afin d'épargner notre sang
Et que les glorieux accents
De notre race sans tutelle
S'élèvent dans un même élan
Jusqu'à ce ciel éblouissant
Où veille son âme éternelle
Qui fera le pays plus grand

Debout Niger, debout !
Que notre oeuvre féconde
Rajeunisse le cœur de ce vieux continent
Et que ce chant s'entende aux quatre coins du monde
Comme le cri d'un peuple équitable et vaillant

Debout Niger, debout !
Sur le sol et sur l'onde
Au son des tam-tams dans leur rythme grandissant
Restons unis toujours, et que chacun réponde
A ce noble avenir qui nous dit
En avant...

Organisation mondiale de la Santé
Bureau du Représentant au Niger

AVIS DE VACANCE DE POSTE N° AF_WSR/15/FT412

La Représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au Niger, recherche :

UN(E) ADMINISTRATEUR NATIONAL CHARGE DE LA PREVENTION ET DU CONTRÔLE DES MALADIES (NPO/DPC)

Type de contrat : Durée déterminée (Fixed-term)
Durée du contrat : Deux (02) ans renouvelable avec une période probatoire d'un an
Grade : NO-C du barème du système des Nations Unies
Lieu d'affectation : Niamey
Date clôture : 2 septembre 2015

I – OBJECTIFS DU PROGRAMME

Fournir un appui technique au Ministère de la santé et aux partenaires de la santé, en renforçant les capacités nationales et en accélérant la mise en œuvre des mesures de prévention et de contrôle liées aux épidémies et pandémies de maladies transmissibles

Les objectifs spécifiques sont entre autres :

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité causées par les principales maladies transmissibles et non transmissibles, en soutenant le renforcement des programmes de surveillance, de prévention, de contrôle et de riposte. L'appui sera orienté vers l'atteinte des cibles telles que définies dans les engagements mondiaux et régionaux et les objectifs nationaux (ODD, Déclaration d'Abuja, Vision 2020, Plan national de développement sanitaire, Plan cadre des Nations unies pour l'aide au développement – UNDAF etc..).

II – PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Représentant de l'OMS au Niger, et en collaboration avec l'équipe IST Afrique de l'Ouest, du bureau régional et du Siège, le chargé de la prévention et du contrôle des maladies fait partie de l'équipe du bureau pays, au sein du cluster chargé de la prévention et du contrôle des maladies prioritaires, responsable du domaine de travail en rapport avec l'alerte épidémique, la surveillance, la riposte et le contrôle des principales maladies transmissibles et maladies tropicales négligées

Spécifiquement, il ou elle devra apporter son soutien technique pour :

• Fournir un appui technique dans l'élaboration des politiques, des plans stratégiques et des lignes directrices sur les épidémies (préparation et riposte), la surveillance et le contrôle des maladies transmissibles et maladies tropicales négligées ;

• Soutenir les efforts du pays dans la préparation et la mise en œuvre de la riposte aux épidémies, en travaillant en étroite collaboration avec le Ministère de la santé, les différentes parties prenantes nationales et les autres partenaires;

• Fournir une expertise technique sur les questions de politique, de la planification stratégique et opérationnelle pour le contrôle des maladies transmissibles et maladies tropicales négligées, dans une approche intégrée du développement du secteur de la santé ;

• Fournir un appui au Ministère de la santé et aux partenaires dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des interventions liées à la surveillance, la prévention et le contrôle des principales maladies transmissibles et maladies tropicales négligées ;

• Promouvoir et soutenir l'expansion et la consolidation de la surveillance intégrée de la maladie pour les maladies transmissibles et maladies tropicales négligées, en collaborant avec les chargés de programmes appropriés de l'OMS et en facilitant l'implication des responsables de programmes appropriés du Ministère de la santé ;

• Fournir un appui technique au développement des capacités de surveillance des maladies à travers la formation, y compris la formation en cours d'emploi, avec un accent sur le niveau district ;

• Appuyer le pays dans la mise en œuvre Règlement Sanitaire International (RSI) y compris la déclaration des flambées épidémiques;

• Faciliter le développement d'une relation de travail et de collaboration avec les autres programmes du bureau dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de travail du bureau, notamment le programme des urgences, des médicaments essentiels (EDM), le programme de surveillance intégrée des maladies et riposte (SIMR), le programme de santé de la mère et de l'enfant ;

• Fournir un appui au Ministère de la santé dans l'élaboration des propositions pour la mobilisation des ressources, à travers des initiatives mondiales afin d'accélérer la prévention et le contrôle des maladies transmissibles et non transmissibles ;

• Donner des conseils sur l'identification, la conduite et l'utilisation des résultats de la recherche;

• Organiser, tenir à jour une base de données épidémiologiques et produire un bulletin périodique ;

Il ou elle devra s'acquitter de toute autre tâche demandée par le superviseur.

III - PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUIS

• Diplôme de doctorat en médecine avec une formation post universitaire en santé publique ou épidémiologie.

• Certificat en formation sur la gestion des maladies transmissibles et tropicales négligées

• Au moins cinq années d'expérience en santé publique et en gestion des programmes de lutte contre les maladies au niveau national

• Bonne connaissance des principes, pratiques, méthodes et techniques en santé publique, épidémiologie, surveillance et contrôle des maladies transmissibles et maladies tropicales négligées

• Capacité à collecter, analyser, et utiliser les données de routine pour le suivi et l'évaluation des programmes

• Capacité à concevoir des études et des enquêtes, à suivre des progrès, analyser les données et rédiger des rapports concis

• Bonne connaissance du Règlement Sanitaire International (RSI) et de la Surveillance Intégrée des Maladies et Riposte (SIMR)

• Compétences dans l'élaboration des programmes et propositions, gestion de projets et la promotion des capacités nationales

• Excellentes compétences informatiques et les compétences à l'utilisation de logiciels d'analyse de données et de traitement de texte

• Expérience confirmée dans la planification, la mise en œuvre, le suivi-évaluation des principaux programmes de lutte contre les maladies.

• Excellente connaissance du français. La maitrise d'une autre langue officielle de l'OMS (anglais ou portugais) est un atout.

• Excellentes compétences en informatique (word, Excel, Power point et traitement de bases de données).

Tous les candidats sont invités à postuler en ligne dès que possible après la publication et bien avant la date limite indiquée dans l'avis de vacance N° AF_WSR/15/FT412 à l'adresse: www.who.int/employment Le système fournit les instructions pour les procédures de demande en ligne. Prière de noter qu'aucun dossier papier ne sera accepté. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière contacter le bureau des ressources humaines de l'OMS au Niger.

Dans le cas où votre candidature est retenue pour un entretien, il vous sera demandé de produire à l'avance une copie numérisée de l'attestation, du diplôme ou du certificat requis pour le poste. L'OMS considère uniquement les diplômes d'enseignement supérieur obtenus dans une institution accréditée ou reconnue dans la base de données mondiale des institutions d'enseignement supérieur (WHED), la liste des institutions reconnues étant actualisée par l'Association internationale des universités (IAU) ou par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). La liste en question est accessible sur le lien http://www.whed.net/. Certaines attestations ou des brevets professionnels pourraient ne pas figurer dans la WHED, et seront de ce fait examinés au cas par cas.

L'OMS offre un régime de rémunération attrayant comprenant entre autre le salaire annuel net (assujetti aux déductions relatives à la contribution à la pension et à l'assurance maladie), les prestations pour les dépendants, le plan de pension, l'assurance-maladie, et les 30 jours de congé annuel.

Veuillez visiter les sites Web ci-après pour des informations plus détaillées sur les conditions de travail à l'OMS:

http://www.who.int Cliquez sur ce lien pour en apprendre davantage sur les opérations de l'OMS

http://icsc.un.org Cliquez sur Quick Links > Salary Scales > by date

-Poste ouvert uniquement aux candidats de nationalité Nigérienne

-Les candidatures féminines sont fortement encouragées

-Seuls les candidats dont les dossiers sont retenus seront contactés

LE BUREAU DE L'OMS EST UN ESPACE NON FUMEUR

Organisation mondiale de la Santé
Bureau du Représentant au Niger

AVIS DE VACANCE DE POSTE N° AF_WSR/15/FT413

La Représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au Niger, recherche :

UN(E) ADMINISTRATEUR NATIONAL CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME (NPO/MAL)

Type de contrat : Durée déterminée (Fixed-term)
Durée du contrat : Deux (02) ans renouvelable avec une période probatoire d'un an
Grade : NO-C du barème du système des Nations Unies
Lieu d'affectation : Niamey
Date clôture : 2 septembre 2015

I – OBJECTIFS DU PROGRAMME

Apporter un appui technique au Ministère de la Santé publique du Niger dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies de lutte contre le paludisme en vue de la réduction de la morbidité et de la mortalité dues au paludisme

Les objectifs spécifiques sont entre autres :

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité liées au paludisme à travers l'offre d'un appui technique de qualité au Ministère de la Santé Publique du Niger en vue de :

• Fournir des orientations normatives et des outils génériques au programme de lutte contre le paludisme;

• Soutenir le pays pour l'accès et la gestion des ressources supplémentaires ;

• Fournir un appui technique au pays pour accélérer et étendre les interventions rentables ;

• Fournir un appui technique au pays pour renforcer les systèmes de gestion des achats et approvisionnement et les services de laboratoire et des réseaux ;

• Appuyer le pays à renforcer les systèmes de surveillance, de suivi et d'évaluation pour la prévention et la lutte contre le paludisme et ;

• Renforcer les capacités pour la réalisation de la recherche opérationnelle en vue d'une prise de décisions basée sur des évidences.

II – PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du Représentant de l'OMS et en collaboration avec l'équipe MAL de l'IST Afrique de l'Ouest, du Bureau régional et du Siège, l'Administrateur national chargé du Paludisme agira comme expert technique au sein du bureau pour soutenir les activités de lutte contre le paludisme. Le titulaire travaillera principalement au sein l'équipe du bureau pays de l'OMS et stratégiquement au sein de l'équipe du programme paludisme du bureau régional. Il/elle aura un accès direct et des communications régulières avec le conseiller régional.

Spécifiquement, il ou elle devra apporter son soutien technique pour :

• Apporter un appui technique à la formulation de politiques et stratégies de lutte contre le paludisme

• Stimuler le dialogue sur les politiques, stratégies et directives susceptibles de faciliter la mise en œuvre efficace de la lutte contre le paludisme ;

• Apporter un appui technique à la planification et la mise en œuvre des interventions de lutte contre le paludisme, telles que la prise en charge correcte et efficace des cas de paludisme, les mesures de prévention du paludisme ;

• Apporter un appui technique pour le renforcement des capacités des prestataires de soins à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ;

• Apporter un appui technique pour le développement de la recherche opérationnelle sur la lutte contre le paludisme et l'utilisation des résultats de recherche ;

• Faciliter le développement et la mise en œuvre d'un partenariat efficace avec les partenaires techniques et financiers pour la lutte contre le paludisme ;

• Soutenir la mobilisation des ressources auprès des partenaires tels que Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, la Banque Mondiale etc… à travers l'appui technique pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes et autres initiatives ;

• Apporter un appui technique pour le renforcement de la surveillance, du suivi et évaluation ainsi que la documentation des meilleures pratiques ;

• Collaborer avec les autres programmes de santé du bureau de l'OMS du Niger en vue de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population du Niger ;

Il ou elle devra s'acquitter de toute autre tâche demandée par le superviseur.

III - PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUIS

• Diplôme de Doctorat en médecine avec une formation post-universitaire en Santé publique ou en épidémiologie.

• Certificat ou diplôme de paludologie.

• Au moins cinq ans (05) d'expérience dans le domaine de la lutte contre les maladies transmissibles avec au moins 3 ans dans le domaine de la lutte contre le paludisme.

• Bonne connaissance des principes et pratiques de l'épidémiologie des maladies transmissibles avec une expérience dans le domaine de de la lutte contre le paludisme.

• Compétence technique avérée dans le développement des plans stratégiques et les guides de mise en œuvre des stratégies de lutte contre les maladies transmissibles.

• Une expérience avérée dans le développement des systèmes de surveillance, de suivi et évaluation des programmes de lutte contre le paludisme ;

• Expérience démontrée en renforcement des capacités du personnel de santé.

• Expérience de travail à l'OMS et/ou dans une organisation internationale.

• Excellente connaissance du français et connaissance pratique de l'anglais serait un atout.

• Excellentes compétences en informatique (Word, Excel, Power Point et logiciels de traitement de bases de données : Epi-Info, SPSS).

Tous les candidats sont invités à postuler en ligne dès que possible après la publication et bien avant la date limite indiquée dans l'avis de vacance N° AF_WSR/15/FT413 à l'adresse: www.who.int/employment . Le système fournit les instructions pour les procédures de demande en ligne. Prière de noter qu'aucun dossier papier ne sera accepté. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière contacter le bureau des ressources humaines de l'OMS au Niger.

Dans le cas où votre candidature est retenue pour un entretien, il vous sera demandé de produire à l'avance une copie numérisée de l'attestation, du diplôme ou du certificat requis pour le poste. L'OMS considère uniquement les diplômes d'enseignement supérieur obtenus dans une institution accréditée ou reconnue dans la base de données mondiale des institutions d'enseignement supérieur (WHED), la liste des institutions reconnues étant actualisée par l'Association internationale des universités (IAU) ou par l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO). La liste en question est accessible sur le lien http://www.whed.net/. Certaines attestations ou des brevets professionnels pourraient ne pas figurer dans la WHED, et seront de ce fait examinés au cas par cas.

L'OMS offre un régime de rémunération attrayant comprenant entre autre le salaire annuel net (assujetti aux déductions relatives à la contribution à la pension et à l'assurance maladie), les prestations pour les dépendants, le plan de pension, l'assurance-maladie, et les 30 jours de congé annuel.

Veuillez visiter les sites Web ci-après pour des informations plus détaillées sur les conditions de travail à l'OMS:

http://www.who.int Cliquez sur ce lien pour en apprendre davantage sur les opérations de l'OMS

http://icsc.un.org Cliquez sur Quick Links > Salary Scales > by date

-Poste ouvert uniquement aux candidats de nationalité Nigérienne

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées

-Seuls les candidats dont les dossiers sont retenus seront contactés

LE BUREAU DE L'OMS EST UN ESPACE NON FUMEUR

La directrice régionale de l'USAID pour l'Afrique de l'Ouest en visite dans le département de Balleyara de

S'enquérir du niveau d'avancement des activités du projet REGIS-ER

La directrice régionale de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), pour l'Afrique de l'Ouest, Mme Susan Fine, en mission au Niger depuis le 4 août dernier, a effectué hier une série de visites dans le département de Balleyara. Le représentant de l'USAID au Niger, le chef de projet du Programme pour la Résilience et la Croissance Economique au Sahel (REGIS-ER), ont notamment pris part à ces visites, qui ont permis à la délégation de s'enquérir du niveau d'avancement des diverses activités entreprises par le REGIS-ER, et de s'entretenir avec les bénéficiaires.

Le projet REGIS-ER découle de l'initiative ''Feed the Future'', qui est relative à la nouvelle stratégie du Gouvernement américain contre la faim et pour la sécurité alimentaire. Il repose sur les Principes de Rome, des Nations Unies pour une sécurité alimentaire mondiale durable.

La première étape de cette série de visites a été le bureau de coordination de la zone de Balleyara, ensuite la délégation s'est rendue au site de ''Oasis garden'' de Iguéfane, au niveau de la commune rurale de Imanan, dans le département de Filingué. Le coordinateur régional de REGIS-ER de la région de Tillabéry sud, M. Zakou Bilan, a expliqué que ce site a une superficie de 1,2 hectare, et est géré par le groupement féminin Abarkat, qui est composé de cinquante-quatre (54) femmes de la commune rurale de Imanan.

A ce niveau, la directrice régionale de l'USAID pour l'Afrique de l'Ouest s'est entretenue avec les femmes du groupement qui ont présenté leur production de moringa sous diverses variétés de préparations. Il s'agit notamment de la poudre, de la salade et du jus à base de moringa.

Ce site maraicher, officiellement offert par le chef du village, a été équipé par le projet REGIS-ER d'un système d'irrigation qui fonctionne avec des panneaux solaires. Des bassins ont aussi été aménagés sur le site pour faciliter l'irrigation.

Avant le soutien du projet REGIS-ER, les femmes disposaient chacune de trois (3) plants de moringa. Aujourd'hui, chaque femme membre de ce groupement gère cinquante (50) plants, en plus des planches de légumes en période de cultures de contre-saison.

Kader Amadou ONEP

Mme Susan Fine lors de ses visites

S'agissant de leurs projets d'avenir, les membres du groupement féminin Abarkat soulignent avoir obtenu une extension de leur jardin par un second don de terrain du chef de village, et elles souhaitent ériger cet espace en jardin fruitier. Le coordinateur a rassuré le groupement qu'une pépinière est déjà en train d'être mise en place. ''Nous sommes satisfaites de ce soutien logistique que nous apporte le projet REGIS-ER ; nous parvenons à nous nourrir à partir de notre travail dans ces jardins ; nous arrivons à vendre notre surplus de production et nous achetons aussi du mil grâce à ces jardins'', a dit la présidente du groupement, Mme Ramatou Alkassoum, à la directrice régionale de l'USAID pour l'Afrique de l'Ouest, tout en la remerciant pour ce soutien.

La deuxième étape a été, le champ du producteur leader et modèle, M. Tikimour Ahamed, qui a expliqué à la délégation que la particularité de son champs réside dans le fait que ses cultures s'adaptent aux changements climatiques grâce à des semences améliorées et de bonnes pratiques qui font augmenter le rendement. ''Je pratique aussi la régénération naturelle assistée en plantant des arbres qui luttent contre la désertification et n'empêchent pas l'évolution d'autres cultures. Les groupements et les producteurs environnants viennent s'en inspirer. L'année passée, mon champs a été le seul à résister grâce à mes bonnes pratiques'', a dit M. Tikimour Ahamed.

La troisième étape de cette visite a été le quartier d'Aggou, où la délégation est partie s'enquérir du fonctionnement des jardins à domicile, constitués de planches dite à haute valeur ajoutée. La particularité du système, selon les explications de la productrice Mariama Abdou, c'est que sur la même planche, on cultive du moringa, de l'amarante, de la citronnelle et de la papaye. ''Après seulement trois mois de semences, je parviens à faire du savon, de l'huile et du thé que je consomme, et que je fais aussi consommer à mes enfants ; je souhaite que ma production augmente afin que je puisse l'amener au marché'', soutient la productrice.

Au terme de ses visites, Mme Susan Fine, qui a entre autres tenu à s'entretenir avec les bénéficiaires, dit avoir constaté que les enfants sont en bonne santé, que les maris adhèrent aux principes des activités effectuées par leurs femmes, et que celles-ci parviennent à produire suffisamment pour se nourrir et vendre le surplus. ''Nous sommes satisfaits de cette visite de terrain et de toutes les innovations que nous avons constatées en termes de productions'', a précisé la directrice régionale de l'USAID pour l'Afrique de l'Ouest.

Le projet de Sécurité Alimentaire et de Renforcement de la Résilience au Sahel (REGIS-ER) a débuté en 2013, et prend fin en 2018. Il est financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID). L'objectif est d'améliorer la sécurité alimentaire des populations du Niger et du Burkina Faso et de renforcer leur résilience en collaborant étroitement avec les gouvernements nationaux et leurs partenaires au développement. Pour ce qui est du Niger, ses zones d'invention sont Maradi, Tillabéri et Zinder, et ses interventions sont entre autres basées sur les piliers de la sécurité alimentaire que sont l'assainissement et la gestion des ressources naturelles dans un contexte marqué par les changements climatiques ; la disponibilité; le renforcement de la résilience par une programmation intégrée de l'agriculture; l'utilisation et la stabilité approchant la sécurité alimentaire et l'agro-industrie.

Hormis la sécurité alimentaire, le projet intervient également pour la promotion de bonnes pratiques de nutrition et de santé, intègre les nouvelles techniques de l'information et de la communication, l'alphabétisation fonctionnelle et le genre.

Samira Sabou

Inondations

Le dispositif national de prévention et gestion des catastrophes sonne l'alerte

La Coordonnatrice de la Cellule de coordination du Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Catastrophes, Madame Ousseïni Mariama, a transmis une note au directeur de Cabinet du Premier ministre relativement au régime du fleuve à Niamey. A travers cette note, la Cellule informe le directeur de Cabinet que le niveau du fleuve Niger à Niamey continue à monter menaçant, ainsi Niamey d'inondation. En effet, il est important de rappeler que les inondations sont devenues une situation préoccupante au Niger en général et dans les régions du fleuve en particulier.

Les causes des inondations dans la zone du fleuve Niger sont entre autres l'ensablement des eaux du fleuve facilitant la montée des eaux, mais également les effets drastiques des changements climatiques. Pour rappel, a dit Mme Ousseïni Mariama dans sa note d'information, notre pays, dans un passé récent, a connu des inondations ayant occasionné d'énormes dégâts, surtout matériels. Il s'agit des inondations survenues en Août 2010, Janvier 2011, Août 2012, etc. Des champs ensevelis, des maisons englouties et des rizières inondées.

Pour faire à cette situation désastreuse, l'Etat et ses partenaires ont mobilisé des ressources conséquentes afin d'atténuer les souffrances des familles sinistrées. Ce fut le cas de l'installation du site de relogement de SENO dans le 5e arrondissement ainsi que des travaux de protection de digue pour protéger les habitations et les rizières. Malgré les actions entreprises, le niveau des eaux a dépassé la prévision faite par les techniciens des structures concernées notamment le Génie rural, l'hydraulique et les organismes régionaux et internationaux.

Une montée des eaux qui menace les digues

Selon la Cellule de coordination du Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Catastrophes Les inondations sont devenues récurrentes au Niger au cours de ces dernières années avec de graves conséquences sur les populations, les infrastructures socio-économiques et de production, et sur l'environnement. Cette année encore, le bassin versant du Niger, en amont de Niamey, a enregistré ces derniers jours de fortes précipitations qui ont engendré d'importants écoulements sur le fleuve. En effet, précise la Coordonnatrice de la Cellule de coordination du Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Catastrophes, les apports de la Sirba, du Dargol, du Gorouol et d'importants autres koris ont augmenté significativement le niveau du fleuve à Niamey.

Ainsi, révèle-t-elle dans sa note d'information, entre le 04 et le 05 août 2015, le niveau du fleuve à Niamey est passé de 574 cm à 580 cm. La situation hydrologique actuellement observée à Niamey (580 cm) est supérieure à la moyenne enregistrée le 05 août 2012 qui était (414 cm), 2012 étant considérée comme l'année la plus pluvieuse des 10 dernières années.

Par ailleurs, la note indique que l'ancienne côte d'alerte (530 cm) est actuellement dépassée. Cependant, le niveau de la digue est rehaussé à 650 cm. Malgré le rehaussement de la digue de protection de la ville de Niamey, si cette tendance à la hausse se poursuit, il y a des risques de débordement du fleuve. ''La prudence doit donc être de mise pour les populations riveraines et les autorités administratives et municipales des régions de Tillabéri, Niamey et Dosso. Il faut signaler déjà que des cas d'inondations, surtout de productions agricoles notamment le riz pluvial, ont été signalés'', a-t-elle annoncé.

Aussi, précise-t-elle, la Cellule de coordination du Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Catastrophes est, à cet effet, en train d'organiser une mission rapide de vérification de la situation du bassin versant de la Sirba, le Dargol et le Gorouol, en vue de procéder à l'évaluation des dégâts.

Laouali Souleymane

Office National d'Edition et de Presse
Place du Petit Marché
B.P : 13182 Niamey Niger
Tél 20 73 34 86 /87
Télécopieur : 20 73 30 90
Courriel : onep@intnet.ne
contact@lesahel.org
Site web : www.lesahel.ne
Directeur de Publication
Mahamadou Adamou

Directeur de la Rédaction
Assane Soumana
20 73 99 86
Réd en chef
Tchirgni Maïmouna
Réd en chef/Adj
Oumarou Moussa

Directeur Technique
Issa Madougou
20 73 99 87
Réd en chef adjt
Inoussa Oumarou

Secrétaire de Rédaction
Wata N. Fassouma Moustapha

Directeur commercial
Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef Service Communiqué et Pub. Alassane Assilila

Direction Administrative et financière (DAF) Directeur: M. Ibrahim Garba Mahamane.
20 73 99 85
Chef service Recouvrement:
Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP
Tirage ONEP
5000 exemplaires

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°UNFPA/NE/001/2015

Dans le cadre de la mise en place de sa base de données fournisseurs potentielles, le bureau du fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) au Niger invite les entreprises et autres organisations désireuses d'être prises en compte dans les Appels d'Offres et les demandes de cotation pour la fourniture des biens ou de services dans les domaines ci-après, à se manifester :

- AMI-01 = Fournitures et autres consommables de bureaux y compris les produits d'entretien
- AMI-02 = Fourniture de matériels et consommables informatiques
- AMI-03 = Fourniture d'équipement de bureau y compris le mobilier
- AMI-04 = Fourniture d'équipement de communication
- AMI-05 = Matériels roulants (véhicules, motos) et pièces détachées y relatives
- AMI-06 = Services de conception et de confection de matériels de promotion ou de visibilité (T-shirts, Casquettes, panneaux d'affichages, banderoles, spots, pagi volts, etc.)
- AMI-07 = Services d'imprimerie/reprographie/traitement d'image et montage vidéo
- AMI-08 = Services de publication/diffusion d'informations et de données
- AMI-09 = Services de traduction (Français/Anglais et langues nationales)
- AMI-10 = Service d'hôtellerie
- AMI-11 = Services de déménagement
- AMI-12 = Services de maintenance et de réparation de matériels roulant
- AMI-13 = Services de maintenance et de réparation de matériel et équipement de bureau (Photocopieurs, matériels informatiques, froid, plomberie, électricité, etc.)
- AMI-14 = Service de nettoyage
- AMI-15 = Service de menuiserie métallique, bois, tapisserie, etc.
- AMI-16 = Service de Bâtiment et travaux publics (BTP)
- AMI-17 = Autre domaine (à préciser)

Date de l'appel à manifestation d'intérêt : 31 Juillet 2015
Date butoir de réception des manifestations d'intérêt : 21 Août 2015
Référence :

Fournisseurs potentiels

Cet appel à manifestation d'intérêt est adressé aux fournisseurs ayant une expérience avérée dans au moins un des domaines ci-dessus cités.

L'UNFPA est particulièrement intéressé à l'identification de sources concurrentielles d'approvisionnement, qui peuvent offrir la gamme des produits et services énumérés ci-dessus. Cette identification de sources potentielles d'approvisionnement permettra à UNFPA de mettre en place une base de données des fournisseurs.

Procédure de dépôt des manifestations d'intérêt :

Il est demandé aux entreprises, entités ou fournisseurs intéressés par une collaboration avec l'UNFPA de remplir le formulaire ci-joint et le retourner accompagné de la documentation ci-après :
• Les documents de création ou d'existence légale de la structure ;
• Les pièces justificatives du respect des obligations fiscales et numéro d'identification fiscale ;
• Les informations pertinentes sur les domaines de spécialisations ;
• La présentation succincte de l'entreprise ;
• Les catalogues ou listes d'articles/services divers ;
• Les certificats ou attestations de satisfaction délivrées par les clients (si possible) ;
• Toute autre information pertinente que le fournisseur pourrait communiquer

Les manifestations d'intérêts et les informations demandées peuvent être déposées sous plis fermé portant les codes de trois domaines maximum concernées à l'adresse suivante :

Réception de l'UNFPA, sise Maison des Nation Unies
428 Avenue du Fleuve Niger, Plateau
BP 11207 Niamey, NIGER
Tél. : (+227) 20 72 29 80 ; Fax (+227) 20 72 33 64
Email : unfpa.ne@unfpa.org

Indications importantes :
(a) Les prix ne sont pas requis à cette étape.
UNFPA est seulement intéressé à référencer de potentiels fournisseurs auxquels il pourra faire appel le cas échéant pour des demandes de propositions.

(b) Aucune offre de service ne sera examinée par UNFPA sur la conformité des produits des fournisseurs à ce stade.

(c) Cet appel à manifestation d'intérêt ne constitue pas une consultation. UNFPA se réserve le droit de modifier ou d'annuler les exigences à tout moment, pendant l'Appel à manifestation d'intérêt et/ou le processus de sollicitation. UNFPA se réserve également le droit d'exiger le respect des conditions supplémentaires lors de la délivrance des documents finaux d'appel d'offres. Faire une offre de service ne garantie pas automatiquement l'octroi d'un marché lors d'un Appel d'Offres pour le bien ou service en question.

(d) Ceci est seulement une sollicitation d'expression d'intérêt. Une remise de proposition en aucun cas n'oblige UNFPA à accorder un contrat et n'engage l'UNFPA à payer des frais encourus dans la préparation d'un document de soumission à cet appel.

Monique CLESCA
Représentante

Déclaration du Syndicat des Cheminots Nigériens (SYNCNI/OCBN)

Soutien des cheminots nigériens aux autorités nigéro-béninoises pour la concrétisation de Beni rail

Les membres du Syndicat des Cheminots Nigériens étaient hier autour du directeur de cabinet du ministre des Transports, M. Issaka Hassane Djingo, pour lire une déclaration de soutien au Président de la République, SEM. Issoufou Mahamadou, qui s'est engagé avec son homologue du Bénin, Dr Boni Yayi, dans l'initiative visant à prendre en charge la réalisation du chemin de fer Bénin-Niger dans le cadre du projet de la boucle ferroviaire.

Par la voix du secrétaire général du SYNCNI/OCBN, M. Abass Mado, les cheminots ont d'abord rappelé que depuis la date d'interruption des travaux de la construction du chemin de fer Dahomey-Niger, en 1945, l'OCDN, devenu OCBN, a assuré le transport multimodal rail/Route sur l'axe Bénin-Niger, un tronçon ferroviaire de 438 km, de Cotonou-Parakou. ''Les multiples tentatives de redressement n'ont pas permis de rentabiliser l'OCBN, en raison notamment de la taille du réseau ferroviaire, et de la concurrence routière. Aujourd'hui, le prolongement du chemin de fer jusqu'au Niger tant attendu est une réalité dans ce pays qui est resté, jusqu'en 2013, un des rares Etats du monde ne disposant pas de rail sur leurs territoires'', a souligné le secrétaire général du SYNCNI/OCBN. ''Il a fallu l'arrivée de Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, pour prendre en charge la réalisation de la boucle ferroviaire avec son homologue Dr Boni Yayi , Président de la République du Bénin'', a relevé M. Abass Mado qui, au nom du SYNCNI/OCBN, a salué le partenariat avec le groupe Bolloré, un groupe qui, a-t-il précisé, dispose d'une longue expérience dans la logistique en général et le chemin de fer en Afrique en particulier.

Aussi, le SYNCNI/OCBN a vivement encouragé et félicité les Présidents Mahamadou Issoufou et Dr. Boni Yayi pour la concrétisation de cette ambition qui constitue, un facteur majeur d'intégration des économies ouest-africaines. ''C'est avec impatience que les cheminots attendent la mise en place de Béni-rail et de ses organes de gestion, afin de soulager la souffrance des agents qui cumulent aujourd'hui 19 mois d'arriérés de salaire et de non reversement des cotisations aux Fonds National de la Retraite, et à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de chaque pays'', a ajouté le secrétaire général du SYNCNI/OCBN, avant de réitérer leur engagement ''à concrétiser la volonté de ces deux Chefs d'Etat visionnaires pour améliorer la compétitivité des économies nigériennes et béninoises''.

Kader Amadou/ONEP

Lors de la déclaration du SYNCNI

Intervenant après cette déclaration, le directeur de cabinet du ministre des Transports, M. Issaka Hassane Djingo, a salué également ''l'action assez visionnaire'' des cheminots. ''Depuis des années, le Niger, au même titre que les autres pays de la planète, rêvait de voir l'avènement du rail, de voir le transport assuré par d'autres moyens autres que les voitures, camions, notamment le transport multimodal que peut offrir le transport ferroviaire.

Malheureusement, pendant longtemps, cela n'est pas arrivé. Mais c'est désormais irréversible, le prolongement du chemin de fer Cotonou-Niamey est en bonne voie, et d'ici septembre, le rail va être totalement terminé entre Niamey et Dosso. Et ce chantier, du côté du Niger jusqu'à la frontière du Bénin, sera parachevé au cours des mois à venir'', a dit M. Issaka Hassane Djingo. Il a assuré que cet engagement commence à être aussi concrétisé du côté du Bénin aussi où les travaux ont déjà démarré. ''Le rail va être une réalité, le train sifflera au Niger'', a-t-il déclaré.

Le directeur de cabinet du ministre des Transports a tenu à confirmer aux cheminots, au nom du Gouvernement et du Président de la République, SEM Issoufou Mahamadou, que leurs préoccupations ont été prises en charge, ainsi que tous les problèmes collatéraux qui peuvent se poser.

Souley Moutari

Sport /Football

Les vainqueurs de la coupe nationale présentent leur trophée au DG de la Sonidep

Les joueurs de l'AS Sonidep, vainqueurs de la coupe nationale 2015, ont présenté mercredi dernier dans les locaux de la Sonidep, leur trophée au directeur général de ladite société, M. Idi Ango Ousmane, fondateur de cette formation évoluant en deuxième division du championnat national. A cette occasion, le président délégué du club, M. Goumour Mohamed, a transmis les remerciements de l'AS Sonidep à tous ceux qui ont concouru à rendre possible la victoire finale de son équipe le 3 août dernier au Stade Général Seyni Kountché face à l'US Gendarmerie Nationale.

En recevant le trophée de la coupe nationale, M. Idi Ango Ousmane a indiqué que cette cérémonie est exceptionnelle car elle constitue le sacre du premier club du Niger qui a remporté la coupe nationale. ''Notre équipe de deuxième division a été créée dans le but de booster le football nigérien. Cette victoire bien méritée qui survient juste après notre certification qualité sécurité environnement, sera dédiée à l'excellence et à la performance de tous les acteurs. Elle permettra aussi à notre société de se faire connaître à l'extérieur du pays'', a ajouté le directeur général de la Sonidep.

Aboubacar Abzo ONEP

M. Idi Ango Ousmane tenant le trophée remporté par son équipe

Il a par la suite adressé ses sincères félicitations aux joueurs de l'AS SONIDEP, au staff technique, au président délégué, et aux dirigeants de l'équipe, les exhortant tous à continuer dans le même sens. Le directeur général de la Sonidep s'est engagé à appuyer, chaque fois que c'est nécessaire, les joueurs de l'AS SONIDEP pour la promotion du football nigérien. Il a enfin invité les amoureux du ballon rond à se rendre massivement au stade, ce vendredi après-midi, pour supporter son équipe dans le cadre de la finale de deuxième division de la région de Niamey.

Oumarou Moussa

Mariage

LES FAMILLES

La grande famille Dan Bouzoua à Zinder, Ny, Tanout et Maradi ; La famille Abdoulaye Mahaman Kalla à Ny et au Burkina Faso ; La famille Ibrahim dit Zoumbolo à Zinder et Maradi ;La grande famille Lobit à Maradi et Niamey; La famille Yacouba Gambo à Ny ;Hamidou Atta Major à Dosso ;Ibrahim Katinka à Ny ;Abdoulaye Garba SG Ministère du commerce ; La famille Abdou Daguiya à Ny ; La famille Idrissa Bako à Ny.

LES FAMILLES

Feu Nabara Koundadah à Doutchi, Ny, Togo, V.SA et au Pays Bas ; Feu Magagi Koundadah à Doutchi, Ny et Birni Konni ; feu Adamou Labaran à Ny, Gaya et Dan Issa ; Gaoh à Matankari, Doutchi et Ny ; feu Elh Hadj Mamane Arzika à Doutchi, Maradi, Ny et feu Arzika Azia à Doutchi, Ny, Birni Konni, Maradi, Aguié et Matamèye ; Elh Hadj Hassoumi Saley à Fandou, Ny, Agadez et Dakar ; Ibro Issa Ministère de l'intérieur ; Alhassane Boubacar DG ANAB; Issoufou Nayama Ministère de l'hydraulique.

Parents, Amis et Connaissances ont la joie de voua faire part au mariage de leur enfants : Mr. Abdoulaye Kalla Mamane Bachir et Melle Adamou Labaran Nadia

Les cérémonies religieuses auxquelles vous êtes cordialement invités auront lieu Incha Allah le **samedi 08 août 2015 à 08h00 au quartier Plateau non loin de la Pharmacie château 1 chez Mr Seydou Labaran**

La semaine traditionnelle débutera le même jour chez le jeune marié sis au quartier Banizoumbou 2.

OFFICE NOTARIAL MAITRE ADAMOU HAROUNA DAOUDA NOTAIRE A LA RESIDENCE DE NIAMEY

AVIS DE PERTE

Maître ADAMOU HAROUNA Daouda, Notaire à la résidence de Niamey a reçu Monsieur Almoustapha Seydou, demeurant à Niamey lequel déclare avoir égaré l'Acte de Cession objet de la parcelle G de l'îlot 27.527 du lotissement TANGÉ lui appartenant.

Toute personne qui l'aurait retrouvé, est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude Notariale de Maître ADAMOU HAROUNA DAOUDA sise à Niamey, 160 Rue Foulani Kouara face Ecole primaire SOS village d'enfant HERMANN GMEINER BP : 10912 Niamey/Niger Tel/Fax : (+227) 20-35-25-10/96 29 60 07.

POUR AVIS

PJ : La certification délivrée par la Ville de Niamey.

Le Déclarant Monsieur Almoustapha Seydou

Le Notaire MAITRE ADAMOU HAROUNA DAOUDA

airtel Direction des Ressources Humaines
Talent Acquisition & Talent Management

AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE

Dans le cadre de ses activités, Celtel Niger opérant sous la marque Airtel, recherche :

UN INGENIEUR CS CORE & ROAMING

Rend compte au : RESPONSABLE DES SERVICES DU RESEAU
Niveau de fonction : INGENIEUR

Mission Principale du poste :
La fonction sert à respecter les contrats de niveau de service haut de gamme et d'assurer la capacité en temps opportun et la disponibilité du Network, la performance et l'optimisation du réseau;
La fonction va définir la topologie optimale des éléments réseau et des systèmes afin d'offrir un service amélioré et de qualité aux abonnés d'Airtel.

Description du Poste :
Le titulaire du poste doit :
1. Gérer directement les opérations assurant le respect des SLA, KPI, cycle de vie pour la disponibilité, l'accessibilité, la continuabilité
2. Veiller à ce que toutes les activités opérationnelles soient effectuées au sein du processus défini de gestion TT, la gestion du changement, la maintenance préventive, la gestion des incidents, la gestion des problèmes, la gestion de la mise à jour de logiciel, la gestion de la sécurité, et la gestion de la performance.
3. Assurer l'analyse Business & Réseau d'impact pour chaque changement dans le Network dans le cadre du processus de gestion du changement
4. Assurer que les contrôles préventifs et les procédures de vérification périodique sont suivis et soutenirdans la résolution des erreurs
5. Réduire le MTTR en examinant les incidents (Problem Management)
6. Gérer la RSE avec les fournisseurs et assurer la livraison dans les SLA
7. Assurer que les projets sont exécutés conformément auprogramme opérationnel annuel (AOP) des lignes directrices et les projets du Groupe
8. Veiller à ce que tous les nœuds et services fonctionnent selon les besoins de l'entreprise et de réseau
9. Assurer la résolution des plaintes des clients au sein de SLA
10. Examiner le rendement Roaming& Support-IREG essais et lancements
11. Vérifier que tous les AMC sont régulièrement examinés et les maintenir en place

Responsabilités additionnelles :
• Travaillera sur tout autre projet à la demande de sa hiérarchie.

Qualifications et compétences requises :
• Maitrise en génie (électriques et électroniques, ou des domaines connexes) fonctionnels
• Une forte expérience variée dans la planification, la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance dans l'industrie Telecom.
• Une expérience dans une société de téléphonie mobile GSM
• Bonne connaissance de la planification du réseau mobile
• Compétences analytiques et bonne présentation
• Compétences de négociation
• Capacité à innover et à offrir de la valeur aux entreprises
• Capacité à gérer un partenaire d'externalisation pour fournir une solution d'affaires
• l'intégrité personnelle et la bonne relation interpersonnelle
• Excellentes compétences organisationnelles et de communication
• Très organisé
• Compétences en gestion de temps avec l'engagement de l'échéancier du projet
• Compétences d'auto-motivation
• Bonne capacité d'analyse et de résolution de problème

Les dossiers de candidature comprenant :
- une lettre de candidature
- un CV détaillé
- une copie de l'acte de naissance
- une copie du certificat de nationalité

Doivent être envoyés à l'adresse suivante recrutements@ne.airtel.com avec comme objet le titre du poste **au plus tard le vendredi 07 août 2015 à 12 heures.**

N.B : Seuls les candidats (es) sélectionné (es) seront contactés (es).
Tout dossier transmis ne peut être retiré.

UN INGENIEUR 2G/3G DE LA CONCEPTION ET DE L'OPTIMISATION

Rend compte au : RESPONSABLE DE LA PLANIFICATION & DE LA CONCEPTION
Niveau de fonction :INGENIEUR

Mission Principale du poste :
• Participer à la stratégie OpCo, la conception et l'optimisation de l'architecture du Network et assurer une bonne qualité, et une capacité optimale pour soutenir divers services sur les réseaux 2G/3G.
• Le poste implique également le suivi des KPI et l'analyse, ainsi que la capacité de dimensionnement et de gestion.
• Le poste exige également un degré élevé de coordination avec l'équipe technique centrale et les partenaires stratégiques pour la gouvernance des activités opérationnelles du réseau, la validation et l'évaluation des conceptions et d'optimisation du réseau.

Description du Poste :
Le titulaire du poste doit :
1. Fournir une planification et une optimisation du réseau stratégique et de l'architecture, en s'assurant de sa puissance, son évolutivité, son interopérabilité et de la technologie appropriée.
2. Faire le dimensionnement du réseau RAN selon les exigences de couverture, de la Direction Marketing, de la capacité et de la qualité de Airtel.
3. Faire l'analyse des KPI de gouvernance de la performance des recommandations d'optimisation du réseau radio.
4. Elaboration du cahier de charges des partenaires
5. Elaboration des capex et leur validation
6. Production des rapports

Responsabilités additionnelles :
• Travaillera sur tout autre projet à la demande de sa hiérarchie.

Qualifications et compétences requises :
• Licence en génie technologique option électronique/électrotechnique.
• 3-5 ans d'expérience polyvalente dans les opérations, l'optimisation et la planification des réseaux.
• La compréhension profonde des dernières tendances technologiques dans le réseau, y compris GSM, GPRS, EDGE, WCDMA, HSxPA, LTE, etc
• Solides compétences analytiques
• Sens de l'organisation et de motivation
• Compétences en communication et en relations interpersonnelles.

Les dossiers de candidature comprenant :
- une lettre de candidature;
- un CV détaillé;
- une copie de l'acte de naissance;
- une copie du certificat de nationalité.

Doivent être envoyés à l'adresse suivante **recrutements@ne.airtel.com avec** comme objet letitre **du poste au plus tard le vendredi 07 août 2015 à 12 heures.**

N.B : Seuls les candidats (es) sélectionné (es) seront contactés (es).
Tout dossier transmis ne peut être retiré.

1 INGENIEUR DE LA CONCEPTION, DE LA TRANSMISSION & DE L'OPTIMISATION

Rend compte au : RESPONSABLE DE LA CONCEPTION ET DE PLANIFICATION
Niveau de fonction : INGENIEUR

Mission Principale du poste :
1. Le rôle principal est de travailler avec les autres opérations de Airtel Afrique pour définir et développer la Transmission réseaux de prochaine génération qui seront conçus pour acheminer du trafic IP/TDM – téléphoniques, mobiles, voix, de ligne fixe, Internet, Mobile 2G, 3G, services LTE et autres services interne et services d'entreprise, aux réseaux de conception et d'optimisationdu bout à bout et d'assurer un accès fiable et de haute qualité, qui détermine épine dorsale et l'infrastructure de connectivité internationale.
2. Le rôle implique également le suivi de KPI et l'analyse ainsi que la capacité de dimensionnement et de gestion.
3. Le rôle exigera un degré élevé de coordination avec l'équipe technique, des partenaires stratégiques pour la gouvernance des activités opérationnelles du réseau de Transmission et la validation &l'évaluation de la conception du réseau deTransmission selon les lignes directrices fonctionnelle du réseau Airtel.

Description du Poste :
• Fournir le réseau de transport stratégique et l'architecture, la planification en garantissant une technologie appropriée, robuste, d'évolutivité etd'interopérabilité ;
• Analyserla performance des KPI pour des recommandations d'optimisation du réseau de Transmission ;
• Gérer la capacité du réseau de transmission ;
• Précision & opportunité sur la planification budgétaire des CAPEX et OPEX pour le réseau de Transmission ;
• Gérertous les testsde vérification et de modification du réseau de transport.

Responsabilités additionnelles :
• Travaillera sur tout autre projet à la demande de sa hiérarchie.

Qualifications et compétences requises :
• Diplôme en ingénierie électronique ou télécommunications, génie électrique ou discipline connexe d'une institution réputée.
• Maîtrise de la micro-onde planification avec micro-ondes Pathloss-logiciel de planification.
• Maîtrise de fibre réseau planification d'itinéraire à l'aide des outils SIG.
• Compétences analytiques et de présentation.
• 4-5 ans d'expérience polyvalente en opérations, optimisation et de planification stratégique et de conception du réseau des réseaux de Transmission.
• Profonde compréhension des dernières tendances technologiques dans le réseau de Transmission, y compris classique, PDH, SDH, ATM, IP, etc.
• Le candidat doit avoir une connaissance approfondie des lignes de produits et des solutions aux vendeurs de solutions de transport, et comprendre les atouts, les faiblesses et les différences entre eux.
• Solides compétences analytiques.
• Solides compétences organisationnelles & motivationnelles.
• Excellente communication et relations interpersonnelles.
• Etre autonome et professionnelle ;
• Etre motivé et flexible;
• Discrétion et respect de la confidentialité.
• La connaissance de l'anglais est un atout

Les dossiers de candidature comprenant :
- une lettre de candidature
- un CV détaillé
- une copie de l'acte de naissance
- une copie du certificat de nationalité

Doivent être envoyés à l'adresse suivante **recrutements@ne.airtel.comavec comme objet le titre du poste au plus tard le Vendredi 07 août 2015 à 12 heures.**

N.B : Seuls les candidats (es) sélectionné (es) seront contactés (es).
Tout dossier transmis ne peut être retiré.

airtel Direction des Ressources Humaines
Talent Acquisition & Talent Management

AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE

Dans le cadre de ses activités, Celtel Niger opérant sous la marque Airtel, recherche :

UN INGENIEUR DES CENTRE DE DONNEES, DE GESTION DE L'ALIMENTATION &DE CONCEPTION PASSIVE

Rend compte au : RESPONSABLE DE LA CONCEPTION ET DE PLANIFICATION
Niveau de fonction : INGENIEUR

Mission Principale du poste :
Le titulaire du poste doit exercer les activités opérationnelles liées aux systèmes de puissance du réseau et garantir la fiabilité en évitant toutproblème.

Description du Poste :
1. Suivi, analyse et contrôle quotidien des activités
- Assurer le fonctionnement quotidien de tous les équipements de puissance y compris les transformateurs, panneaux électriques, DG, UPS & climatisation dans la salle de l'interrupteur &emplacement ;
- Suivre & assurer la maintenance préventive en temps opportun WRT de chaque équipement électrique installé à l'emplacement des chambres des interrupteurs y compris le maintien des mesures générales d'hygiène par exemple normes de sécurité et de propreté ;
- Bonne gestion WRT de rechange de tout l'équipement électrique;
- Entretien de tous les matériels d'essai & outils pour un suivi adéquat en tout temps ;
- Etre pleinement conscient des procédures de fonctionnement, d'utilisation &de gravité de chaque équipement électrique installé dans la chambre des interrupteurs ;
- Préparer et soumettre régulièrement les rapports sur le rendement conformément aux lignes directrices et recommander des améliorations de temps en tempsdu commutateur de la salle de carte de pointage,
- Superviser, mettre en service & accepter les installations des équipements électriques à la salle des interrupteurs &des emplacements DC dans le réseau ;
- Assurer une coordination étroite avec l'Agence de sécurité à développer et assurer la conformité au processus de la chambre de commutateurd'accès
- Protéger & sauvegarder les pièces de l'interrupteur &DC contre l'entrée de toute personne non autorisée

2. Reporting
- Préparer un rapport quotidien et périodique pour des interventions les plus importantes faites ;
- Rapport sur la performance des systèmes.

Responsabilités additionnelles :
• Travaillera sur tout autre projet à la demande de sa hiérarchie.

Qualifications et compétences requises :
• Diplôme en génie technologie (électronique & communication) ;
• 3-5 ans d'expérience en 2G/3G et 2 ans d'expérience pertinente en Télécom ;
• 2 ans dans le traitement du poste similaire dans une autre entreprise ;
• Compétences analytiques fortes
• Capacité à s'intensifier et à livrer les rapports sur plusieurs niveaux serait très important ;
• Capacité pour une gestion à grande échelle avec une portée géographique très étendue sur zone ;
• Capacité au travail d'équipe avec un partenaire de sous-traitance pour livrer la solution métier ;
• Etre autonome et professionnelle ;
• Etre motivé et flexible;
• Discrétion et respect de confidentialité.
• La connaissance de l'anglais est un atout

Les dossiers de candidature comprenant :
- une lettre de candidature
- un CV détaillé
- une copie de l'acte de naissance
- une copie du certificat de nationalité

Doivent être envoyés à l'adresse suivante **recrutements@ne.airtel.com avec comme objet le titre du poste au plus tard le au plus tard le vendredi 07 août 2015 à 12 heures.**

N.B : Seuls les candidats (es) sélectionné (es) seront contactés (es).
Tout dossier transmis ne peut être retiré.

UN ANALYSTE DES COUTS DE RESEAU

Rend compte au : DIRECTEUR DES OPERATIONS DU RESEAU
Niveau de fonction :ANALYSTE

Mission Principale du poste :
• Gérer l'information par MAPA (Comptabilité de gestion et analyse de performance) selon les GAAP locale pour la gestion des sites au Niger,
• Assurer la conformité des lois et réglementations fiscales et réglementaires, ainsi que de la conformité bancaire au Niger,
• Préparer un plan d'exploitation annuel («AOP») de la gestion des sites au Niger
• Assurer la conformité à la délégation de pouvoirs / directives BPA centrale / AOP (plan d'exploitation annuel) des lignes directrices / normes, grâce à l'analyse de la variance en termes de coûts Opex et Capex,
• Accroître l'efficacité du réseau grâce à des initiatives en matière de techniques d'établissement des coûts et de l'examen / Reporting / analyse des écarts pour débit, le volume et l'efficacité à la fois pour CAPEX et OPEX pour la gestion de sites au Niger

Description du Poste :
Le titulaire du poste doit :
1. Etablir les états financiers selon le format MAPA et selon les normes locales GAAP/ IFRS
2. Faire un examen de la planification fonctionnelle et de l'efficacité des rapports
3. Assurer la conformité de la délégation de pouvoirs ('DOA') / des lignes directrices de l'AOP pour CAPEX et OPEX
4. Soutenir la fonction satisfaction / client
5. Examiner les processus en place existants et définir de nouveaux processus si nécessaire
6. Mettre en place des techniques standards de coûts
7. Établir des normes de suivi des Capex
8. Automatiser les activités pour une meilleure efficacité au Niger

Responsabilités additionnelles :
• Travaillera sur tout autre projet à la demande de sa hiérarchie.

Qualifications et compétences requises :
• MBA ou une certification comptable spécifique
• Environ 10 années d'expérience
• Connaissance de la dernière comptabilisation des outils / logiciels disponibles pour les rapports
• Connaissance des changements dans les normes comptables appliquées en vertu des PCGR locale
• Exposition à un environnement ERP
• Fond préféré étant télécommunications / secteur des services
• Compétences Interpersonnel
• Appréciation fonctionnelle
• Sens des affaires
• Capacité d'harmoniser les stratégies et les systèmes aux besoins des entreprises

Les dossiers de candidature comprenant :
- une lettre de candidature
- un CV détaillé
- une copie de l'acte de naissance
- une copie du certificat de nationalité

Doivent être envoyés à l'adresse suivante **recrutements@ne.airtel.com avec comme objet letitre du poste au plus tard le vendredi 07 août 2015 à 12 heures.**

N.B : Seuls les candidats (es) sélectionné (es) seront contactés (es).
Tout dossier transmis ne peut être retiré.

2 Zonal Technical SupervisorActive RAN Ops & Assurance

Rend compte au : RESPONSABLE DE LA CONCEPTION ET DE LA PLANIFICATION
Niveau de fonction : SUPERVISEUR

Mission Principale du poste :
1. Gérer le BSS et les ingénieurs de l'équipe de Transmission au niveau régional pour toutes les tâches quotidiennes et les rapports à la line Manager / chef d'équipe.
2. Coordonner le processus pour toutes les activités de leur fonctionnement technique en respectant les lignes directrices d'exploitation d'Airtel.
3. Élaborer et améliorer les performances de la qualité de tous les équipements en coordonnant les tâches au personnel de la région, l'optimisation et la performance pour atteindre l'objectif convenu de disponibilité du réseau.
4. Gérer toutes les tâches de fonctionnement et d'entretien du réseau associés au BSS et à la transmission du réseau Airtel.
5. Organiser des activités avec d'autres intervenants afin de répondre aux exigences d'Airtel.

Description du Poste :
• Parvenir à atteindre la performance de la qualité des équipements de Transmission et le BSS en réseau régional d'Airtel.
• Gérer les opérations quotidiennes effectuées par le BSS &la Transmission des ingénieurs pendant la résolution des questions essentielles.
• Coordonner le contact avec la deuxième ligne et les fournisseurs pour les échanges de données et prendre en charge en ouvrant les SLA, CSR ou toute autre communication de courrier.
• Coordonner la section planification, optimisation et Performance pour toutes les modifications de configuration requises.
• Assurer la disponibilité des moyens, des outils pour le personnel régional en BSS & Transmission et être aligné avec les autres régions
• Gérer les pièces de rechange régionales des équipements de Transmission et du BSS et être en contact avec le niveau Central afin d'être aligné avec les autres régions.

Responsabilités additionnelles :
• Travaillera sur tout autre projet à la demande de sa hiérarchie.

Qualifications et compétences requises :
• Un diplôme universitaire en télécommunication, et unMaster en administration des affaires en plus serait un atout
• 6 ans d'expérience, dont 3 ans dans les télécom
• Une bonne expérience du poste similaire
• Une capacité à innover et à offrir une valeur ajoutée à l'entreprise
• Une capacité pour une gestion à grande échelle avec une portée géographique très étendue sur une zone ;
• Une capacité à gérer un partenaire de sous-traitance afin d'offrir la meilleure solution d'entreprise ;
• Etre autonome et professionnel ;
• Etre motivé et flexible;
• Avoir une forte analyse de données, de vérification de la réconciliation et des procédures ;
• Savoir bien communiquer, et avoir des compétences organisationnelles et interpersonnelles ;
• Une capacité à travailler efficacement sous contraintes de temps et d'obtenir des résultats dans des délais critiques ;
• Etre discret et respecter la confidentialité ;
• Parler la langue anglaise est un atout.

Les dossiers de candidature comprenant :
- une lettre de candidature
- un CV détaillé
- une copie de l'acte de naissance
- une copie du certificat de nationalité

Doivent être envoyés à l'adresse suivante **recrutements@ne.airtel.com avec comme objet le titre du poste au plus tard le vendredi 07 août 2015 à 12 heures.**

N.B : Seuls les candidats (es) sélectionné (es) seront contactés (es).
Tout dossier transmis ne peut être retiré.

USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET)
Regional Food Security Specialist-Livelihoods

JOB ANNOUNCEMENT

USAID's Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET) is a leading global provider of objective, evidence-based food security information and analysis. FEWS NET collaborates with international, regional and national partners to provide timely and rigorous early warning and analysis of potential, emerging, and/or evolving food security issues in order to inform decisions and guide response. More information on FEWS NET can be found at www.fews.net.

Chemonics International Inc., based in Washington, DC, has been contracted by USAID to manage FEWS NET technical and field activities. Chemonics seeks applications from qualified and experienced professionals for the position of West Africa Regional Food Security Specialist- Livelihoods to support the following activities:

• Food security and livelihoods monitoring, analysis and reporting in FEWS NET West Africa countries.
• Development of technical networks, capacity development and guidance in livelihoods and food security analysis using the Household Economy Approach (HEA) and other methods and tools, as appropriate.
• Provide leadership, representation and liaison in coordinating regional livelihoods and food security activities and maintaining network relationships.

The RFSS/L will work under the supervision of the West Africa Regional Technical Manager (RTM) and in close collaboration with FEWS NET's home office technical team, regional and country teams, and with national, regional and global partners to design, execute, coordinate and support livelihoods and HEA related activities in the region. S/He may be required to supervise technical assistants and will assist the RTM in providing technical oversight for FEWS NET's livelihoods work in West Africa. The RFSS/L will be required to travel intensely within West Africa, and some international travel in sub-Saharan Africa, Europe, and the United States may be required.

Minimum qualifications and selection criteria

• A Master's degree in a discipline relevant to the work of FEWS NET.
• At least five years of relevant experience in early warning/food security information systems and food security analysis, including at least two years in application of livelihoods and/or HEA analytical frameworks.
• Excellent spoken, written and presentation communication skills in French and intermediate (professional) spoken and written communication skills in English
• Excellent computer and analytical skills. Advanced use of spreadsheets, GIS and statistical packages preferred.
• Experience working at the regional level, knowledge of the Cadre Harmonisé strongly preferred.

The full Vacancy Announcement for the West Africa Regional Food Security Specialist-Livelihoods can be found at www.fews.net/vacancies. Interested candidates should send their CV and cover letter in English to: **fewsnetwest.livelihoods@gmail.com by August 21, 2015.** This position is open to qualified West African national citizens/residents and will be based in an existing FEWS NET office in West Africa (Dakar, Nouakchott, Bamako, Ouagadougou, Niamey, Ndjamena, Abuja). Please note **"Regional Food Security Specialist- Livelihoods"** in the subject line. No telephone inquiries. Only short-listed candidates will be contacted.

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
OFFICE NATIONAL D'EDITION ET DE PRESSE (ONEP)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°02/2015/ONEP/DG

RELATIF À LA FOURNITURE DES FONGIBLES D'IMPRIMERIE

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'avis général de passation des marchés publics publié dans le Sahel Quotidien du 23 avril 2015.

2. L'Office National d'Edition et de Presse (ONEP) invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé et cacheté pour la fourniture des Fongibles d'imprimerie

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans les données particulières de l'appel d'offres) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès du Service Marchés Publics de l'Office National d'Edition et de Presse (ONEP) entre 9 heures et 11heures.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du dossier d'Appel d'offres, auprès du Service Marchés Publics de l'ONEP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA.**

6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.

7. Les offres présentées en un original et cinq (5) copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de 2% du montant de l'offre devront parvenir ou être remises à la **Direction générale de l'ONEP BP. 13 182 Niamey Place du Petit- Marché au plus tard le 08 septembre 2015 à 9 heures.**

8. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à dix (10) heures à l'Office National d'Edition et de Presse en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Le Directeur Général
Elh Mahamadou Adamou

Complexe scolaire l'Elite COMMUNIQUE

Pour notre première année d'exercice dans le quartier Francophonie et malgré les provenances éparses des élèves que nous avons accueillis, en octobre 2014, le ***Complexe scolaire L'Elite*** a réalisé, à l'occasion des examens 2015, les résultats ci-après :

-Baccalauréat Série A : 35,71% de réussite ;
-Baccalauréat Série D : 45,23% de réussite ;
-B.E.P.C. : 67,82% de réussite.

Cette performance, par rapport aux taux du niveau national, est le résultat du sérieux et de la rigueur des équipes enseignante et administrative du ***Complexe scolaire L'Elite.***

Faites donc confiance au Complexe scolaire L'Elite pour y inscrire vos enfants.

Inscriptions au Village de la Francophonie, B.P. 12 677, Niamey, à 150 m de l'entrée principale, tous les jours à partir de 9 heures. Tél. (00 227) 20 75 59 30 / 96 96 94 50

Le Directeur Général Mamoudou DJIBO, Ph.D.

Complexe universitaire de haut niveau, **L'Institut L'Elite de Niamey** vous propose, pour **la rentrée académique 2015-2016**, des formations variées et porteuses d'emploi :

1. Cycle d'Instituteurs ;
2. Cycle d'Instituteurs adjoints ;
3. Licence générale en Droit ;
4. Licence professionnelle en Droit ;
5. Licence générale en Sciences économiques ;
6. Licence professionnelle en Sciences de l'Education ;
7. Licence professionnelle en Gestion des collectivités territoriales ;
8. Licence professionnelle en Management et Gestion des Entreprises ;
9. Licence professionnelle en Gestion des Ressources humaines (GRH) ;
10. Master professionnel en Gestion des Ressources humaines (GRH) ;
11. Master professionnel en Management et Gestion des Entreprises ;
12. Master professionnel en Management de l'Education ;
13. Master professionnel en Décentralisation, Développement local et Aménagement du territoire;
14. Master professionnel en Sécurité alimentaire et nutritionnelle avec quatre options :
Prévention et gestion des catastrophes ;
Prévention et gestion de la malnutrition ;
Situations d'urgence et action humanitaire internationale ;
Prévention et gestion des conflits.
15. Master professionnel en Droit de l'Homme et Droit international humanitaire ;
16. Master professionnel en Administration publique ;
17. Master professionnel en Administration diplomatique ;

Pour toutes ces formations valorisantes et compétitives, l'expérience professionnelle des candidats est valorisée par le système de VAP/VEP.

Une formation à L'I.E.N., c'est du plomb dans le C.V., de l'aimant pour l'emploi !

Pour tous renseignements, s'adresser au siège de L'I.E.N., à l'Immeuble de la Pharmacie Dar-es-Salam, au quartier Dar-es-Salam de Niamey
Tél. : (00 227) 20 75 59 31 / 20 75 59 30 / 96 96 94 50 / 96 96 29 44.

Le Directeur général, Mamoudou DJIBO, Ph.D.

Cérémonie de triomphe de la promotion Lieutenant Nassirou Ousmane Garba

Grande consécration pour les 51 élèves officiers, dont douze stagiaires originaires de pays amis

Le ministre de la Défense Nationale, M. Karidio Mahamadou, a présidé, hier matin à la Place d'Armes de l'Ecole de Formation des Forces Armées Nigériennes, la cérémonie de triomphe de la ''Promotion Lieutenant Nassirou Ousmane Garba'', consacrant la fin de Formation des Elèves Officiers. C'était en présence du président du CESOC, M. Moussa Moumouni Djermakoye, du Chef d'Etat Major adjoint des Armées, le Général de Division Mohamed Ahmed, des personnalités civiles et militaires, ainsi que des parents et amis des récipiendaires, et des invités.
Dans son mot introductif, le ministre de la Défense Nationale M. Karidio Mahamadou a d'abord rendu hommage à tous les hommes tombés sur le champ d'honneur.
Il a rappelé que la célébration de la cérémonie du triomphe est toujours l'occasion d'attirer l'attention des futurs officiers sur les exigences et la noblesse de leur choix, celui de servir leur patrie avec dévouement et abnégation en tous lieux et en toutes circonstances. Pour y parvenir, le ministre de la Défense Nationale a indiqué que ces futurs officiers doivent constamment s'inspirer de l'exemple de ceux de leurs devanciers qui, par leur courage, leur ténacité, leur intelligence ainsi que leur générosité de cœur et d'esprit, ont su triompher de l'ennemi et des adversités rencontrés sur leurs chemins. ''Par ce triomphe, vous entrevoyez une victoire, une victoire sur les épreuves et les diverses privations de la vie. C'est dire que vous venez de franchir une étape importante de votre formation. Cependant vous n'aurez été pénétrés de ce mot qui est action que si l'envie de triompher, le désir de vaincre, font partie de votre éthique d'officier '', a dit M. Karidio Mahamadou. Par ailleurs, il a demandé aux récipiendaires de continuer à développer les liens tissés entre stagiaires africains durant leur séjour à l'EFOFAN afin d'apporter à leur tour leur pierre à l'édification de nos armées africaines qui attendent beaucoup d'eux, tant les défis sécuritaires sont de nos jours abondants.

Aboubacar Abzo ONEP

Photo de famille à l'issue de la cérémonie

''Une part importante des missions contemporaines que vous aurez à mener sera certainement consacrée à la lutte contre le fléau du terrorisme qui appelle à la mutualisation des efforts de lutte'', a indiqué le ministre de la Défense Nationale qui a réaffirmé l'engagement du Gouvernement de la République, et particulièrement la détermination du Président de la République à doter les Forces de Défense et de Sécurité d'équipement appropriés afin de faire face aux nouvelles menaces et de triompher davantage.
Auparavant, le directeur de l'EFOFAN, Colonel Major Mahamadou Mounkaïla, a dit que la promotion Lieutenant Nassirou Ousmane Garba est composée de cinquante-et-un (51) élèves dont douze (12) stagiaires originaires de pays amis que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la République Centrafricaine, le Mali, le Sénégal et le Togo, et 37 Nigériens et 2 Nigériennes. Il a précisé que cette promotion a suivi une scolarité de deux (2) années académiques qui exigent, une réussite aux différents examens, des compétences nécessaires à l'obtention du premier diplôme d'officier de l'Armée de Terre, le Brevet de Chef de Section.
Notons que onze (11) élèves officiers collatéraux, à savoir des médecins et des ingénieurs ayant suivi une année de formation à l'EFOFAN, sont également aux côtés des élèves officiers de la promotion Lieutenant Nassirou Ousmane Garba.
''Par vocation, j'entends votre enthousiasme, votre amour et votre adhésion à servir par les armes. Un service qui nécessite beaucoup d'humilité et un fin dosage de dignité qui doivent se manifester dans vos traits, vos attitudes, vos gestes et propos'', a conclu Colonel Mahamadou Mounkaïla.
A la suite de la cérémonie, le ministre de la Défense Nationale a procédé au port des épaulettes aux nouveaux officiers.
Enfin, les nouveaux officiers ont prêté serment avant de présenter leurs premiers saluts au ministre de la Défense Nationale en qualité d'Officiers d'active.

Laouali Souleymane

Aboubacar Abzo ONEP

Le ministre de la Défense Nationale procédant au port des épaulettes d'un officier

INSTITUT AFRICAIN D'INFORMATIQUE
Représentation au Niger
BP: 12 078 Niamey/Niger – Tél.: (227) 20 72 56 72
Fax: (227) 20 72 56 73
www.iai-niger.org contact@iai-niger.org

COMMUNIQUE

Le Représentant Résident de l'Institut Africain d'Informatique au Niger, a l'honneur d'informer les jeunes bacheliers de l'ouverture du concours d'entrée en 1ère Année Analyste-Programmeur de l'Institut Africain d'Informatique, Représentation au Niger (IAI-Niger).

Peuvent faire acte de candidature les jeunes titulaires d'un baccalauréat de série scientifique (C, D, E, ou équivalent) obtenu en 2015, 2014 ou 2013.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés **au plus tard le Mardi 18 août 2015 à la Représentation de I.A.I-Niger (sise au quartier Plateau, Route de Tillabéri, collé à l'UEMOA) à Niamey ;**
Ils doivent être accompagnés des pièces suivantes :
- 1 demande manuscrite adressée au Représentant Résident I.A.I-Niger ;
- 1 extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif ;
- 1 certificat de nationalité d'un pays membre de l'IAI ;
- 1 copie légalisée du BAC ou de l'attestation du BAC ;
- 1 cassier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- 1 certificat de visite et contre visite médical datant de moins de 3 mois ;
- 4 photos d'identité couleur.

Tout dossier incomplet sera rejeté.
Le programme du concours est le suivant :

Mathématiques	**durée 4h**	**coefficient 6**
Anglais	**durée 2h**	**coefficient 3**
Français	**durée 2h**	**coefficient 2**

Pour les épreuves de mathématiques, les candidats ayant eu le **BAC en 2015** auront une épreuve dont le niveau est celui de la terminale scientifique.
Les candidats ayant eu le **BAC en 2013** ou en **2014** auront une épreuve du niveau de la 1ère année universitaire en Mathématiques.

Les épreuves se dérouleront le **samedi 22 août 2015** dans le centre unique de Niamey à la Représentation IAI-Niger sise sur la route de Tillabéri à côté d'ECOBANK PLATEAU, ANPO et l'UEMOA.

Les candidats devront s'acquitter de **12 000 F non remboursables pour frais de concours.**

Ressources en eau dans la région d'Agadez

Un village, un point d'eau

Par Abdoulaye Harouna/ONEP Agadez

L'eau c'est la vie, a-t-on coutume de dire. En effet, cette ressource naturelle est source de vie, et elle est également indispensable à toute forme de vie. Dans les zones nomades, le manque d'eau perturbe l'élevage, accentue le déplacement des campements et pose un problème de fréquentation scolaire et de santé. C'est pourquoi dans sa démarche globale, le groupe Areva agit en entreprise solidaire dans le cadre du développement durable, en apportant aux populations des appuis multiformes dont la mise à leur disposition de points d'eau au niveau des villages et campements.

Cet engagement du groupe industriel s'inscrit dans la démarche globale ''Areva Way'' du groupe nucléaire français et cadre avec les initiatives de l'Etat qui a fait du renforcement et de la pérennité des services d'alimentation en eau potable et de la responsabilisation des populations bénéficiaires les principaux objectifs du Programme de la Renaissance initié par le Président de la République SE Issoufou Mahamadou. L'accent a été mis, à travers cette démarche, sur la réduction des disparités géographiques en termes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que sur la pérennisation et l'amélioration de la qualité du service public de l'eau. En matière d'approvisionnement en eau potable des populations, les impacts sociaux sont très importants car la réalisation d'un point d'eau permet d'alléger les souffrances des populations et de réduire considérablement le temps de corvée, principalement en milieu rural.

La population réalise ainsi une économie de temps pour se livrer à des activités génératrices de revenus, ce qui lui permet de prospérer. En outre, rapprocher les points d'eau des éleveurs, dans une région à vocation surtout pastorale, aura l'avantage de fixer les élèves afin que leur fréquentation scolaire soit plus régulière. Dans le domaine de la santé, la disponibilité d'eau potable contribuera à éviter aux populations les maladies d'origine hydrique et d'améliorer leur état de santé. C'est dans cette optique que le Groupe Areva a procédé à la remise officielle d'un puits au profit des populations de Tafadak, village du département de Tchirozérine dans la région d'Agadez.

Au cours d'une cérémonie qui a regroupé les autorités municipales, les représentants de l'association ''Le puits du désert'' et de l'ONG Tidène, le chef de village de Tafadak ainsi que la population, le coordinateur sociétal des sociétés minières Somaïr et Cominak a rappelé la particularité du village de ce village qui abrite une source thermale, abrite une importante population, mais ne dispose pas d'un point d'eau potable. En effet, pour la majorité de la population rurale, l'approvisionne en eau se fait dans des conditions très difficiles, à partir de points d'eau traditionnels temporaires, de qualité douteuse, non contrôlés, et dont la dégradation est accentuée par les cycles de sècheresse répétitifs. Toutes choses qui ont contribué à motiver le financement de ce puits par Areva.

Les autorités locales ont remercié le groupe Areva pour son appui à la réalisation de cet ouvrage, et salué la mobilisation de l'association ''Le puits du désert'' et de son partenaire local, l'ONG Tidene, pour la préparation, la recherche du financement et l'exécution du projet.

Les bénéficiaires, aussi bien les populations que les autorités, se sont accordés pour prendre l'engagement de veiller à l'entretien régulier de cet ouvrage, soit afin qu'il alimente, dans la durée, les populations en eau potable.

Par ailleurs, les éleveurs ont exprimé leur satisfaction au Groupe AREVA pour son aide dans le développement de leurs activités économiques et pastorales. Une satisfaction immense, car les initiatives du Groupe en faveur des populations locales militent en faveur de la restauration de la paix, car permettent d'éviter désormais les conflits qui éclatent entre éleveurs pour l'abreuvage leurs animaux sur les points. Cette aide contribuera également à une meilleure scolarisation des enfants qui ne seront plus contraints d'aller chaque jour chercher de l'eau pour les animaux. En effet, le point d'eau constitue l'élément indispensable à l'exercice des activités pastorales en milieu nomade. La réalisation des points d'eau s'avère la condition sine qua non de la fixation des éleveurs et de la promotion de l'économie pastorale.

DR

Jardin dans une oasis près d'Agadez

Avec la réalisation des puits pastoraux, les nomades peuvent abreuver leurs animaux et exploiter les pâturages sans points d'eau toute l'année. Les représentants de l'association ''Le puits du désert'' et de l'ONG Tidene ont souhaité que cette réalisation puisse être le point de départ d'un partenariat fructueux avec AREVA pour atteindre l'objectif de doter chaque village d'un point d'eau moderne.

Pour l'Etat, le secteur de l'eau, de par son caractère structurant, est désormais perçu comme un angle d'attaque pertinent pour aborder les questions de l'aménagement du territoire. Le Gouvernement a, dans ce sens, exprimé sa volonté d'asseoir une politique intégrée, globale et coordonnée du cycle de l'eau tout en fixant l'objectif de généralisation de doter le milieu rural d'eau potable.

Les représentants de l'association ''Le puits du désert'' estiment que dans les zones sahariennes, ''les puits deviennent des haltes, (….) des lieux de rencontres et de commerce. Les puits ont façonné une carte du désert, ils ont créé de nouvelles constellations. C'est toute une culture qui s'est bâtie autour de ces points d'eau. Le puits est l'escale, l'île verte de vie des nomades. Les nomades s'y retrouvent. On y installe le campement pour quelques jours ou pour une saison, mais toujours un peu à l'écart, afin que le point d'eau soit accessible pour tous''.

Les caravanes peuvent ainsi y passer, faire boire les bêtes, et repartir. Les puits sont aussi des centres pour les sédentaires, qui font tirer l'eau par traction animale. Un chameau dressé tracte la corde du puits et fait monter l'eau par des va-et-vient successifs. Le seau plonge et replonge, ramenant en surface sa contenance d'environ quarante de litres, et c'est la vie qui émerge ainsi. Un système d'irrigation permet à quelques familles de cultiver des céréales, des légumes et des arbres fruitiers comme les palmiers ou les orangers.

La multiplication des puits dans certaines vallées a permis de développer de véritables oasis où les jardins permettent de faire vivre toujours plus de monde.

Source thermale de Tafadek

Des vertus thérapeutiques

Ce qui est sûr, où qu'elles se trouvent de par le monde, c'est que les sources thermales, de par leurs vertus thérapeutiques, se sont toujours révélées comme des lieux enchanteurs, et se sont transformées au fil du temps en des fabuleux trésors qui vont à la rencontre des besoins de santé, de bonheur et des aspirations des populations.

En dehors de la source thermale de Tafadek située à 20km de Tchirozérine, la région d'Agadez regorge d'importantes sources d'eaux thermales dont les vertus varient selon leurs milieux de découvertes, la nature du sous-sol, et le cadre géophysique. Ainsi les régions d'Iférouane (eau gazeuse), de Rharous, Timia, Gélélé, Azelik, Fagoshia, Banouet, In 'jitan, Tiguidan Adrar, Tiguidan Tagaït, Assawas, Ezzah, Tiblelik, constituent de véritables réserves d'eaux thermales que les nomades ne manquent pas de fréquenter. D'origine profonde et de composition physico-chimique constante dans le temps, les eaux minérales, qui répondent à des exigences microbiologiques plus strictes que les autres eaux destinées à la consommation humaine, possèdent des propriétés favorables à la santé dans les domaines de la rhumatologie et des séquelles de traumatismes ostéo-articulaires; de la neurologie, de la dermatologie, des thérapies des affections psychosomatiques et des maladies cardio-artérielles.

DR

La Source de Tafadek

Outre la valeur symbolique de l'eau en tant qu'élément de purification, la croyance dans les propriétés intrinsèques de guérison et de protection de l'eau est très répandue un peu partout dans le monde.

De la même façon qu'elle fournit l'impulsion nécessaire à la naissance et à la vie dans les mythes de la création, l'eau joue un rôle central dans de nombreuses pratiques religieuses dans le monde. Source de vie, elle incarne également la naissance et la renaissance.

Les eaux minérales naturelles

Une eau minérale naturelle est d'origine profonde et de composition physico-chimique constante dans le temps, une eau qui satisfait à des exigences microbiologiques plus strictes que les autres eaux destinées à la consommation humaine, qui possède des propriétés favorables à la santé. Les eaux minérales naturelles peuvent être utilisées en soins dans des établissements thermaux ou pour la consommation humaine après un embouteillage qui doit être autorisé par le Ministère de la Santé qui veille également au maintien de la composition de cette eau par des contrôles périodiques.

Actuellement, sont reconnues douze orientations thérapeutiques: voies respiratoires, rhuma-

moderne, une visée

Bilma

L'enclavement ne doit pas être un obstacle au développement

Bilma, dans le Kawar, fait partie de l'univers du Ténéré. Bilma, c'est avant tout une importante zone de transit où des personnes de nationalités diverses du Continent vont à destination de la Libye, à partir d'Agadez via Dirkou, Séguédine, Madama, jusqu'en Libye. Le mouvement migratoire a eu un impact économique certains dans cette partie du territoire national. Le département, certes, n'a pas une vocation agricole mais la faisabilité de la culture irriguée a été testée avec succès dans les oasis.

Bilma, à l'extrême nord-est du pays, dans l'univers du Ténéré, se trouve à 650 kilomètres d'Agadez et à plus de 1650 kilomètres de Niamey. Une zone pratiquement isolée où il n'existe nulle part de petite distance d'une oasis à une autre.

Pour rejoindre la capitale du Kawar, la piste des puits d'Achegour au pied d'une falaise, que l'on ne remarquerait pas si elle se trouvait ailleurs qu'en plein milieu du Ténéré, est la plus empruntée. De la falaise, il faut regagner d'abord la commune de Dirkou qui abrite le 24ème Bataillon inter armes des Forces Armées Nigériennes.

Dirkou, carrefour commercial important, puis Bilma, chef-lieu du département, à 40 km. Avec un enclavement réel qui se pose, la zone était pratiquement isolée. Aujourd'hui , dans ce département qui fait 1/4 du territoire national, la crise libyenne a ouvert la voie à un important trafic de véhicules de toutes marques: Berline de luxe, Toyota 4X4, camions qui transitent par la commune rurale de Dirkou, sont revendus sur les sites aurifères ou à Agadez. Dans cet océan de sable, l'eau abonde. Elle existe à profusion et la faisabilité de l'agriculture irriguée dans les oasis a été testée: maïs, pomme de terre, légumineuses etc. Tout peut se produire et la population

DR

L'engagement des voyageurs pour joindre Bilma

(26.000 hts, une fois encadrée, appuyée, soutenue par l'Etat et les partenaires au développement peut s'auto-suffire.

Bilma dans le Kawar, fait partie de l'univers du Ténéré. Le département de Bilma fait face à un vrai problème de développement. Est- ce du fait de l'enclavement réel qui se pose dans ce département qui fait un 1/4 du territoire national ? Ou bien, l'éloignement de Bilma, du point de vue de profits personnels, n'arrange pas les responsables de Projets ? Il n'existe pas aujourd'hui de projets de développement, encore moins d'ONG intervenant dans la région du Kawar.

Certes, par le passé le projet PAC II a intervenu. Cependant, davantage de moyens doivent être investis dans la zone pour permettre aux populations d'entreprendre d'autres activités en plus celles liées aux cultures des dattes et à l'exploitation des salines. Il y a urgence que le département soit sauvé. Sauver les sauniers, sauver les producteurs de dattes, et surtout intensifier les campagnes de sensibilisation pour que les populations se mettent dans la pratique les cultures irriguées à travers de lourds investissements. La faisabilité de l'agriculture irriguée dans les oasis a été testée : maïs, pomme de terre, légumineuses etc. Tout peut se produire et la population, une fois encadrée, appuyée, soutenue par l'Etat et les partenaires au développement, peut s'auto suffire.

L'orientation sur le plan agricole doit s'inscrire dans une stratégie globale visant à confier un rôle économique de premier plan à ce secteur. Mais les objectifs de développement, leurs chances de durabilité et de réussite ne seront déterminantes que par l'engagement des populations et leurs capacités de participation.

Les actions à entreprendre doivent s'inscrire dans la durée et devraient être mise en œuvre, de manière à donner une nouvelle impulsion au développement socio économique, culturel, ainsi qu'à l'assistance au monde rural, la lutte contre la pauvreté et au développement des ressources humaines et des infrastructures de base en matière de santé et d'éducation, conformément au Programme de Renaissance du Président de la République SE Mahamadou Issoufou.

Certes, le département n'a pas une vocation agricole avec une moyenne pluviométrique de 8 mm par an, mais les cultures sont possibles dans le domaine de l'irrigation et du maraîchage au niveau des oasis. Cependant, il faut un véritable changement de mentalité pour que les populations, à travers une vaste campagne de sensibilisation, s'habituent et qu'elles s'investissent dans le domaine de l'agricole irriguée. En matière de sécurité, l'Etat reste très vigilant afin de garantir la libre circulation des personnes et de leurs biens dans le Kawar.

insoupçonnées

tologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires ; neurologie dermatologie ; affections des muqueuses bucco-linguales ; thérapeutiques des affections psychosomatiques ; gynécologie et maladies de l'appareil génital ; phlébologie ; maladies cardio-artérielles ; maladies de l'appareil digestif et métaboliques ; maladies de l'appareil urinaire et métaboliques ; troubles de développement chez l'enfant.

Le thermalisme est donc une activité très médicalisée visant à soigner ou soulager des personnes plus ou moins lourdement malades. L'eau est indispensable à toute forme de vie. Mais très tôt, des qualités magiques lui furent attribuées. C'est ainsi que partout dans le monde, se sont développées des croyances et légendes autour des sources et des fleuves.

Aux vertus magiques, s'ajoutaient parfois des propriétés curatives, et c'est ainsi que sont apparus les thermes.

Les vertus purificatrices de l'eau

L'eau nettoie le corps, et par extension, le purifie. Ces deux qualités majeures donnent à l'eau un statut hautement symbolique, voire sacré. L'eau est donc souvent un élément-clé dans les cérémonies et les cultes religieux. Elle est particulièrement utilisée parce qu'elle symbolise la propreté et la pureté. L'eau ne nettoie pas seulement les signes extérieurs de saleté. Dans certaines cultures, elle efface également les difficultés spirituelles.

Par le contact ou l'immersion, les croyants peuvent se laver de leurs mauvaises actions ou simplement se libérer des signes du monde profane et se préparer à entrer dans le monde religieux et spirituel. Ce contact avec l'eau peut prendre plusieurs formes selon la culture et l'objectif recherché.

La purification est par conséquence l'une des propriétés les plus importantes de l'eau dans les pratiques religieuses. Cette purification ou ablutions, notamment avant un événement particulier -prière, mariage ou autres cérémonies -est répandue dans le monde entier.

En outre, depuis les temps les plus reculés, des vertus de guérison ont été associées aux sources d'eau thermales.

Abdoulaye Harouna

Bilma et ses environs

Un foisonnement de sites touristiques

Ici les forts, vieux de plusieurs millénaires, témoignent de la puissance de jadis. Là, le paysage de Yaba, à l'horizon les falaises bleues du Mont Orida en forme de dôme, appelé la cathédrale, et plus loin la grande palmeraie. A quelques distances, se dresse le Fort du Djado. Le vieux Ksar offre de loin la vision dantesque de ses murs calcinés qui se dressent au pied de l'oasis dont la commune rurale porte fièrement le nom. Chaque année qui passe modifie cette architecture unique en son genre au monde. Au nord des ruines de l'ancienne forteresse du Djado, on trouve d'importants sites de gravures de chars et d'éléphants. Les zones du Djado et de Chirfa ont, des siècles durant, dominé le commerce des caravanes en direction de la Libye, de l'Aïr et du sud nigérien.

Séguédine, dont on découvre la palmeraie en passant par le Pic Zumri, est un village qui se singularise par ses constructions en briques de sel. C'est une oasis réputée surtout pour la qualité de ses dattes très estimées, mais aussi de son sel. Le Pic Oliki, situé à 2 kilomètres à l'est, le Col de Sara, la plaine du Djado, embellissent cet espace de rêve où toutes les pistes conduisent vers le nord et présentent à chaque kilomètre quelque chose qui peut susciter l'admiration et donner aux visiteurs l'envi de découverte. Les Pitons de Graïns plus à l'ouest ouvrent la voie vers des horizons infinies. Ces Forts bâtis autour des oasis aussi bien au Djado qu'ailleurs dans le Kawar, appelés par certains explorateurs les villes fantômes du Sahara , c'est plus de 10.000 années d'histoires à toucher du doigt et beaucoup d'interrogations à se poser.

DR

Le Fort du Djado

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques
SECRETARIAT GENERAL
Direction Générale des Enseignements et Formations
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE - (PRODEC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°__/PRODEC/SC/2015

Pour le recrutement d'un Consultant chargé de former les acteurs de mise en œuvre du PRODEC en planification opérationnelle et à l'utilisation du logiciel de planification (MS Project).

1. Le Gouvernement du Niger, a reçu un Don N° H840-NE de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC) et se propose d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat pour la formation des acteurs de mise en œuvre du PRODEC en planification opérationnelle et à l'utilisation du logiciel de planification (MS Project)

2. L'objet de la prestation est d'assurer pour le compte du maître d'Ouvrage (le Projet de Développement des Compétences pour la Croissance) la formation des acteurs de mise en œuvre du PRODEC en planification opérationnelle et à l'utilisation du logiciel de planification (MS Project).

3 La prestation sera assurée par un Cabinet ou une institution spécialisé (e) en formation des adultes de façon générale et de façon spécifique en formation des adultes en planification opérationnelle et à l'utilisation du logiciel MS Project, disposant d'une expérience générale d'au moins cinq (5 ans) en formation des adultes. Il doit avoir au moins trois (3) années en matière de conduite de formation de haut niveau. Il (elle) doit avoir conduit au moins une expérience similaire au Niger. Avoir une expérience des formations à la carte en Afrique subsaharienne serait un atout. (joindre attestation de bonne exécution des clients).
Le Cabinet (consultant) devra mettre en place les moyens en personnel et en matériel qu'il juge nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

4. Les Cabinets seront sélectionnés conformément aux procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA-Edition de Janvier 2011 et l'accord de Don.

5. Les Cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission conformément au point 3.

6. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au jeudi de 8 h à 13 h30 et de 15 h à 17 h 30 et le vendredi de 8h à 13h.
Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à cette même adresse **au plus tard le 18 août 2015 à 17 heures** par voie postale, électronique ou directement dans les locaux de l'UCP/PRODEC.

Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC)
Unité de Coordination du Projet,
Quartier Plateau, à côté des locaux de la Voix du Sahel
B.P : 11009, Email : uc_prodec@yahoo.fr
Tél : +227 20 35 26 21 / +227 20 35 26 22

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES
SECRETARIAT GENERAL
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE-Don IDAH840-NE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la sélection des candidats à mettre en formation dans deux spécialités dans le cadre du volet ''Formation à la demande '' du Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC)

1. Le Gouvernement du Niger a reçu un Don N°H840-NE de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du **Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC)** et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour former vingt (20) jeunes nigériens dans les spécialités **''Maintenance et entretien d'engins de chantiers'' et ''Maintenance et installation d'ascenseurs''.**

2. La répartition par spécialité est la suivante :
- ''Maintenance et entretien d'engins de chantiers'' (bulldozers, niveleuse, chargeuses, etc.) : dix (10) places;
- ''Maintenance et installation d'ascenseurs'': La durée de la formation est de **dix (10) mois pour chacune des deux (2) spécialités ;**

3. Au terme de leurs formations, les candidats s'installeront au Niger, à leur compte ou seront engagés par les sociétés et entreprises de la place œuvrant dans leur domaine de compétence, ou par l'Etat en cas de besoin.

4. Public cible et composition du dossier :
Le présent avis s'adresse aux jeunes nigériens et nigériennes âgés de 18 à 25 ans au plus, titulaires des diplômes professionnels ci-après, relevant des spécialités ciblées :
- Etre titulaire d'un BEP en mécanique auto ou en Electromécanique pour la spécialité **''Maintenance et entretien d'engins de chantiers''** ;
- Etretitulaire d'un BEP en Electromécanique ou en Maintenance industriellepour la spécialité **''Maintenance et installation d'ascenseurs''**
Les candidatures féminines sont vivement souhaitées ;

5. Les candidats intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt devront soumettre un dossier complet comprenant :

- Une demande manuscrite adressée à << Monsieur le Directeur Général du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle Continue et à l'Apprentissage (FAFPCA)>>, en précisant la spécialité choisie ;
- Une copie du CV;
- Une copie légalisée conforme du Diplôme ;
- Une copie de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- Un certificat de nationalité nigérienne ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un certificat de visite et contre visite médicale datant de moins de trois mois.
L'absence d'une des pièces ci-dessus énumérées entrainera automatiquement le rejet du dossier.

6. Le dossier de candidature sera sous enveloppe timbrée fermée, au format A4, adressée à :

Monsieur le Directeur Général du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle Continue et à l'Apprentissage (FAFPCA) Rue kk37 KOIRA KANO à côté du CICR,
BP: 12.745 - Niamey – Niger, Tél: 20.72.32.33/ Courriel: fafpca2007@yahoo.fr

L'enveloppe comportera au verso, les nom et prénom du candidat, son numéro de téléphone, la spécialité visée conformément au modèle ci-dessous, avec mention <<FORMATION PRODEC>>:

FORMATION PRODEC
Nom : .....
Prénom : .....
Téléphone : .....
Spécialité* : ..... (''Maintenance et entretien d'engins de chantiers'' ou ''Maintenance et installation d'ascenseurs'')

7. Après examen des dossiers par un comité de sélection, les candidats retenus seront mis en formation en Tunisie et recevront une bourse d'étude conformément aux principes de l'organisme payeur.
Ils signeront en outre, avant leur mise en formation, un engagement à revenir s'installer au Niger, à leur compte ou pour être recrutés par une Société / Entreprise de la place ou l'Etat, pour une durée minimale de dix (10) ans.

8. Le Ministre des Enseignements Professionnels et Techniques invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt en soumettant leurs dossiers conformément au point 6 ci-dessus.

9. Les candidats intéressés peuvent demander plus d'informations à la Direction Générale du FAFPCA aux contacts énumérés au point 7, du lundi au jeudi de 9H à 17h et le vendredi de 8h à 12H.

10. Lieux de dépôt des dossiers
Les dossiers dûment constitués et mis sous enveloppe timbrée seront déposés au FAFPCA **au plus tard le lundi 31 août 2015.**

Politique régionale du tourisme (ECOTOUR 15/25) de la CEDEAO

Pour la mise en place d'une meilleure stratégie communautaire

Le secrétaire général du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, M. Intakarbayet Almoudan, a présidé mardi dernier la réunion de validation de la politique régionale du tourisme (ECOTOUR 15/25). C'était en présence de la directrice des Programmes de Développement du Tourisme de la CEDEAO, des directeurs généraux des ministères en charge du tourisme, ainsi que des professionnels du tourisme et de l'hôtellerie des Etats membres.

Lors de son allocution d'ouverture, le secrétaire général du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat du Niger, M. Intakarbayet Almoudan, a indiqué que la tenue de cette réunion sera l'occasion d'échanger sur les mécanismes de gestion et de valorisation durable de notre riche patrimoine touristique commun.

''Il est indispensable de prendre la mesure des impacts du tourisme dans le développement économique de nos Etats, surtout quand on sait que, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, il y aura 1,5 milliard de touristes, soit 21% de la population mondiale en 2020'', a-t-il dit. Selon M. Intakarbayet Almoudan, la politique régionale, objet de cette assemblée, s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'une meilleure stratégie du tourisme communautaire, et d'un programme d'actions conséquent pour le développement de l'industrie touristique de l'Espace CEDEAO, en collaboration avec toutes les institutions partenaires que sont l'UEMOA, l'Union Africaine (UA) et l'Organisation Mondiale du Tourisme. ''Nos Etats, avec l'appui des partenaires au développement, mesurent combien la mise en place de la politique communautaire sectorielle, est précieuse, porteuse et motivante. Nous sommes donc à une étape importante de l'avenir du tourisme dans l'espace CEDEAO. Cette approche de gestion du tourisme appelle une politique commune dont la force doit reposer sur la conjugaison d'autres politiques, telles que les politiques culturelle, environnementale, économique, éducative, sportive, artisanale, et bien sûr celles de promotion, d'accueil, de normes standards et d'offre de services'', a dit le secrétaire général du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat du Niger. ''L'exigence que nous partageons tous d'un tourisme accru et compétitif qui, en garantissant dans la durée la conservation, la valorisation et la promotion de notre riche patrimoine et de toutes nos potentialités touristiques, pourra initier une nouvelle démarche de développement pour les pays de la CEDEAO. C'est à partir de projets communs que se forgent les rapprochements, les échanges et la construction d'une identité partagée qui puisse être à la fois singulière et multiple. C'est aussi en unissant nos forces que nous pourrons tout mettre en œuvre pour satisfaire nos obligations vis-à-vis du bien-être de nos populations'', a expliqué M. Intakarbayet Almoudan.

Photo de famille des participants

Aboubacar Abzo ONEP

Pour sa part, le commissaire de la Commission de la CEDEAO, chargé du Département du Tourisme, M. Hamid Mohamed, a notamment attiré l'attention sur l'importance de créer des attraits touristiques dans nos pays qui doivent prendre des mesures afin de faire respecter les règlementations aux frontières. Il a souhaité que nos populations fassent l'effort pour offrir de meilleurs services en matière d'hygiène, de services et d'accueil. M. Hamid Mohamed, a surtout insisté sur l'importance de faire recours aux capitaux des opérateurs économiques pour soutenir l'investissement dans le domaine du tourisme.

Samira Sabou

20ème édition de la tournée de solidarité islamique à Dosso

Séjour du club des jeunes musulmans du Niger

Le club des jeunes musulmans du Niger a organisé, du 1er au 5 août à Dosso, la 20ème édition de la tournée de solidarité islamique. Cette association, qui a vu le jour en 2011, mène des activités de sensibilisation dans toutes les régions du pays. En effet, chaque année, pendant les grandes vacances, le club des jeunes musulmans du Niger choisit une région pour mener ses activités. La région hôte, où se fait principalement la mobilisation des fonds, assure la majorité de l'organisation du point de vue restauration, hébergement et transport interne, les autres régions lui venant simplement en appui.

Cette année, le thème central à Dosso a porté sur la contribution de l'Islam à la civilisation universelle. Le sultan de Dosso, Djermakoye Maïdanda Saïdou, a été le parrain de l'édition.

Pendant donc cinq jours, plus de 2000 participants venus de toutes les régions du pays, ainsi que du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Togo, se sont côtoyées dans une ambiance fraternelle. Au cours de leur séjour à Dosso, les jeunes musulmans du Niger ont organisé plusieurs activités. Au centre hospitalier régional, 180 donneurs de sang ont été enregistrés ; des habits ont également été distribués aux prisonniers de la maison d'arrêt et aux nécessiteux.

Les participants à cette tournée de solidarité islamique ont rendu visite aux malades des centres de santé à qui ils ont apporté leur réconfort. Ils ont en outre procédé à des opérations de salubrité et de plantation d'arbres. Des visites de courtoisie ont été rendues aux autorités administratives et coutumières de la région.

Des formations islamiques ont été dispensées aux membres des clubs des jeunes musulmans regroupés dans quatre camps à savoir le camp des adultes, le camp des femmes, le camp des enfants et des jeunes filles, et le camp des garçons. Dans tous ces camps, des cours de formation ont été dispensés sur des thématiques en rapport avec la vie spirituelle musulmane et la vie socio culturelle. En outre, il y a eu des prêches dans différents quartiers de Dosso, ainsi que des conférences publiques.

La cérémonie de clôture de cette tournée de solidarité islamique du club des jeunes musulmans du Niger, intervenue mercredi dernier, a été marquée par plusieurs interventions. Le président régional du club de Dosso, M. Mahamadou Ango, le directeur de la tournée Elhadj Bachir Moussa, et le sultan de Dosso, se sont réjouis de cette initiative qui permet de renforcer l'unité et la solidarité entre frères musulmans.Le président national du club des jeunes musulmans du Niger, M. Ibrahim Seyni, a pour sa part témoigné l'attachement du peuple nigérien à ALLAH et au prophète SWH. Cela, a-t-il précisé, est une chance pour ce pays. Le président du club des jeunes musulmans du Niger a eu une pensée pour nos frères de Diffa, de la sous région et de tous les pays qui souffrent de l'insécurité, et a invité les populations à continuer les prières pour le retour de la paix et la quiétude dans ces régions.

En clôturant les travaux de cette 20ème édition de la tournée de solidarité islamique du club des jeunes musulmans du Niger, le gouverneur de la région de Dosso, M. Abdoulaye Issa, a indiqué que les objectifs assignés à cette rencontre ont été atteints. Le gouverneur de Dosso a transmis aux participants les salutations du Président de la République, SEM. Issoufou Mahamadou, et leur a souhaité un bon retour dans leurs foyers respectifs.

Il a ensuite été procédé à la remise des prix aux lauréats des différents concours des camps. Cette année, c'est la région de Tahoua qui a reçu le trophée qui a été remis par le sultan de Dosso, parrain de la cérémonie. La prochaine édition aura lieu en 2016 à Niamey.

Mahamane Amadou /ONEP Dosso

Le Sultan de Dosso a remis la coupe à la délégation de Tahoua

DR

Office Notarial Maître DODO DAN GADO Haoua, Avenue de la mairie, BP 2222 (République du Niger), Tél. :20.73.90.90./20.73.90.91-*E-mail :hddgado@yahoo.fr*

AUGMENTATION DE CAPITAL

HIPPO TRANSPORT LIMITED NIGER

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital social : Un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA

Siège social : Niamey, Quartier Yantala Haut Boulevard des Zarmakoyes, Rue YN-1 **Boîte Postale** : 907 Niamey (République du Niger) **RCCM : NI-NIA-2013-B-1506**

Avis est donné par Maître DODO DAN GADO Haoua, Notaire à la résidence de Niamey, qu'aux termes d'actes reçus le 13 juillet 2015, conformément à la décision de l'Associé Unique de la société ci-dessus désignée en date du 1er juillet 2015, le *capital social a été augmenté* de la somme de quarante-huit millions cinq-cent mille (48.500.000) francs CFA, pour ***être porté à cinquante millions (50.000.000) de francs CFA*** par la création de quatre mille huit cent cinquante (4.850) parts nouvelles, de dix mille (10.000) francs CFA chacune.

Lesdites parts ont été entièrement souscrites en numéraire et libérées de l'intégralité de leur valeur nominale

En conséquence de l'augmentation de capital ci-dessus réalisées, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Dépôt au Greffe-Inscription : Une expédition contenant lesdits actes et les statuts mis à jour a été déposée le 23 juillet 2015 au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey tenant lieu de Tribunal de Commerce, en annexe au Registre du Commerce de ladite société. L'inscription modificative a été faite sous le numéro **RCCM NI-NIA-2015-M-2485**,

Pour Avis le Notaire

Mission EUCAP Sahel Niger

APPEL À CANDIDATURES

pour le profil de « CHAUFFEUR»

RÉFÉRENCE : EUCAP-NI-082015-AL11

La Mission européenne EUCAP Sahel Niger dont le siège est à Niamey lance un appel à candidatures pour le profil d'agents locaux mentionné ci-dessus.

L'appel à candidatures complet peut être retiré à l'adresse suivante :
(S'adresser au guichet d'accueil du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à17h30)

Mission EUCAP Sahel Niger
Boulevard du Zarmaganda
Quartier Plateau – Issa Béri
BP 13 708 Niamey, NIGER

Date limite pour la remise des dossiers de candidatures :
Vendredi 28 aout 2015 à 12h00
En cas de nécessité, la Mission EUCAP Sahel Niger se réserve le droit d'annuler le présent appel à candidatures à tout moment, sans justification ni dédommagement.

Mariage

LES FAMILLES
La Famille Feu Salaou Gojé à Maradi, Ny et Kano ; Feu Sultan Sarki Katsina Bouzou Dan Zambadi à Maradi ;La Famille Dan Jan Yaki à Maradi, Niamey, Dosso, Zinder et Agadez ;La Famille Feu Salifou Gojé à Maradi, Niamey, Arlit et en France ; La Famille Sabo Gojé à Maradi et Niamey ; La Famille Feu Ousmane Gojé à Maradi, Ny, et au USA ;La Famille Elh Waziri Alassane à Maradi, Ny, Zr, Dosso, Arlit, Kano, Katsina et Djibia ;Laouali Abdou Aska à Madaoua, Niamey et Maradi ;Soumaila Mahamane Président ANASI à Niamey et Maradi ; La Grande Famille Feu Chawèye Ajiya à Maradi, Madaoua, Zinder, Dakoro, Ny, Canada, USA et Paris ;Rabiou Hassan Yari à Niamey et Maradi ;Rabiou Daouda à Maradi et Niamey ;Issa Lalo Inspecteur Principal des Impôts à Niamey ; L'Honorable Député National Elh Charo Dan dadi à Niamey ;Feu Salifou Tanko à Maradi et Niamey ;Adam Elh Ousmane Inspecteur Principale des Impôts à Niamey ;Aboubacar Issa Dawey Inspecteur Principal des Impôts à Niamey

LES FAMILLES
Feu Chaïbou Magagi à Doguéraoua, Gounfara, Konni, Sakoira, Tillabéri et Niamey ; Elh Hassane Moustapha Kialoumi à Arikolori, Lada, Boulongouri, Assaka, Maïdougouri, Diffa et Niamey ; Honorable Ibrahim Attawel Ibrahim, Chef de Canton de Doguéraoua ;Honorable Sadou Mossi Chef de Canton de Tillabéri ;Honorable Yacouba Habibou Oumani, Chef de Canton D'Illéla ; Elh Mamane Dourbi à Doguéraoua et Niamey ; Elh Issa Nomao à Galmi, Doguéraoua et Niamey ;Elh Issoufou Assoumane à Tahoua et Niamey ;Excellence Mamane Oumarou à Diffa, Zinder et Niamey ;Mamadou Mamane à N'Guigmi, Arikolori, Boulongouri, Dosso, Diffa et Niamey ;Hassane et Ousseini Traoré à Zinder ,Niamey et Markala au Mali ;Soumana Mossi à Sakoira, Niamey et Tillabéri ; Docteur Mamane Saley à Maradi, Doguéraoua et Niamey ;Feu Nounou Diallo à Farmass et Niamey ;Feu Idi Ango à Lawèye, Maradi, et Niamey ; Feu Abdou Seyni Dit Baba Foumèye, Maradi et Ny ;Mamadou Adji à Arikolori, Lada, Boulongouri, Assaka, Maïdougouri ,Diffa et Niamey ;Gado Siddo à Diffa et Hamed Doudou à Sandiré, Farmass, Kollo et Niamey ;Mahamadou Adamou Samna à Doutchi, Konni et Niamey ;Colonel des Douanes Aliou Maïgachi à Niamey

Parents amis et connaissances ont la joie de vous faire part du mariage de leurs enfants :
Mr. Ibrahim Harouna Salaou AREVA-NIGER COMINAK (Arlit) et
M**lle **Samira Oumarou Chaïbou Etudiante à Tiaret **(Algérie)**

Les cérémonies religieuses auxquelles vous êtes cordialement invités auront lieu Incha-Allah **le samedi 08 août 2015 au domicile du Commandant des Douanes Oumarou Chaïbou Magagi à 08h30mn au quartier Dar-es-Salam en face du village d'enfant SOS.**
La semaine traditionnelle débutera le même jour chez le jeune marié **à Niamey**

Lisez et faites lire le Sahel & Sahel Dimanche deux publications de l'ONEP

Marchés Publics

RÉPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DIRECTION GÉNÉRALE DES GRANDS TRAVAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N°: 2015/029/DGGT/DMP-DSP
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA VOIRIE DE ZINDER, Phase 1 (5 km)

Financement : ETAT DU NIGER

1. Le Gouvernement de la République du Niger a inscrit sur son Budget National d'Investissement, un crédit en vue de financer les travaux d'aménagement des voiries de Zinder, Phase 1 (5 km) ;

2. Le Ministère de l'Équipement représenté par la Direction Générale des Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux.

3. Le délai d'exécution des travaux est de Quatre (4) mois.
Toute offre proposant un délai supérieur sera considérée comme non conforme et rejetée.
Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction Générale des Grands Travaux du Ministère de l'Équipement, Place Nelson Mandela, BP : 235 Niamey, République du Niger, Tél : (227) 20 72 21 57 ; 20 72 59 26/ Fax. : (227) 20 72 21 71** ; ils peuvent également prendre connaissance des documents de l'Appel d'offres à la même adresse.

4. Les exigences en matière de qualifications sont :
• être éligible : être une entreprise de droit nigérien ou installé au Niger;
• ne pas être dans une situation de conflit d'intérêts ;
• ne pas être une Entreprise publique dépendant du Maître de l'Ouvrage ;
• ne pas avoir de défaut d'exécution d'un marché au cours des trois (3) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt de la candidature, confirmé par tous les renseignements relatifs aux litiges ou aux procès complètement réglés. Un litige ou un procès complètement réglé est un litige ou un procès qui a été résolu conformément au mécanisme de règlement des litiges du marché correspondant et pour lequel tous les recours à la disposition du candidat ont été épuisés ;
• tous les litiges en instance ne doivent pas représenter un total de plus de trente pour cent (30) % des actifs nets du candidat ; ils seront considérés comme tranchés à l'encontre du candidat ;
• soumission de bilans vérifiés ou autres états financiers acceptables par le Maître de l'Ouvrage pour les cinq (5) dernières années démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme ;
• avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction de cinq cent Millions (500 000 000) de Francs CFA, qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des cinq (5) dernières années ;
• avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **cinq cent millions (500 000 000) de francs CFA ;**
• avoir de l'expérience de marchés de construction à titre d'entrepreneur, de sous-traitant au cours des cinq (5) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des candidatures ;
• participation à titre d'entrepreneur dans au moins deux (2) marchés au cours des dix (10) dernières années avec une valeur minimum de cinq cent Millions (500 000 000) de Francs CFA, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques.
• justification des ressources humaines et matérielles nécessaires pour la réalisation des travaux;

5. Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse : **Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, Ministère de l'Équipement, Place Nelson Mandela, BP : 235 Niamey, République du Niger, Tél / Fax. : (227) 20 72 59 26**, contre un paiement non remboursable de **deux cent Mille (200 000) francs CFA.**

Le paiement devra être effectué à la caisse autonome de financement de l'entretien routier sur le compte **N°251.110.18611-63 ouvert à la SONIBANK au non de la CAFER**. Un reçu sera délivré au candidat après encaissement de la somme.

7. Les offres devront être soumises **au plus tard le 10 septembre 2015 à 10 heures 00, heure locale à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, Ministère de l'Équipement, Place Nelson Mandela, BP : 235 Niamey, République du Niger, Tél / Fax. : (227) 20 72 59 26** ; Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires **le même jour à 11 heures précises, heure locale** dans la salle de réunion de la Direction Générale des Grands Travaux du Ministère de l'Équipement. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant de **cinquante millions (50 000 000) Francs CFA.**

8. La visite groupée du site aura lieu le **20 août 2015**. La prise en charge de la visite est à la charge des soumissionnaires.

LE MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT
IBRAHIM NOMAO

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
SECRETARIAT GENERAL

ADDITIF N°02 AU PLAN PREVISIONNEL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS 2015

NB : Cet additif fait suite au Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics 2015 du Ministère de l'Equipement, paru dans le Sahel Dimanche N°1627 du 30 janvier 2015 puis corrigé suite à la lettre N°0087/MF/DGCMP/EF/DER du 29 janvier 2015.

N°	Objet du Marché	Financement	Type de Marché	Mode de Passation	Coût prévisionnel (FCFA)	Date probable de lancement de la procédure	Date probable d'attribution du Marché	Date probable de démarrage des prestations	Date probable d'achèvement des prestations	Localité	Structure responsable
1	Travaux de construction d'un dalot à Kaoura	B.I.N	Travaux	AOO	PM	Août 2015	Septembre 2015	Octobre 2015	Décembre 2015	Konni	DGGT
2	Contrôle et surveillance des travaux de construction d'un dalot à Kaoura	B.I.N	Services	SF	PM	Août 2015	Septembre 2015	Octobre 2015	Décembre 2015	Konni	DGGT

NB :

- Cet additif est susceptible de modifications ou changements. Il n'est pas ferme.

Abréviations utilisées : AOO = Appel d'Offres Ouvert SF= Simple Facture PM = Pour Mémoire

Dressé par :
Le Directeur des Marchés Publics et des Délégations de Service Public
ZIBO GARBA

Vu et Vérifié par :
Le Secrétaire Général
AMOUSSA SAKARIAOU

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES TRANSPORTS

COMMUNIQUE

Le Ministre des Transports a l'honneur d'informer les usagers que conformément aux dispositions de l'article **92 alinéa 5 du décret N°2004-170/PRN/MT/T du 25 mai 2004** modifiant et complétant le décret N° **63-081/MTP/T/U du 10 mai 1963 ,** portant code de la route, tout véhicule automobile, toute motocyclette et tout vélomoteur dont la cylindrée est supérieure ou égale à 125 cm3, toute remorque dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 750 Kg et toute semi-remorque, ayant fait l'objet d'une mise en circulation au Niger doit effectuer une visite technique périodique de sécurité .

A cet effet, le Ministre des Transports invite tous les usagers de la route, particuliers comme privés à se conformer à la réglementation en vigueur dans un délai maximum de **trois (3) mois** à partir de la date de diffusion du présent communiqué.

Les agents de la police et de la gendarmerie sont chargés de veiller à l'application stricte dudit décret.

SALEY SAIDOU

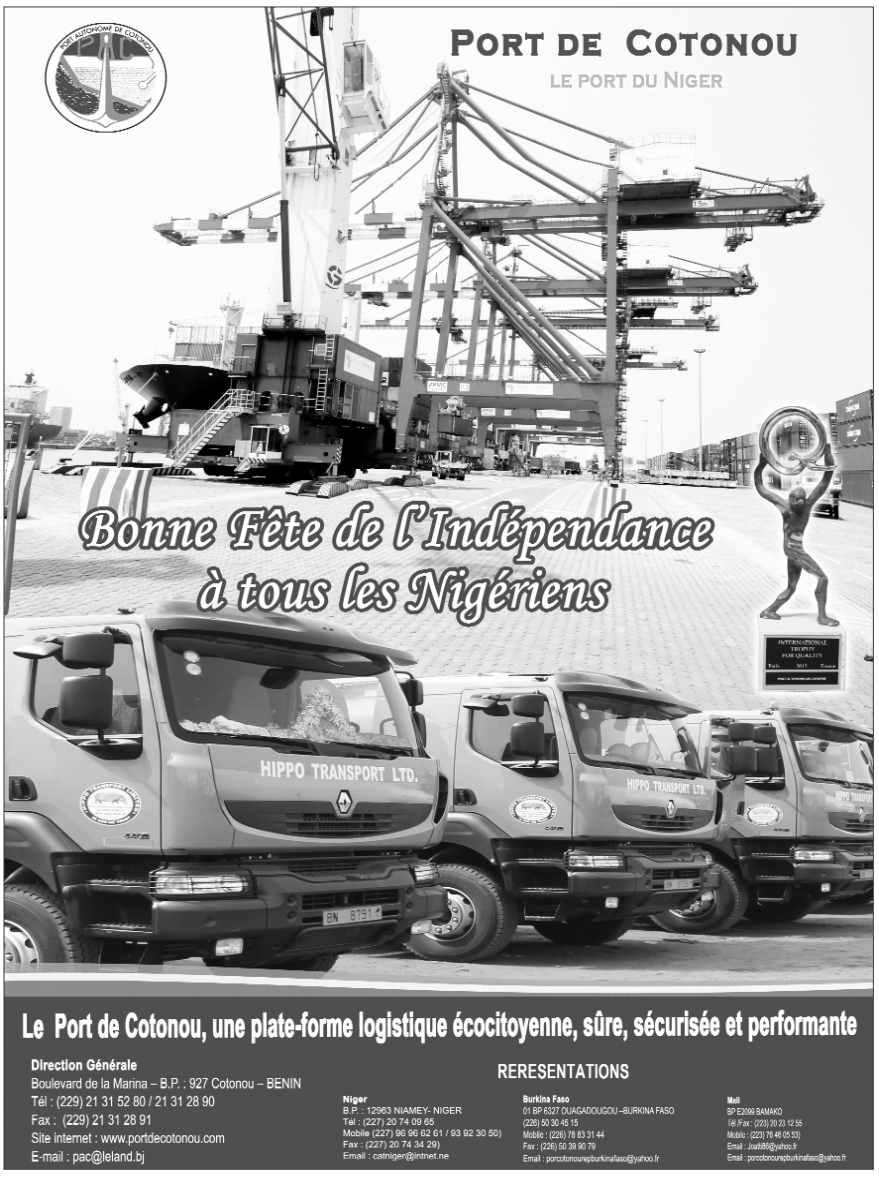
PORT DE COTONOU
LE PORT DU NIGER
Bonne Fête de l'Indépendance
à tous les Nigériens
HIPPO TRANSPORT LTD.
Le Port de Cotonou, une plate-forme logistique écocitoyenne, sûre, sécurisée et performante
Direction Générale
Boulevard de la Marina – B.P. : 927 Cotonou – BENIN
Tél : (229) 21 31 52 80 / 21 31 28 90
Fax : (229) 21 31 28 91
Site internet : www.portdecotonou.com
E-mail : pac@leland.bj
RERESENTATIONS
Niger
B.P. : 12963 NIAMEY- NIGER
Tél : (227) 20 74 09 65
Mobile (227) 96 96 62 61 / 93 92 30 50)
Fax : (227) 20 74 34 29)
Email : catniger@intnet.ne
Burkina Faso
01 BP 6327 OUAGADOUGOU –BURKINA FASO
(226) 50 30 45 15
Mobile : (226) 78 83 31 44
Fax : (226) 50 39 90 79
Email : porcotonoureptburkinafaso@yahoo.fr
Mali
BP E2099 BAMAKO
Tél/Fax : (223) 20 23 12 55
Mobile : (223) 76 46 05 53)
Email : Joud80@yahoo.fr
Email : porcotonoureptburkinafaso@yahoo.fr

Nous vous aidons à mettre en place les procédures du Programme de Vérification de la Conformité des Importations.
Intertek
Valued Quality. Delivered.
Intertek International Niger Sarl
Vous importez au Niger?
Certificate of Conformity

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
SONIDEP B.P 11.702 NIAMEY, Tél. (227) 20.73.33.34 / 35

APPEL D'OFFRES N°017/DAP/2015

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation paru dans le journal quotidien « le Sahel n°8902 » du 31mars 2015.
2. La SONIDEP invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture et l'installation de compteurs de chargement et déchargement à Diffa et a Dosso. Il s'agit de :

-Dépose de 5 cinq compteurs électroniques à Diffa,
-fourniture , montage et paramétrage de 5 cinq groupes de comptage mécaniques dont 3 (trois)horizontaux pour le chargement et 2 (deux) verticaux pour le déchargement au dépôt de Diffa ,
-Dépose des compteurs au dépôt de Dosso,
Montage et paramétrage des 5 cinq compteurs électroniques à Dosso.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes en règle vis à vis de l'Administration (voir détails dans les instructions aux soumissionnaires) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens (Voir les DPAO pour les informations détaillées).
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Département Achats et Patrimoine de la SONIDEP entre 10 heures et 16h.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'un montant non remboursable de deux cent cinquante mille **(150.000F)** francs **CFA** auprès du Département Achats et Patrimoine au 3ème étage de la SONIDEP.
6. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier par le candidat.
7. Les offres présentées en un original et quatre(4) copies et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de 2% de l'offre devront parvenir ou être remises à la SONIDEP au plus tard **le 08 septembre 2015 à 9heures.**
8. L'ouverture des plis sera faite le même jour à l'adresse ci-dessus indiquée à **10 heures** en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.
9. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de 120 jours, à compter de la date limite de remise des offres.
10. Par décision motivée, la SONIDEP se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

LE DIRECTEUR GENERAL
IDI ANGO OUSMAN

moovkitalbarka
Vous êtes moov, vous avez
100 000 F de crédit*
sur 6 mois
moov
no limit
Nouveaux abonnés**
Achetez le kit à 500f
Anciens abonnés
Envoyez « moov » au 2626
Coût du sms : 250 F
*Utilisable par tranche de 5 minutes par jour vers moov à condition d'effectuer une consommation en appel de 100 Fcfa
**Dans la limite du stock disponible.
ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification
Service client : 888 - www.moov.ne

Histoire de la chefferie de Namaro

Une chefferie qui tire sa source de la dynastie des Askia

Le samedi 2 mai 2015, le nouveau chef de canton de Namaro, Elhadji Hamani Boucari Abdoulmoumouni Maïga, a été intronisé, dans la commune de Namaro, au cours d'une fête grandiose. C'est là une occasion assez opportune pour jeter un regard sur l'histoire de la chefferie de Namaro.

Les recherches effectuées sur la chefferie de Namaro, à savoir les travaux de Séré De Rivière, dans ''l'Histoire du Niger '', celles de notre compatriote Elh Amadou Issoufou, Doctorant au Département d'Histoire de la FLSH de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, ainsi qu'une récente enquête menée par la Gendarmerie à l'occasion de l'élection de l'actuel Chef de Canton de Namaro, sont formelles : la chefferie de Namaro est une des plus anciennes et ses racines s'étendent jusqu'à la dynastie des Askia !

''La filiation de la souveraineté de Namaro ne s'est jamais interrompue de Gao à Namaro. Dans le zamou des chefs de Namaro, cette chaine est étalée sans interruption de Djindé Mariyo Izé à Mamar, l'Askia Mohamed. Ce qui apparait clairement à travers l'historique des règnes des différents souverains de Namaro. En effet, l'Elh Abdoulmouni Hamani Maïga, Hamani Boukari Maïga, Boukari Mamadou Maïga, Mamadou Djindé Mariyo Izé Maïga, Djindé Mariyo Izé Dossikainé Maïga, Dossikainé Koba Tchiré Maïga, Kobatchiré Issaka Maïga, Issaka Sorkaizé Béri Maïga, Sorkaizé Béri Daouda Maïga, Daouda Mamar Maïga, Mamar Béro ou Mamar le Grand, l'Askia Mohamed Touré dont le Zamou est justement Maïga et le titre de règne, Askia '' indique Dr Elh Amadou Issoufou, Doctorant, se référant aux écrits de Séré De Rivières. Ce dernier précise que c'est avec Dossi Kainé, petit-fils de Sikia Issaka, que ces Songhoy fondèrent Namaro (De Rivière : 1965; 77).

Avant d'en arriver à la création de Namaro, explique la même source, les habitants de cette entité ont connu un long mouvement migratoire. En effet, les ancêtres de la population de Namaro ont quitté Gao pour venir s'installer à Gotto (Gothèye). Ils ont ensuite séjourné à Sorbon, puis à Zamakoira avant de retraverser à nouveau le fleuve pour s'installer à Goronfey Goura, à Farta Birma (ou mare de Birma), à Moumbéna et enfin sur le site actuel de la ville de Namaro.

Comme on peut le constater, la chefferie de Namaro a existé bien avant la pénétration coloniale. Elle se rattache à Askia Mohamed dit Mamar par Daouda. Au temps du Siciatarey basé à Sicié, Namaro avait son ''Korey'' ou bouclier, son groupe de guerriers dirigés par un Wonkoy. Comme l'indique la même source, plusieurs chefs de guerre et chefs d'agglomération se sont succédé dans cette fonction de chef de guerre. Ce sont en l'occurrence Koba Tchiré, qui fut celui ayant su instaurer une grande tranquillité, sécurité et stabilité dans la zone. Vient ensuite Guindé Mariyaizé Dossi Kainé, dont le règne a été marquée par la séparation à Mumbéna, de Zamakoira et de ce qui deviendra par la suite Namaro. S'ajoutent aussi Mamadou Guindé Mariyaizé et Sidi Guindé Mariyaizé. C'est ce dernier qui était au trône depuis trois ans quand arrivèrent les premiers colons dans la zone.

DR

Lors de l'intronisation du l'honorable-Elhadji-Hamani-Boucari-Abdoulmoumouni-Maiga

''Aujourd'hui, sur l'espace du canton, est érigée une Commune couvrant une superficie de 1 045 km2, comptant 38 villages administratifs avec une population de 55 094 habitants au dernier recensement. Ce territoire est connu dans l'histoire sous le nom de Jamaré'', souligne Séré De Rivière, tel que l'a rapporté Dr Amadou Issoufou.

D'autre part, l'enquête effectuée, le 1er novembre 2013, par la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Kollo (citée en référence par l'historien Dr Elh Amadou Issoufou) nous précise que le village de Namaro serait fondé il y a plus de 848 ans. ''Une autre source rapporte que le village serait fondé en 1803 et que son premier chef était Djindé Mariézé. En effet, les ancêtres du fondateur du village auraient quitté Gao (Mali) pour venir s'installer dans une île du Niger dans l'actuel village de Lossa (Tillabéri) puis à Djoultoupé où un différend a provoqué la séparation de Doma Kaïné et son frère Birma Djibda Kobatchiré. Domo Kaïné a quitté pour venir s'installer à Moumbéré, tandis que la famille de Birma Djibda Kobatchiré s'était scindée en deux. Une est partie s'installer à Zama Koira sur la rive gauche du fleuve et l'autre à Fata Birma. Le chef de famille Birma Djibda Kobatchiré a continué son aventure jusqu'à Baney Bangou (Torodi). Dossa Kaïné lui est décédé à Moumbéré et l'un de ses fils, le nommé Djindé Mariezé, est venu créer le village de Namaro'', souligne le document produit par la Gendarmerie.

Le village de Namaro serait érigé en canton entre 1826 et 1827. Il est situé à 80 km à l'ouest de Kollo, son chef-lieu de département. Namaro tire son nom d'un arbre appelé en Sonraï ''namari'', et dont le nom scientifique est bauhimi a rifescens. De sa fondation à ce jour, neuf (9) chefs ont succédé sur le trône. Il s'agit de : Djindé Mariézé, fondateur de Namaro, Mamadou Djindé Mariézé, Sidi Djindé Mariézé, Kalilou Mamadou Djindé Mariézé, Yansambou Mamadou Djindé Mariézé, Boukari Mamadou Djindé Mariézé, Bonwala Mamadou Djindé Mariézé, Hassan Boukari Djindé Mariézé, Abdourahamane Bonwala Djindé Mariézé, décédé le 17 juin 2013 après 37 ans de règne. Pour sa succession, huit (8) prétendants avaient déposé leurs candidatures à la Préfecture de Kollo. Elhadj Hamidou, qui assurait l'intérim, n'a pas été candidat. Et depuis le 23 mars 2014, c'est Elhadj Abdoulmoumouni Hamani Maïga qui règne au trône de ce canton qui compte trente-huit villages administratifs.

Assane Soumana

Mariage

Les familles
La famille Oumarou Salambéré à Niamey et au Burkina
Tchirgni Mounkaila à Koulbagou, Bangawi, Konni, Accra,
Lomé, Cotonou et Niamey
Feu Assoumane Guéro à Sansané Haoussa et Niamey
Gado et Abdourhamane Illa à Bobo Dioulasso, Gotheye, Sansané-Haoussa et Niamey
Feu Alfari Issa à Kouassi, Gaya, Dosso, Sansané-Haoussa et Niamey
Diami à Niamey

La grande famille Mossi Diori à Tahoua et Kouré
La grande famille Amirou Kouré à Niamey, Kouré et Sébéri

Ont la joie de vous faire part du mariage de leurs enfants
M. Harouna Oumarou Salambéré dit Zada et **Mlle Saharatou Hassane Mossi**
Les cérémonies religieuses auxquelles vous êtes cordialement invités auront lieu Incha Allah le **samedi 08 Août 2015 à 8heures** au domicile de Elh Hassane Mossi, sis au quartier Dar-Es-Salam, face Imprimerie Imba.
La semaine Traditionnelle débutera le même jour chez le jeune marié à Niamey.
NB : Le foyandi du jeune marié aura lieu le même jour au quartier Ryad, face au CEG 25.

Faire-part

Monsieur Abdoulaye Karimou, DGI/DADC Niamey et & **Madame née Zeinabou Ali Soumaïla** ont la joie de vous faire part de la naissance d'un garçon dans leur foyer le Samedi 1er août 2015. La maman et le bébé se portent bien. Le baptême auquel vous êtes cordialement invités aura lieu Incha Allah le **Samedi 8 août 2015 à partir de 08h00** à leur domicile sis au **quartier Bobiel derrière la mosquée El Békir.**

REPUBLIQUE DU NIGER
COUR DES COMPTES

AVIS DE REPPORT DE DATE

Il est porté à la connaissance des candidats pour le **recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration des manuels de procédures comptables dans les Administrations Financières et Fiscales** que la date initiale de dépôt des dossiers prévue pour le 10 août 2015 à 17h est reportée au **17 août 2015 à 17h**.
Le reste sans changement

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES ET DES MOYENS GENERAUX
DIRECTION DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DES SERVICES PUBLICS

PLAN PREVISIONNEL ADDITIONNEL N°003 ANNUEL DE PASSATION DES MARCHES AU TITRE DE L'ANNEE 2015

N° Ordre	Objet du marché	Source de financement	Type de marché	Montant prévisionnel	Date probable de lancement de la procédure	Date probable d'attribution du contrat	Date probable de démarrage de prestations	Date probable d'achement des prestations	Localisation	Structure responsable
1	Carnet de quittances infalsifiables	Budget national	Appel d'offre national ouvert	PM	1er/07/2015	8/07/2015	10/07/2015	09/09/2015	Niamey	DRH/MG
2	Equipement nouveau bâtiment (-Mobilier et matériel de bureau -Matériel Informatique)	Budget national	Appel d'offre national ouvert	PM	11/07/2015	12/08/2015	14/08/2015	5/10/2015	Niamey	DRH/MG

LE DIRECTEUR DE CABINET
ABDOU MAIDAGI

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES / SECRETARIAT GENERAL
FONDS COMMUN D'APPUI AU PSEF POUR UNE EDUCATION DE QUALITE / PROJET D'APPUI A UNE EDUCATION DE QUALITE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°006/15/MR/MES/PAEQ

1. Le Gouvernement du Niger a obtenu un Don du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) et de l'Agence Française de Développement(AFD)d'un montant équivalant à Cent millions (100 000 000) de dollars US pour financer le coût du Projet d'Appui à une Education de Qualité (PAEQ), volet enseignement secondaires et se propose d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché N° 006/15/MR/MESPAEQ pour la fourniture de deux (2) véhicules 4X4 Station Wagon Diesel, deux (2) véhicules de pool Berline et les services connexes.

2. Le Fonds commun d'Appui au PSEF pour une Education de Qualité / Projet d'Appui à une Education de Qualitésollicite des offres sous plis fermés de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les véhicules ainsi que les services connexes (immatriculation, fourniture de trousse à outils et de manuel d'utilisation ainsi que des services d'entretien). Les fournitures sont réparties en deux lots ci-après décrit:
Lot 1: Deux (2) VEHICULES 4X4 STATION WAGON DIESEL.
Lot 2 : Deux (2) VEHICULE DE POOL BERLINE

3. Le délai de livraison est de deux mois (60) jours calendaires à compter de date de notification du marché approuvé.
Les Fournitures seront livrées au Ministère des Enseignements Secondaires.

4. La Passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les «Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID» de janvier 2011 version révisée de juillet 2014, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.
Les soumissionnaires intéressés (y compris les sous-traitants ou fournisseurs) sont avisés que la décision de l'AFD pour financer sa part d'un contrat sera conditionnée aux exigences de financement juridiques de l'AFD relatives aux sanctions financières et commerciales de l'Union Européenne et de la France comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de ServicePublic du Ministère de Enseignements Secondaires ou consulter le dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au jeudi entre 8h à 17 h et le vendredi de 8h à 13h heure locale.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir une autorisation de fabricant dont l'original sera exigée lors de la signature du marché;
- Avoir exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (2) marchés portant sur la fourniture de véhicules au cours des cinq (05) dernières années (PV de réception à joindre);
- Disposer d'un service après-vente (Le soumissionnaire justifiera de l'existence à Niamey d'un atelier d'entretien, de réparation, et de la disponibilité ou de la mise en place d'un magasin de vente de pièces détachées : emplacement et, envergure).

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de Cinquante Mille (50.000) francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces. Le document d'Appel d'offres peut être retiré à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère des Enseignements Secondaires.

8. Les offres rédigées en français devront être soumises en quatre exemplaires (un original et trois copies) à l'adresse ci-dessous **au plus tard le mardi 08 septembre 2015 à 10 heures (heure locale).** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
Les offres remises après 10 heures ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires et ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle de réunion du Ministère des Enseignements Secondairesà 10 heures 30 minutes. Les offres doivent comprendre pour : Lot1 :une garantie de l'offre, d'un montant de : deux millions quatre cent mille (2 400 000) de FCFA et le lot2 : une garantie de l'offre de un million (1 000 000) FCFA.
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

FONDS COMMUN D'APPUI AU PSEF POUR UNE EDUCATION DE QUALITE
PROJET D'APPUI A UNE EDUCATION DE QUALITE (PAEQ)
SECRETARIAT GENERAL
Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère des Enseignements Secondaires. BP : 628 Niamey -Niger
Téléphone: (227) 96 89 74 97 Email : habmahamadou72@gmail.com

Liste des sanctions financières de l'UEhttp://eeas.europa.eu/cfsp/sanctions/consol-list_en.htm
Liste des sanctions financière de la France http://www.tresor.economie.gouv.fr/4248_Dispositif-National-de-Gel-Terroriste
Sanctions commerciales de l'UE http://eeas.europa.eu/cfsp/sanctions/docs/measures_en.pdf

LE SECRETAIRE GENERAL

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
PROGRAMME D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES
(PAC III)

AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL COMPLÉMENTAIRE – POSTES VACANTS

Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un Don de quarante millions de dollars US de l'Association Internationale de Développement (IDA) et d'un Don de quatre millions cinq cent dix huit mille dollars US du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) afin de financer la troisième phase du Programme d'Actions Communautaire (PAC III).

Le Projet a pour objectifs : i) de renforcer les capacités de planification et de mise en œuvre du développement local du Bénéficiaire, y compris ses capacités à apporter une réponse rapide et efficace en cas de Crise ou Situation d'Urgence Éligible, ii) d'améliorer l'accès des populations ciblées aux services socio-économiques. L'objectif environnemental est de promouvoir la gestion durable des terres et des eaux au Niger.

Le PAC 3 est mis en œuvre à travers Quatre (4) composantes à savoir (1) La composante «Renforcement des capacités » (2) La composante « Fonds d'investissement Local (FIL)» (3) La Composante «Gestion Coordination du Projet et Suivi-Evaluation» (4) La Composante «Intervention rapide en cas de crise».

En vue de compléter l'effectif actuel de son personnel, Le projet se propose d'organiser le recrutement, sur une base concurrentielle, d'un Spécialiste en Gestion Administrative et Financière et d'un Spécialiste en planification et développement local.

I/ Un Spécialiste en Gestion Administrative et Financière (SGAF)
1-1 Mission du Spécialiste en Gestion Administrative et Financière
Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur National du Projet et en étroite collaboration avec les membres de la Cellule Nationale de Coordination (CNC), le Spécialiste en Gestion Administrative et Financière du Projet a pour missions de i) assurer la gestion administrative, financière et comptable des activités du Projet, ii) assurer le suivi de l'exécution des budgets, iii) fournir régulièrement les états trimestriels de décaissement du Projet, iv) recueillir et contrôler les factures, tenir et conserver les livres comptables et assurer la saisie des données dans le logiciel comptable, v) préparer le rapport de suivi financier ainsi que les états financiers annuels consolidés et vi) faciliter les audits annuels. A cet effet, sur la base des règles et procédures précisées dans le manuel de gestion administrative, financière et comptable, le Spécialiste en Gestion Administrative et Financière est chargé de:
- Assurer la responsabilité administrative et financière du projet ;
- Veiller au suivi des procédures de décaissement et de réapprovisionnement des comptes des bailleurs de fonds soutenant le Projet ;
- Veiller au fonctionnement régulier des comptes spéciaux pour assurer une bonne trésorerie ;
- Coordonner la tenue régulière et à temps des audits du projet ;
- Participer à l'élaboration des budgets et les rapports financiers ;
- Elaborer les rapports mensuels de suivi budgétaire et de la trésorerie ;
- Elaborer les demandes de fonds et les rapports subséquents conformément à la lettre de décaissement ;
- Assurer le suivi de la gestion des comptes bancaires des différents bailleurs de fonds ;
- Tenir les fiches de personnel de la CNC et des Cellules Régionales de Coordination (CRC) et conserver les différents contrats de travail ;
- Assurer le suivi financier des différents marchés passés par le Projet ;
- Exercer un contrôle financier à priori et la vérification des comptes selon les procédures financières et comptables, y compris celles des dépenses suivants lesquelles des retraits de fonds des bailleurs soient effectués sur la base de relevés de dépenses ou de mémoire de dépenses ;
- Produire des états financiers consolidés et les analyser ;
- Mettre en place des comptabilités : générale, analytique et budgétaire en temps réel à tous les niveaux du Projet et pour toutes les composantes et veiller à leur bonne tenue ;
- Elaborer et mettre en place un plan de formation du personnel de gestion financière et suivre son exécution ;
- Représenter le Coordonnateur National du Projet auprès des organismes financiers et publics ;
- Préparer des correspondances et notes de services relatives aux procédures de contrôle interne ;
- Rédiger la partie administrative et financière des Dossiers d'Appel d'Offres (DAOs), des Termes de Référence (TdRs) et contrats de marchés, en collaboration avec le/la Spécialiste en passation de marchés ;
- appuyer les agences d'exécution du projet en matière de gestion administrative, comptable et financière ;
- Gérer les cautions et garanties liées à l'exécution des contrats et participer au suivi de l'exécution des contrats ;
- Faciliter le déroulement des missions conjointes de supervision, des missions d'évaluation et d'audit en mettant à leur disposition, en temps opportun, tous les documents ou informations nécessaires et assurer le suivi de l'exécution des recommandations qui en sont issues ;
- Respecter les dispositions de l'accord de don et faire suivre les procédures administratives, financières et comptables.

1-2 Profil du Spécialiste en Gestion Administrative et Financière
Le Spécialiste en Gestion Administrative et Financière devra avoir les qualifications suivantes :
- Un diplôme supérieur (au moins Bac+5) en comptabilité, administration et gestion, contrôle de gestion (DESS ; DECS, DESCF, MBA) ;
- Avoir une expérience pratique d'au moins 3 ans dans un poste similaire
- Une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans un cabinet comptable, d'audit, d'audit, administration publique ou projet de développement ;
- Avoir une expérience dans les domaines de la mise en place des outils de gestion (manuel de procédures, système comptable…) et la gestion de ces outils ;
- Une connaissance et la maitrise des logiciels comptables usuels (dont le logiciel TOMPRO) et du système informatisé de gestion constitueraient un avantage
- Une connaissance de la gestion des projets de développement financés par la Banque Mondiale serait un avantage ;
- Une bonne intégrité morale ;
- Une capacité d'analyse financière, en communication et en rédaction des rapports financiers ;

II/ Un Spécialiste de la Planification et du Développement Communal (SP/DC)
2-2 Mission du Spécialiste en Planification et Développement Communal
Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du Projet et en collaboration avec les autres membres de la Cellule Nationale de Coordination ainsi qu'avec les structures nationales compétentes concernées, le Spécialiste de la Planification et du Développement Communal est chargé des tâches suivantes :
- Coordonner les interventions initiées par les communes partenaires ;
- Veiller à la cohérence des actions financées par le Projet avec celles des autres intervenants ;
- En collaboration avec les Services techniques compétents du Ministère en charge du Plan, du Ministère en charge des Collectivités Territoriales et des autres Ministères techniques, il aura pour tâches de:
- Assister les communes dans l'élaboration de leur Plan de Développement Communal (PDC) et de leur Plan d'Investissement Annuel (PIA) ;
- Appuyer les communes dans la mise en œuvre de leurs microprojets ;
- Contribuer à l'élaboration des outils et au renforcement des capacités des communes en planification locale ;
- Promouvoir l'utilisation des mécanismes de planification participative dans l'identification, la conception, la mise en œuvre et la gestion de l'auto développement des communes;
- Contribuer à la promotion de la maîtrise d'ouvrage communale et de la maitrise d'ouvrage déléguée aux communautés de base ;
- Analyser la conception des microprojets en conformité avec les standards techniques nationaux des secteurs, conformité avec les règles de l'art, les sites choisis, la gestion et l'exploitation de ces sites ;
- Vérifier la conformité des microprojets aux normes sectorielles et aux critères spécifiques (infrastructures socio-économiques, AGR, GDT) ;
- Promouvoir le développement de l'intercommunalité ;
- Contribuer à la responsabilisation des bénéficiaires dans l'entretien et la fonctionnalité des réalisations en conformité avec les directives nationales et les politiques sectorielles;
- Coordonner les interventions initiées par les communes et les institutions nationales à travers l'Initiative 3N, les institutions responsables de la promotion du développement local dans le cadre du Plan de Développement Economique et Social (PDES).

2-3 Profil du Spécialiste en Planification et Développement Communal
- Avoir au moins ''Bac+5'' dans les domaines de la décentralisation ou de l'économie ou de la sociologie ou de la planification et développement rural ou en gestion de projet ;
- Bonne connaissance en informatique (World, Excel, Powerpoint…) ;
- Bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Expérience pratique du domaine d'au moins 5 ans dans les projets de développement rural ;
- Bonne connaissance de la politique nationale en matière de développement local.

III. Conditions générales aux deux (2) postes
1- Type de Contrat
Tous postes proposés auront un statut de consultant en conformité avec les directives «sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale des crédits et Don de l'IDA Edition Janvier 2011 ». A cet effet, il est important de rappeler les dispositions de l'article 1.13d) sur l'utilisation des fonctionnaires : « les représentants du gouvernement et les fonctionnaires du pays de l'Emprunteur peuvent être engagés sous réserve que cela ne soit pas incompatible avec le droit de la fonction publique ou d'autres lois et règlements , ou politiques du pays de l'Emprunteur et (i) s'ils sont en congés sans solde, retraités ou ont démissionné ;(ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillent avant leur départ en congés sans solde , en retraite ou leur démission; et (iii) si leur engagement ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts ».

2- Durée du Contrat
La durée du contrat est de **un (01) an renouvelable sur la durée du projet** après évaluation satisfaisante des performances.

3- Composition du dossier de candidature
Le dossier de candidature sera composé de :
- Une demande manuscrite adressée au Coordonnateur National du PAC3
- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae (CV) ;
- Une copie légalisée des diplômes et attestations de travail ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance et du certificat de nationalité nigérienne.

4- Date et lieu de Dépôt des dossiers de candidature
Les dossiers de candidature rédigés en français doivent être déposés, sous enveloppe fermée, avec la mention **''candidature au poste de ……'', au plus tard le 21 août 2015 à 12 heures locales** à l'adresse ci-dessous:

PROGRAMME D'ACTIONS COMMUNAUTAIRES - PHASE III
CELLULE NATIONALE DE COORDINATION
RUE KK 41 KOUARA KANO
NIAMEY NIGER. BP 12 946 TEL : 20 37 27 17

HOROSCOPE

Prévisions de vendredi-samedi-dimanche

1 Bélier (21 mars - 19 avril)

VENDREDI: Il n'y a pas de petites économies. Chaque écart peut mettre le budget à mal.

SAMEDI: Les saisonniers auront des moments difficiles mais vivront une expérience très enrichissante.

DIMANCHE: Vous tisserez des liens qui unissent les membres de la famille entre eux.

2 Taureau (20 avril - 20 mai)

VENDREDI: Vous déciderez des activités journalières.

SAMEDI: Ne vous faites pas anarquer, les escrocs sont de sortie...

DIMANCHE: Les plaisirs simples vous procureront une intense satisfaction.

3 Gémeaux (21 mai - 21 juin)

VENDREDI: Confiez-vous à un proche. Votre pudeur retient trop souvent vos émotions.

SAMEDI: L'amour n'est pas la guerre ! Il faut savoir laisser tomber les armes pour trouver un terrain neutre.

DIMANCHE: Aujourd'hui, c'est à vous de jouer votre atout.

4 Cancer (22 juin - 22 juillet)

VENDREDI: Vous tirez des plans sur la comète, et cherchez les étoiles filantes dans le ciel !

SAMEDI: Attention à votre santé. Hydratez-vous et restez à l'ombre. Il y a plus contraignant comme traitement, non ?

DIMANCHE: Soutenez les producteurs locaux. Faites vivre un peu les traditions du coin.

5 Lion (23 juillet - 21 août)

VENDREDI: Certains ont intérêt à vous voir échouer au travail. Ils ne peuvent que vous ralentir, mais c'est déjà trop.

SAMEDI: Pour voir vos amis, il faut libérer du temps. Faites-le, il n'y a rien de mieux au programme.

DIMANCHE: Observez le ciel, les étoiles filent pour vous porter chance.

6 Vierge (22 août - 21 sept.)

VENDREDI: Vous trouverez une bonne méthode pour vous relaxer.

SAMEDI: Vous n'aurez pas le bon réflexe pour les affaires, alors évitez de prendre des décisions financières.

DIMANCHE: Laissez les histoires de boulot et profitez d'une journée de repos.

7 Balance (22 sept.- 22 oct.)

VENDREDI: Ne vous faites pas trop de souci pour les dépenses. Il faut se faire une raison, rien n'est gratuit.

SAMEDI: Faites un voyage intérieur, remontez le flot de vos souvenirs pour y trouver votre force.

DIMANCHE : Suivez le guide, vous découvrirez des territoires inconnus.

8 Scorpion (24 oct. - 22 Nov.)

VENDREDI: Le marché de l'immobilier sera hostile.

SAMEDI: Si tout ne se déroule pas comme vous le souhaitez, n'en tirez pas de conclusion défaitiste. Soyez patient !

DIMANCHE: Quand vous vous levez du bon pied, rien ne semble impossible.

9 Sagittaire (22 nov. - 22 déc.)

VENDREDI: Les Sagittaire en vacances rajeunissent de jour en jour.

SAMEDI: Ne tentez pas de négocier en force, ce serait peine perdue.

DIMANCHE: En couple, vous dialoguez et trouvez des solutions ensemble.

10 Capricorne (21 déc. - 19 janv.)

VENDREDI: Le sport doit rester fun. Calmez vos ardeurs de compétition.

SAMEDI: Il faut rompre avec les mauvaises habitudes alimentaires.

DIMANCHE: Faites un voeu, ça vaut toujours le coup de provoquer le destin.

11 Verseau (20 janv. - 18 février)

VENDREDI: Un fossé sépare les générations, qui auront du mal à se retrouver.

SAMEDI: Ne forcez pas trop en faisant du sport. Il faut gérer vos réserves.

DIMANCHE: Une romance pourrait bien naître sous un ciel étoilé.

12 Poissons (19 Fév. - 20 mars)

VENDREDI: Vous serez ouvert d'esprit et prêt à accueillir des nouveaux dans le groupe.

SAMEDI: Difficile de trouver sa place dans un lieu chargé de souvenirs familiaux. Ça prendra un peu de temps.

DIMANCHE: Un feu de camp sera l'endroit idéal pour se raconter des histoires.

MOTS CROISES

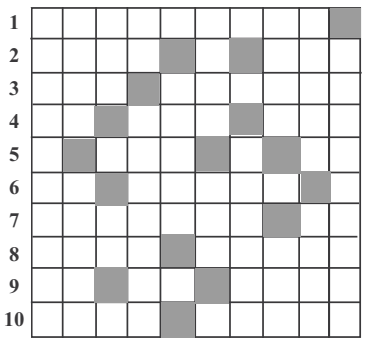

HORIZONTALEMENT

1. Battre le rappel des troupes ;
2. Cri de berger - Infusion ;
3. Sans valeur - Sont arrêtés à la fin des calculs;
4. Césium - Tondu - Troublé à gauche ;
5. Durillon - Terme d'échec ;
6. Voyelle double - Groupe musical ;
7. Ennuyeuse - Sur le calendrier ;
8. Déforme- Me mis en invocation ;
9. Article de souk - Infinitif - Mystère au-dessus de nos têtes (Inversé) ;
10. Chanteuse noire américaine (Dian...) - Villes de la Ruhr en Allemagne.

VERTICALEMENT

1. Ville anglaise aux deux clubs de foot célèbres;
2. Gros projectiles - Pour un vert ;
3. Petit récipient - Infinitif ;
4. Piquets - Boissons prises dans des bols remplis à ras bord ;
5. Point faible d'Achille ;
6. Peuple du sud Nigéria - Entreprise ghanéenne de textiles ;
7. Adorés ;
8. Il a de fortes mâchoires - Service de la statistique ;
9. Catarrhe -Ville du Bénin ;
10. Quand elle est capitale, elle conduit au gibet.

Solution du numéro précédent

S	U	C	C	U	R	S	A	L	E
E	L	I	■	S	E	A	U	■	X
C	M	■	R	■	E	R	■	S	T
O	■	M	E	S	S	A	G	E	R
N	P	■	V	I	■	O	U	I	E
D	U	C	E	■	C	U	■	N	M
A	M	O	R	C	E	N	T	■	I
I	A	■	E	■	G	I	■	P	S
R	■	O	N	U	■	A	D	A	M
E	L	U	D	E	R	■	I	L	E

Numéros utiles

Renseignements:	12
Réclamations :	13
SAMU:	15
Police secours :	17
Sapeurs Pompiers:	18
Hôpital :	20 72 25 21
Médecins de nuit:	20 73 47 37

Pharmacies de garde

Du Samedi 25 au Samedi 1er Août 2015

- Kaocen
- As Salam
- Jangorzo
- Rond Point
- Ecole Canada
- Maison Economique
- Kalley Est
- Banifandou
- Ecole Canada
- Vogue
- Bonkaney
- Albarka
- Amana
- Djeddah
- Francophonie
- Niamey 2000
- Populaire Soni Ali Ber
- Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

Du Samedi 1er Août au Samedi 08 Août 2015

- Aéroport
- Taran
- Nour
- Haro Banda
- Saga
- Savé
- Château 1
- Cité Fayçal
- Grand Marché
- Any Koira
- Espoir
- Sabo
- Dan Gao
- Camping
- Espoir
- Populaire Talladjé
- Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

Rions-en

Beau bateau

Un père et son fils sont sur la plage.

- Oh papa, regarde le beau bateau

- Fils, ce n'est pas un bateau mais c'est un yacht

- Ah oui, et comment ça s'écrit?

- Heu..., attend ..., non c'est toi qui a raison, c'est un bateau

Accident de voiture

Un homme vient de se faire renverser par un auto. Le conducteur sort de l'auto et dit:

- Vous êtes bien chanceux on est juste devant le bureau d'un médecin

- Oui ! sauf que le médecin c'est moi !

Mariage

Les Familles A.H.M

La Famille Maria YARA à Bamako, Niamey et Wazey (Boboye) ; La Famille Kamey YARA à Ouagadougou, Bamako et Sikasso ; La Famille Elh. Amou ELMOCTAR à Agaciez ; La Famille Pascal PAYET à Ny, Agaciez et Arlit ; La Famille Ali Hassan YARA à Niamey, Zinder, Tanout, Téra et Paris. Dr. I iama SOUMANA à Niamey et **Libreville ;** Col. Moussa BOUKACAR à Ny et Tillabéry. La I a mille Mamadou YARA à **Maradi** et Ny. La Famille Hamadi MANA YARA à Niamey, Agadez et Paris. Grle Lawan CHEKOU KORE à Ny et Bilma ; La Famille Ali BKTY à Kabelewa, N'guigmi, **Illéla** et Niamey ; La famille Djakounda BATH1LY à Niamey Bamako, Kayes et Paris. Dr. Yérematgoré ba MANA à Niamey ; la Famille Hamadou SAMBO; Fiassan AMADOU à Wazey (Boboye) et Niamey La Famille Ftamidou SACKO et Seydou KI MBA à Niamey et Dosso ; La Famille Khalifa HAMA à Niamey et Téra

Les Familles R.R.M

Elh Daouda ABOUBACAR à Maradi et Niamey Elh. MaKaman Namalé ABOUBACAR, Elh YaHaya ABOUBACAR à Maradi et Niamey Eld. Zakari yaou ABOUBACAR Djimarao à Maracl. Elh. Ousmane DAN ADOU Labo MACAGI Salaou GOGI à Niamey et Maradi. Ibrahim MIKO dit Angoufa; Abdourahamane DAN BADAOU, Amadou Tidjani ISSOUFOU à Maradi et Niamey. Elh. Hamhali ABOUBACAR à Dioundiou, USA Angleterre et Nigeria. HON. Elh. HAMBALI Karouna, M. Bachir Chef de Canton de Dioundiou. Anaroua IBRAHIM et Hassan IBRAHIM à Dioundou, Gaya et Niamey Mamane, ZAROUMLY et Idi Issa MAIFADA à Doutchi, Dingas, Tahoua et Niamey. Elh. Laouali DAN LOULOU, Colonel Salifou TANKO, Dr. SANI Haladou à Niamey, USA et Italie. Maman ZAKI, Souley Maman LABO (MLS), Dr. DAOUDA Ali, Dr. LABO BOUCHE Abdou, ABDOU Garba, Amadou Roufai MAMANE; Mahamadou GOUROUZA; Ibrahim Mahamane à Ny ; Yahaya TANKARI; Bello OUMAROU à Matankari, Dosso, Malgorou, Niamey et USA. Elh. Abdou DAOUDA; Elh. Ali LAOUALI; Elh. Sani MOUSSA dit Dan guigo à Maradi et Niamey.

Toutes ces familles, ont **la joie** de vous faire part du mariage de leurs enfants

M. Abdoulaye Hamadi Mana dit **Babayé**, Banque Atlantique Niger avec **Razina Rabiou Daouda, DME/DGI**

Les cérémonies religieuses auront lieu **Incha –Allah le Samedi 08 Août 2015 à 08 h 30** au Domicile de **Elh, Rabiou Daouda sis à Koira Kano,** le virage après la **Station Oriba** faisant face à la **NIGELEC CENTRALE**

REPUBLIQUE DU NIGER
SOCIETE DE PATRIMOINE DES EAUX DU NIGER

Avis Général de Passation de Marchés

Le Gouvernement de la République du Niger a fait une demande auprès de bailleurs de fonds internationaux pour financer un projet d'extension du système d'alimentation en eau de la ville de Niamey.
Ce projet comprend l'extension des infrastructures de traitement, transport, stockage et distribution, grâce à un financement regroupant quatre bailleurs de fonds :
- Don du Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas, au travers de son programme d'infrastructures au service du développement (ORIO) ;
- Prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ;
- Prêt de l'agence Française de Développement (AFD) ;
- Prêt de Finexpo (Belgique).

Le Lot 1 de ce projet concerne **l'Extension de l'Usine de Traitement d'Eau de Goudel (Goudel IV),** qui sera financée par ORIO et la BEI.

Toutefois, le Gouvernement de la République du Niger a l'intention d'utiliser tout ou une partie de ce financement pour sélectionner et recruter une Entreprise présentant les capacités de réaliser le Projet.

A cet effet, le Gouvernement du Niger, au travers la Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN), invite les candidats intéressés et éligibles à présenter un dossier de Présélection.

Les Candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements par écrit auprès de la Société de Patrimoine des Eaux du Niger et examiner le Dossier de Présélection à l'adresse ci-dessous entre 8h30 et 17h00 heures locales.

Société de Patrimoine des Eaux du Niger
Siège Social KOIRA KANO, bd des SY et MAMAR
BP. 10738 NIAMEY (République du Niger).
Email: dg-spen@intnet.ne

Le Dossier de Présélection complet en français peut être acheté par les Candidats intéressés par demande écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant **non remboursable de 200 000 F CFA.**
Le paiement sera effectué par caisse, virement bancaire, ou par chèque certifié libellé au nom du Directeur Général de la SPEN.
Le Dossier de Présélection pourra être retiré au siège de la SPEN, à l'adresse ci-dessous :

Société de Patrimoine des Eaux du Niger
Siège Social KOIRA KANO, bd des SY et MAMAR
BP. 10738 NIAMEY (République du Niger).
Email: dg-spen@intnet.ne

Le Dossier de Présélection pourra aussi être envoyé par courrier aux sociétés qui le préfèrent.

Le Dossier de Présélection pourra notamment être envoyé par e-mail au risque et péril du Candidat.

Le Maître de l'Ouvrage ne sera pas tenu responsable au cas où le Candidat n'aurait pas reçu l'envoi.

Les Candidatures devront être déposées à l'adresse ci-dessus **au plus tard le 01/10/2015 à 10h00, heure locale (TU+1).**
Les dépôts électroniques ne seront pas admis.
Les Candidatures présentées hors délais seront rejetées.

Le Directeur Général
SADOU SEYDOU

- FORFAITS ENTRETIENS ADAPTÉS À VOTRE VÉHICULE
- VIDANGE À UN BON RAPPORT QUALITÉ / PRIX
- REMPLACEMENT DES PIÈCES PRÉCONISÉES
PAR DES PIÈCES DE QUALITÉ
NON À LA CONTREFAÇON
TOYOTA
TOYOTA
Pour toute réparation/entretien dans nos ateliers, merci de prendre rendez-vous à la réception de CFAO MOTORS ou appelez les numéros qui suivent.
CFAO MOTORS NIGER
Tél : 20 74 01 59 / 96 97 33 43
www.cfaogroup.com

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
SECRETARIAT PERMANENT DU PDES
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU SECTEUR PUBLIC POUR LA DELIVRANCE DES SERVICES (PCDS)

Avis à manifestation d'intérêt N° 02/PCDS 2015

pour le recrutement d'un Coordonnateur Adjoint au Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Public pour la Délivrance des Services

1. Le Gouvernement du Niger a reçu un Don de 40 millions de dollars US pour financer le coût du Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Public pour la Délivrance de Services (PCDS) qui a pourobjectif de développementde renforcer la capacité de gestion des investissements publics (capacité de planification stratégique, de gestion financière, de passation des marchés et de suivi-évaluation)et les processus d'évaluation de la performance des fonctionnaires dans les ministères et institutions ciblés pour améliorer les résultats des prestations de services. Il se propose d'utiliser une partie de ce financement de ce Projet pour recruter un Coordonnateur Adjoint ;

2. Sous l'autorité et la supervision de la Coordonnatrice du PCDS, le Coordonnateur Adjoint assiste la Coordonnatrice dans la bonne marche du PCDS tant sur le plan technique que sur le plan administratif et financier, vis-à-vis de l'Etat et du Bailleur de Fonds.

3. Les fonctions principales du Coordonnateur Adjoint sont les suivantes :
• Il assure l'intérim de la Coordonnatrice en cas d'absence, et la représente à toutes les rencontres à l'Intérieur comme à l'extérieur ;
• Il appui la Coordonnatrice dans la gestion quotidienne des activités du projet ;
• Il assiste la Coordonnatrice à rendre compte aux membres du Comité de Pilotage sur les réalisations du Projet, les problèmes rencontrés et les actions entreprises dans l'exécution du Projet ;
• Il s'assure que les plans de travail et des activités du projet, sont préparés et mis à jour régulièrement ;
• Il participe aux réunions du Comité de Pilotage, et veille à l'exécution des décisions prises par ledit Comité en concertation avec la Coordonnatrice;
• Il assure le suivi hebdomadaire du niveau d'exécution des plans de travail en collaboration avec le Spécialiste en SE, et procède aux éventuels ajustements ;
• Il assure un suivi et une coordination avec les bénéficiaires du projet ;
• Il contribue à la rédaction de termes de références, cahiers de charges, plan de formations etc.
• Il assure un suivi particulier des réformes de l'administration, de la gestion des finances publiques/gestion des investissements publics et de la gestion du changement ;
• Il donne avis et conseils à la coordonnatrice et prépare des notes, mémos, rapports etc. sur les réformes appuyées par le projet – en cas de besoin l'adjoint peut également réaliser des formations sur des sujets pertinents au projet ;
• Il fournit aux consultants l'appui technique nécessaire pour l'accomplissement de leur mission ;
• Il Etablit les documents de base de travail et des tableaux destinés aux réunions d'information, d'études et séminaires, ateliers ;
• Il s'assure que les termes de références et rapports de mission sont disponibles dans le délai ;
• Il s'assure que les rapports d'activités, les rapports de suivi des indicateurs sont produits dans le délai ;
• Il s'assure que les ressources financières du projet sont gérées conformément aux directives de l'IDA et celles contenues dans le manuel des procédures du PCDS,
• Il s'assure que le niveau de décaissement des fonds alloués s'exécute conformément aux prévisions initiales (PTBA) ;
• Il s'assure que les rapports de suivi financiers, d'activités sont présentés dans les délais requis, pour soumission et approbation le Ministère de Tutelle et à la Banque Mondiale ;
• Il veille à ce que tous les registres obligatoires de gestion du personnel soient tenus à jour;
• Il tient des rencontres de planification et de suivi régulièrement avec le personnel afin de s'assurer une bonne coordination et un esprit d'équipe ;
• Il coordonne l'élaboration du plan de formation;
• Il participe en collaboration avec le Spécialiste de SE et les Directions techniques des Ministères et Institutions concernés, à l'élaboration des programmes d'activités et les budgets annuels consolidés (PTBA) relatifs à la mise en œuvre du projet et, les soumettre, après adoption par le CP, pour avis à la Banque mondiale;
• Il coordonne les missions de supervision périodiques ;
• Il appui la coordonnatrice dans l'organisation des réunions techniques périodiques avec les différents acteurs impliqués dans le projet sur la mise en œuvre des activités, les difficultés rencontrées ainsi que les mesures correctives à apporter;
• Il apporte régulièrement un appui technique aux ministères bénéficiaires, ainsi qu'aux autres partenaires ;
• Il appui la coordonnatrice dans l'organisation des réunions du comité de pilotage et l'aide à assurer le secrétariat ;
• Il supervise la préparation des rapports trimestriels et tout autre rapport utile sur les activités du projet ;
• Il veille à la mise en œuvre des recommandations des audits et des missions de supervision
• Il assure toute autre tâche qui lui est confiée par la Coordonnatrice ;

4. L'Expert recruté doit posséder les compétences, les aptitudes et expériences suivantes:

• Avoir un diplôme universitaire du niveau BAC+5 au moins, en Sciences de Gestion, Administration, Administration publique, Gestion des Ressources Humaines, Economie, Statistiques, Finances, Finances Publiques ou équivalent,
• Avoir une expérience générale d'au moins 12 ans dont au moins 2 ans dans la gestion ou l'exécution des projets financés par la Banque mondiale ou institutions assimilées et une expérience d'au moins 2 ans dans la réformes de l'administration, gestion des finances publiques et/ou gouvernance ;
• Avoir une connaissance des procédures de la Banque mondiale et institutions assimilées en matière de Passation de marchés, de Gestion financière ;
• Faire preuve d'une forte connaissance des outils de planification, gestion financière, Passation des marchés, suivi et évaluation des Projets financés par la Banque mondiale;
• Avoir une expérience avérée dans le cadre du renforcement des capacités des structures et en gestion des reformes de l'administration et des finances publiques. Une connaissance des principes de gestion du changement, du suivi-évaluation et des réformes des finances publiques est un atout ;
• Disposer de grandes capacités de communication avec les parties prenantes au Projet ;
• Etre apte à travailler dans un environnement sous pression ;
• Maîtriser l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint, Internet, etc.) ;
• Etre de notoriété et de probité morale et intellectuelle.

5. L'Expert aura le statut de consultant en conformité avec les Directives "Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID", de janvier 2011 version révisée de juillet 2014.A cet effet, il est important de rappeler les dispositions de l'article 1.13 d) sur l'utilisation des fonctionnaires : « Les représentants du gouvernement et les fonctionnaires du pays de l'Emprunteur peuvent être engagés sous réserve que cela ne soit pas incompatible avec le droit de la fonction publique ou d'autres lois et règlements, ou politiques du pays de l'Emprunteur et **(i)** s'ils sont en congé sans solde, retraités ou ont démissionné ; **(ii)** s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient avant leur départ en congé sans solde, en retraite ou leur démission ; et **(iii)** si leur engagement ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts ».

Taux d'engagement du projet	Taux d'engagement de la composante 2 40 % fin 2015-07-25 75 % vin 2016 100 % fin 2017
Taux d'exécution des activités	Taux d'exécution des activités 25 % fin 2015 60 % fin 2017
Réalisation du readiness assesment du compte unique du trésor et adoption d'un plan d'action	Avant le 31 décembre 2015
Réalisation d'une évaluation (dans la mesure du possible une auto-évaluation) TADAT et adoption d'un plan d'action	Avant le 28 février 2016
Validation de la stratégie de communication du PCDS avec l'assistance technique en communication	Avant le 31 janvier 2016
Recrutement de l'AT technique pour les interconnexions	Avant le 31 octobre 2015
Déploiement de la solutionG3AP dans les ministères pilotes sectoriels	Avant le 31 novembre 2016
Recrutement d'une AT technique pour les CDMT	Avant 31 décembre 2015

6. La performance de l'Expert, sera mesurée sur les livrables /indicateurs spécifiques

Les critères de performance du Coordonnateur Adjoint seront révisés tous les six mois et feront l'objet d'une évaluation annuelle ;
La durée du contrat sera de deux (2) ans renouvelables par reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances.
Le poste est basé à Niamey avec des possibilités de mission à l'intérieur du pays.

7. Dossier de candidature
Le dossier de candidature devrait comporter les pièces suivantes:
- une lettre de motivation adressée à Madame la Coordonnatrice du Projet;
- un CV actualisé explicite et détaillé ;
- une copie certifiée des diplômes de formation supérieure ;
- les attestations de service ou preuves attestant de l'expérience professionnelle du candidat;

9. Le recrutement se fera par comparaison de CV suite à un avis à manifestation d'intérêt publier dans la presse locale et dans UNDB ONE LINE.
Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec le PCDS.

10. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 8h 00 à 17h 30 et, le vendredi de 08 h 00 à 13h. Les manifestations d'intérêts rédigées en français doivent être déposées ou expédiées à l'adresse indiquée ci-dessous **au plus tard le21 août 2015 à 09 heures.**

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU SECTEUR PUBLIC POUR LA DELIVRANCE DES SERVICES (PCDS)
Unité de Coordination du Projet
Sis au Lotissement Zone Radio en face de la SML
(Société des Mines du Liptako)
BP: 699 Niamey -Niger
Tél: (227) 20 75 59 02/ E-Mail : pcdsucp@yahoo.fr et clairehanounou@yahoo.fr

République du Niger
Ministère de l'Emploi du Travail et de la Sécurité Sociale
Direction Générale de l'Emploi et de l'Insertion
Direction de la Réglementation et des Stratégies du Développement de l'Emploi

TERMES DE REFERENCE RELATIF A L'ORGANISATION D'UNE CONSULTATION POUR LA REACTUALISATION DU DOCUMENT CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPOI ET DU PLAN D'ACTION

I. Contexte et justification

Au Niger, comme dans beaucoup d'autres pays en développement, les problèmes du chômage et du sous-emploi persistants des jeunes et des femmes constituent un réel défi à relever par les pouvoirs publics.
Pour ce faire, le Gouvernement, par décret N°2009-095/PRN/MFP/T du 12 mars 2009 adoptait le document-cadre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE).
Ce document contient en l'espèce, l'énoncé de la politique et un Plan d'action de mise en œuvre pour les cinq (5) premières années (2008-2012) ainsi qu'un dispositif d'exécution et de suivi-évaluation.
Ce premier Plan d'action resté embryonnaire, non chiffré, n'a pas connu une réelle mise en œuvre. Cependant, plusieurs actions ont été faites. Ainsi de 2011 à 2012 ; 251,147 emplois (51.580 permanents et 198.908 temporaires) ont été créés.
Dans la formulation actuelle, la cohérence interne de ce plan avec l'énoncé de la politique reste à vérifier. Sa matrice-synthèse comprenant (les axes stratégiques, la justification, les résultats attendus, les actions ou activités, les structures responsables, les périodes d'exécution, les coûts et les partenaires) n'est pas développée et il manquait un plan annuel de travail pour la mise en œuvre.
Mais le moment est venu avec la volonté politique fortement exprimée par les autorités de la 7ème république de faire de la question de l'emploi une priorité de premier rang de l'action gouvernementale, d'élever le niveau des ambitions, d'une part en développant des actions plus larges et plus intensives et d'autre part, en les intégrant dans un cadre fédérateur qui soit capable d'impulser une dynamique forte à toute l'intervention publique en faveur de l'emploi et à tous les leviers générateurs de nouveaux emplois de meilleure qualité dans une perspective de travail décent.
C'est pourquoi, il est retenu dans le Plan d'Action 2012-2015 du Ministère, la relecture de la politique nationale de l'emploi et l'élaboration de son plan d'action pour la mise en cohérence avec la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre et avec le Plan de Développement Economique et Social (PDES-2012-2015).

II. Objectifs et résultats attendus

2-1 Objectifs

L'objectif de développement visé, à travers l'élaboration de ce plan d'action pluriannuel, est de contribuer à la mise en œuvre de la PNB actualisée et donc de renforcer l'accès des populations vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les handicapés aux emplois rémunérés et décents.
L'objectif principal poursuivi est de :
-Réviser le document cadre de la Politique Nationale de l'Emploi ;
-Elaborer un pian d'action de mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi pour les cinq (5) ans à venir.

2-2 Résultats attendus

Fondée sur la Gestion Axée sur les Résultats, la conception de ce document devra répondre aux principes ci-après :
-la déclination harmonieuse des résultats attendus de la PNE (impact, effets et produits) en actions/activités avec durée, responsabilités, ressources à mobiliser, sources et modes de financement et par conséquent, l'articulation au Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015, à l'UNDAF et aux OMD ;
-la faisabilité des actions dans les délais ;
-la mesure de l'engagement financier (ressources à allouer par l'Etat et les Partenaires au Développement), du niveau de réalisation (en unités physiques ou monétaires), de l'effet direct ou immédiat induit (évolution du comportement, de la capacité, des performances des bénéficiaires directs, etc.) ainsi que de l'impact (impacts spécifiques ou généraux), par des indicateurs clairement définis et disposant des cibles réalistes ;
-la caractérisation des bénéficiaires (sexe, âge, niveau de formation, qualification du dernier emploi, situation antérieure à l'entrée dans la mesure, ancienneté de chômage) ;
-la viabilité économique et financière des dispositions (capacité de pérennisation par autofinancement, taux de retour à l'emploi, etc.) ;
-la détermination des risques pour la réalisation des produits ;
-la souplesse (non exclusion de certaines actions importantes pour la politique globale du gouvernement, le dynamisme permettant aux gestionnaires de prendre en compte les solutions de recharge, l'évolution des résultats escomptés, les changements survenus dans l'environnement, les nouveaux critères d'allocation des ressources, etc.) ;
-la détermination des modalités d'évaluation (évaluation administrative, économique, revues, etc.).
De manière spécifique pour la réalisation de cette étude, il sera procédé au recrutement d'un **consultant international et d'un consultant national.**

III. Profil du consultant international

1. Qualification

Le consultant international devra remplir les qualités ci-après :
-être titulaire d'un diplôme universitaire de 3ème cycle en planification de développement ou en socio-économie ;
-avoir une expérience pratique ainsi que des connaissances théoriques en programmation participative, suivi-évaluation, emploi et formation ;
-avoir une pratique ou une bonne connaissance des systèmes et des dispositifs dédiés à l'emploi avec une expertise fondée dans les pays membres de l'UEMOA surtout sahéliens ;
-avoir une expérience en matière d'élaboration et de mise en œuvre des projets, programmes et plans ;
-être un spécialiste avéré de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ;
-être disponible pendant la période de l'étude.
En outre, il devra :
-disposer d'une expérience pertinente d'au moins 5 ans dans le domaine de la consultation en matière de l'emploi, de la formation ou de l'éducation.

2. Mandat du consultant

Le mandat du consultant international consistera à la révision du document cadre de la PNE et à proposer un plan d'action de mise en œuvre sur les cinq (5) ans à venir.
A cet effet, il devra :
-examiner et actualiser le document-cadre de la PNE, élaborer le pian d'action de mise en œuvre, en cohérence avec le PDES et le Programme Pays du Travail Décent (PPTD), suivant l'approche GAR et proposer un cadre logique d'intervention ;
-évaluer de façon chiffrée, les résultats (produits, effets et impacts) attendus de la mise en œuvre du plan d'action ;
-proposer la grille des actions et métas donnés correspondants (produits attendus, axe, type de dépenses, indicateurs de produit et valeur cible, sources de vérification, risques, chronogramme, responsables, descriptions, montants estimatifs, financement acquis et sources, gap à rechercher) ;
-proposer de recommandations pertinentes pour une mise en œuvre efficace et efficiente du plan d'action ;
-proposer un plan annuel de travail pour la première année ;
-présenter les résultats de l'étude au cours d'un atelier national de validation ;
-produire le rapport final de l'étude après avoir intégré les amendements et le déposer au Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale sous forme papier en 15 exemplaires et en version électronique.

IV. Profil du consultant national

1. Qualification

L'expert national devra avoir les qualifications suivantes :
-être titulaire au moins d'un diplôme de Maîtrise en socio-économie ou en planification de développement ;
-avoir une expérience pratique ainsi que des connaissances théoriques en programmation participative et suivi-évaluation ;
-justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la consultation en matière de l'emploi, de la formation ;
-avoir une expérience confirmée en matière d'élaboration de plan d'action budgétisé ;
-avoir une bonne connaissance des outils d'analyse et de planification participative.

2. Missions

L'expert local exécutera, sous la direction de l'expert international et du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale les tâches relatives à l'élaboration du plan d'action de la politique nationale de l'emploi.
A ce titre, il assiste le consultant international et le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale dans la mise en œuvre des présents termes de référence.
De manière plus spécifique, il est chargé de :
*organiser une assistance permanente aux initiatives entreprises par le consultant international et le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale en vue du respect de la bonne exécution du chronogramme de la mission d'étude ;
*collecter toutes les informations et la documentation nécessaires en vue de cerner la problématique de l'emploi et de dégager les perspectives d'avenir en terme de créations d'emplois ;
*vérifier l'existant de travaux antérieurs pouvant être pris en compte dans le cadre de la présente étude et avoir des entretiens avec les spécialistes de l'emploi et les partenaires sociaux afin de recueillir leurs points de vue par rapport à l'étude ;
*identifier les différents partenaires intervenants dans le secteur emploi et analyser la nature, la portée et la cohérence de leur assistance ;
*participer au chiffrage des activités prévues au plan d'actions ;
*définir un système de suivi-évaluation des indicateurs d'impact du plan d'action ;
*exécuter toutes autres tâches qui lui seront confiées par le consultant international.

V, Méthodologie

Un comité restreint de référence pour la supervision de l'étude sera créé par arrêté du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale.
L'étude se fera en **deux (2) étapes principales** : **une consultation** et **une validation.**
Les consultants retenus seront tenus de présenter l'avancement de l'étude au Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale. La tenue effective de l'atelier de validation interviendra dans les **quinze (15) jours suivant le dépôt du rapport provisoire.**
A cet effet, la préparation de l'atelier commencera dès le début de la consultation et se fera en étroite collaboration avec les consultants.
La participation à la validation couvrira aussi bien les membres du Comité de référence que les représentants de l'administration publique, des syndicats des travailleurs ainsi que des organisations patronales et autres associations intéressées par la question de l'emploi (associations des jeunes, des ONG).

VI. Chronogramme de la consultation

La durée de la consultation est estimée à **45 jours**, comme présenté dans le tableau ci-dessous.

Activités	Durées
Prise de contact avec le METSS	2
Collecte des données auprès du METSS, MEP/T, MJS, MC/PSP, FOP, CNPN, ANPE, FAFPCA, Chambre de Commerce, ONG, Associations, Bureaux ou Offices de placement privé, INS, etc.	15
Examen du document de PNE au regard de la GAR et de l'approche genre et proposition de cadre logique	7
Cadrage du plan d'action, identification de directives sur actions prioritès, proposition des action	5
identification des métas données (indicateurs, produit, cibles etc.)	3
Rédaction .... ;	5
Présentation du projet de rapport au comité de référence	1
Présentation du projet de rapport à la validation	2
Révision/rédaction du rapport final	5
total	45 jours

Le choix de la démarche est laissé à l'appréciation des deux (2) consultants (international et national) retenus pour conduire l'étude.

VII. Financement

L'étude est financée par le budget national ou toute autre source de financement autorisée par la loi.

airtel
money

TRANSFERT D'ARGENT
INTERNATIONAL

À 500F QUEL QUE SOIT LE MONTANT*

Tapez *436# pour entrer dans le menu
ou tapez directement :

*436*1*2*Numéro du pays*
Numéro du récepteur*Montant#

1 Rwanda (AIRTEL) 2 RD Congo (AIRTEL) 3 Zambie (AIRTEL) 4 Bénin (MTN) 5 Côte d'Ivoire (MTN)

*Tarif de 500F en promotion sur trois mois / Retraits facturés au tarif local des différents pays partenaires